

Rapport administratif 2024



Table des matières

Mot du Conseil administratif	16
Autorités communales	18
<i>Le conseil municipal</i>	18
<i>Le conseil administratif</i>	19
<i>Le maire</i>	19
<i>Répartition des dicastères</i>	20
Population	21
<i>Les manifestations communales</i>	21
Promotions citoyennes	21
Fête des 8P	21
Fêtes des écoles	21
Noces d’or, de diamant et de platine	22
Fête nationale du 1er août	22
Apéritif du Nouvel An et Mérite communal	22
Repas de fin d’année scolaire	22
<i>Les permanences sociales</i>	22
La permanence impôts	22
La permanence désendettement	23
La permanence juridique	23
Accompagnement social	24
Insertion socio-professionnelle	24
Subventions sociales	25
Champ Ravy	26
Les projets participatifs de Champ Ravy	26
Programme d’intégration communal	27
Appren’TISSAGE	28
Français au Parc	28
Parcours d’accueil pour les nouveaux habitants	29
Parent’aise et Maison en couleurs	29
Intégrasciers	30
Contrat de quartier intercommunal La Chapelle Les Sciers (LCLS)	30

<i>Subventions solidarité internationale</i>	31
La solidarité dans tous ses états	31
Subventions aux associations	31
Nettoyage citoyen	32
Enfance	33
<i>Petite enfance</i>	33
L'accueil en multiâge	33
<i>Développement important de l'offre en matière de places d'accueil</i>	33
Ouverture de la crèche PotiMarron	33
Nouveau partenariat Les P'tits PLO	33
<i>Attributions</i>	34
L'attribution des places d'accueil	34
Les critères d'attribution	34
<i>Manifestations petite enfance</i>	34
Sirop dansant	34
Fête des tout-petits	34
Fêtes internes	35
Structure d'accueil municipalisées	35
CielBleu	35
Vélo Rouge	36
Zinzolin	36
Lutins	37
Des sorties en forêt pour les crèches municipalisées de la Commune	37
<i>Structures d'accueil subventionnées</i>	37
Crèche Le Serpentin	37
Jardin d'enfants Les Abeilles	38
Formation	38
Discipline positive	38
Cours premiers secours	38
SAINet	38
<i>Loisirs 4-12 ans et écoles</i>	39
Ecoles	39
Restaurant scolaire « Le Para-dîne » et activités parascolaires	39

Jardin d’Aventures de Plan-les-Ouates (JAPLO)	39
Mercredis aérés (4-6 ans, sur inscription)	39
Centre aéré d’été (4-6 ans, sur inscription).....	40
Subventions scolaires et associatives jeunesse (4-12ans).....	40
Prix communaux- établissements de l’enseignement du secondaire II.....	40
Visite de la Mairie par les élèves de 7P	40
Visites de Berne par les élèves de 8P, printemps et automne	41
Mise en œuvre d’un potager école de Pré-du-Camp	41
Installation de bancs de l’amitié préau école Champ-Joly	41
Animations pédagogiques en lien avec la pépinière des Cherpines pour les élèves de 4P	42
Relai au sein de la Commune de la campagne «mois sans tabac»	42
Adolescence et jeunes adultes.....	43
<i>Recrutement en direct.....</i>	43
Atelier première déclaration d’impôts.....	43
Locaux de musique et de danse	43
Ignifuge festival.....	44
En vacances dans mon quartier.....	44
PLOPlage	45
Propose !.....	45
Nuits vivantes.....	46
La Villa.....	46
Un temps pour soi.....	47
Aînés.....	48
<i>Gym Senior</i>	48
Atelier d’alimentation	48
Sortie des Aînés	48
Noël des Aînés.....	49
Plan canicule.....	49
Journée internationale des personnes âgées	50
Promotion économique.....	51
<i>Évènements et manifestations</i>	51
Petit-déjeuner d’accueil des nouvelles entreprises.....	51

Journée des Entreprises.....	51
Visites du Conseil municipal.....	52
De nombreux prix récompensent les entreprises de Plan-les-Ouates.....	52
<i>Proximité et écosystème économique.....</i>	52
À la rencontre des entreprises.....	52
Liens avec l'AZIPLO et les organismes de soutien.....	52
Accompagnement à l'implantation.....	52
Logements.....	53
<i>Tableaux statistiques des attributions.....</i>	53
Attributions.....	53
Sécurité communale.....	54
<i>Activités délictueuses.....</i>	54
Le service de la police municipale.....	54
<i>Les activités de la police municipale.....</i>	55
La sécurité.....	55
La circulation.....	56
Le domaine public.....	56
Le travail administratif.....	56
Contrôle du stationnement internalisé.....	57
Les patrouilleuses scolaires.....	57
<i>Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC).....</i>	58
Avant-propos.....	58
<i>Personnel.....</i>	58
Effectifs et organigrammes.....	58
Promotions.....	59
Formations.....	59
<i>Instruction.....</i>	59
Etat-Major (EM).....	59
La compagnie.....	59
Engagement en situation d'urgence.....	61
Engagement en faveur de la collectivité.....	62
2024 en chiffres.....	63
<i>Sapeurs-pompiers volontaires de Plan-les-Ouates (CP40).....</i>	63

Missions.....	63
Ressources humaines	64
Engagements	64
Culture	66
<i>Soutiens culturels et subventions.....</i>	<i>66</i>
Subventions.....	66
Aide à la production et Aide à la création 2024.....	66
Chèque Sport et Culture	66
Location des locaux de musique.....	66
Accès à la culture	67
Saison culturelle 23-24.....	67
Festival La Cour des Contes.....	67
La Rue du Jeu.....	67
<i>Fonds de décoration.....</i>	<i>68</i>
Acquisition d’œuvres	68
Valorisation du Fonds de décoration	68
Plan-les-Ouates ex-po-se.....	68
Visites guidées.....	69
Œuvres dans l’espace public.....	70
GIFF.....	70
Livre « Métamorphoses 2 »	70
Le week-end musical	70
Un été en plein air	70
Fête de la Musique	71
<i>Projections de films.....</i>	<i>71</i>
Mercredis du cinéma suisse.....	71
Collaborations avec les festivals.....	71
Les illuminations de fin d’année	72
<i>Arcade Pierrablanca.....</i>	<i>72</i>
Danse en famille	72
Spectacles et ateliers	72
<i>La julienne</i>	<i>73</i>
Fonctionnement	73

Bâtiment	73
Partenaires.....	74
Café julienne.....	74
Installation jeune public.....	74
Comptines et jeux de doigts.....	74
Pleins Feux.....	75
Portes ouvertes	75
La Brisolée	75
Thé dansant	76
Ateliers numériques	76
Ateliers créatifs et autour du livre	76
Autres événements (impro, piano chantant, KéMedy Club)	77
Sport.....	78
<i>Installations sportives</i>	<i>78</i>
Gestion des locations des salles de sport.....	78
La piscine du Pré-du-Camp	78
La patinoire saisonnière.....	79
Le sport libre.....	79
Le centre sportif des Cherpines.....	80
<i>Manifestations sportives.....</i>	<i>80</i>
Big Air sur la Butte	80
Sport'Ouvertes	81
Skimboard	81
Tablar'Run	81
MiniMove – 2ème édition	82
Run'Aire : course intercommunale Lancy- Plan-les-Ouates	83
Les 10 ans du nouveau bâtiment aux Cherpines	84
Sunday training.....	84
<i>Associations sportives.....</i>	<i>84</i>
Présentation	84
<i>Subventions sportives.....</i>	<i>84</i>
Subventions communales, extra-communales et exceptionnelles.....	84
<i>Soutien communal</i>	<i>84</i>

Chèque sport	84
Billets pour les matchs du Servette FC et du Genève-Servette HC	85
Honneurs sportifs	85
Aménagement du territoire	86
<i>Aménagement du territoire</i>	<i>86</i>
Plan Directeur communal (PDCom)	86
Autres collaborations intercommunales d'aménagement	86
Mise en œuvre d'un plan de site pour le secteur de Saconnex-d'Arve Dessus	86
Modification de zone Saconnex-d'Arve Dessus	87
Mutations parcellaires du Mail 2000	87
Plan localisé de quartier (PLQ) d'Arare-Dessous	87
PDZIA-ZIPLO- Nouvelle planification	88
Projet d'agglomération - 5ème génération	88
VTT et PACA	88
Image directrice intercommunale « Grand Projet Perly »	89
Etude directrice « Bachet de Pesay » et secteur Trèfle-Blanc/Sapay	89
Image directrice du Vallon de l'Aire	90
Site aménagementplo	90
Les Cherpines – dossiers généraux	90
Communication sur le Grand Projet (GP) des Cherpines	90
Espaces publics majeurs du quartier des Cherpines	91
Inscription de mesures portant sur les Cherpines	91
Bilan-carbone des Cherpines et évaluation « Quartiers en transition »	92
Groupe interservices	92
Comité de pilotage Cherpines interne Plan-les-Ouates	92
Les Cherpines – secteur du Rolliet	92
Groupement des promoteurs	92
Vie de quartier et mesures servicielles mobilité	93
Mutations parcellaires Rolliet Pièce Ea	93
Immeubles H1 et J – Bâtiments d'activité du Rolliet	93
Coopérative d'habitation Sol'Aire au Rolliet	94
Groupe de travail communication	94
Adressage du Rolliet	94

Suivi du chantier du Rolliet par drone.....	94
<i>Les Cherpines – PLQ Les Cherpines</i>	96
PLQ-Cherpines	96
Acquisitions parcellaires dans le périmètre du PLQ Cherpines	96
Développement de l’infrastructure socio-culturelle de la Ruche.....	97
Groupe des Développeurs des Cherpines (GD Cherpines)	97
<i>Les Cherpines – zone industrielle et artisanale des Cherpines</i>	98
Développement de la Zone de développement industriel et artisanal (ZDIA).....	98
Réalisation des voiries et des réseaux.....	98
Bâtiments	99
<i>Projets en cours sur les bâtiment du patrimoine administratif</i>	99
Acquisition de lampes LED & matériel audio et vidéo	99
Création d’un nouveau couvert de préau au Groupe Scolaire Intercommunal du Sapay	99
Salle du Conseil Municipal- bâtiment de la Mairie	99
Couvert dans le jardin de la Julienne.....	100
<i>Grands travaux réalisés sur les bâtiments du patrimoine administratif</i>	100
Luminaires au-dessus du bassin de la piscine du Pré-du-Camp	100
Locaux de la Mémoire de Plan-les-Ouates	100
Création d’un WC public de type toilette sèche sur le Mail 2000	101
Brumisateurs dans les préaux des écoles du Pré-du-Camp et de Champ-Joly.....	101
Aménagement de la nouvelle Villa de la Jeunesse chemin des Cherpines 45.....	101
Modification de la ceinture d’accès de certains bâtiments par une solution « Online »	101
Pose de films solaires sur la façade du bâtiment de la route de Saint-Julien 120-122.....	102
Réfection de l’étanchéité d’une zone de la toiture du bâtiment Centre Voirie	102
Installation d’une toile solaire sur la façade de l’arcade sociale	102
Remplacement de toiles de parasols de la Salle Communale.....	102
Doublage phonique de la paroi du nouveau local de la musique municipale	102
Remplacement des portes de garage de la Caserne des Pompiers	102
Pose de sondes de température dans certaines classes des écoles communales	103
Fourniture et pose d’une tente solaire pour le parascolaire du Pré-du-Camp.....	103
Traitement carbonatation des vestiaires de la piscine du Pré-du-Camp.....	103
Diverses réparations à l’école de Champ-Joly CM	103
Remplacement de clapets coupe-feu à Champ-Joly CM.....	103

Reprise de l'étanchéité autour de la coupole de toiture de Champ-Joly CE	103
Remplacement des luminaires du hall de l'Espace Vélodrome	104
Remplacement des luminaires du hall de l'Espace Vélodrome	104
Remplacement des luminaires du foyer des artistes de l'Espace Vélodrome.....	104
Diverses interventions à la Maison des arts et de la culture de La Julienne.....	104
Remplacement d'une porte WC à l'ancienne buvette des Cherpines	105
Divers travaux dans le bâtiment du vestiaire des Cherpines	105
Décapage du sol et imprégnation des locaux de Champ-Ravy.....	105
Achat et installation d'une braisière cuisine à la crèche du serpent	105
Fourniture et pose de stores plissés à la crèche du Serpentin.....	105
Motorisation des stores existants à la crèche du VéloRouge.....	106
Travaux de peinture à Ciel Bleu	106
Constructions	107
<i>Bâtiments du patrimoine administratif.....</i>	<i>107</i>
Améliorations fonctionnelles, énergétiques et arborisation pour la crèche Le Serpentin	107
Construction d'un nouveau bâtiment pour le Jardin d'aventures (JAPLO)	107
Aménagements intérieurs du jardin d'enfances «Les Abeilles»	108
Rénovation technique et énergétique de la Mairie	108
Travaux d'assainissement et transformation du bâtiment Vers 1 / Vuattes 1	109
Travaux de rafraîchissement et d'amélioration de la sécurité des bureaux	109
Rénovation technique et énergétique du groupe scolaire du Pré-du-Camp.....	109
Etude de faisabilité pour la réalisation d'une bibliothèque dans l'école Champ-Joly-CE	110
Acquisition de la parcelle N° 7'347, sise en zone d'équipement public (école Le-Sapay)	110
Aménagement des espaces publics autour des bâtiments B, C et D des Sciers	110
Etudes sur la transformation et rénovation de l'ancienne maison des Jardins Familiaux aux Sciers.....	111
Aménagements intérieurs de la crèche de 32 places « Potimarron » aux Sciers.....	111
Rampe douce en lacets reliant quartier des Sciers- bassin de rétention de la Coulée Verte	111
<i>Bâtiments du patrimoine financier.....</i>	<i>112</i>
Rénovation de la place du chemin de Vers 8.....	112
Démolition et reconstruction de la Distillerie	112
de Saconnex-d'Arve.....	112
Etude de faisabilité- surélévation de deux niveaux et rénovation immeubles Honegger	112
<i>Les Cherpines.....</i>	<i>113</i>

Etudes pour la réalisation des immeubles F et H2	113
Commercialisation des PPE.....	113
Appel d'offre aux régies	113
Réalisation d'une crèche de 32 places «Cardonette»	114
Réalisation d'une crèche de 32 places «Octarine»	114
Réalisation du groupe scolaire du Rolliet	114
Aménagement pièce D- Centre sportif et culturel	115
Future ESII ou école secondaire aux Cherpines.....	116
Traitement des requêtes en autorisation de construire	116
Génie civil.....	118
<i>Inondations et renaturation</i>	<i>118</i>
Secteur de Saconnex-d'Arve	118
Secteur des Petits-Bois.....	118
Travaux entrepris sur le réseau secondaire des canalisations communales	119
Travaux entrepris sur les chaussées communales	119
Fonctionnement du bassin de rétention de la Galaise.....	119
Entretien routier 2023-2027-	120
Route de Bardonnex au niveau d'Arare	120
Aménagement des infrastructures publiques.....	120
Réalisation d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates	121
Organisation d'un concours d'architecture et d'ingénierie type SIA 142	121
Projet tram canalisation.....	121
Piste cyclable et trottoir au chemin des Chevaliers-de-Malte.....	122
Chemin du Clos.....	122
Feuilles d'engagements du Rolliet	122
Aménagements extérieurs de la Bistoquette.....	123
Fibre optique dans le futur aménagement de la route de Saint-Julien	123
Mobilité	124
<i>Mobilité dans la ZIPLO.....</i>	<i>124</i>
Adaptation de la réglementation du stationnement dans la ZIPLO	124
Mail piéton/vélo sur la Route de la Galaise.....	124
Mail piéton/vélo sur la Route de la Galaise.....	124
Task Force	124

Voie de bus sur le chemin du Champ-des-Filles	124
ZIPLO	125
Cession au domaine public communal de Plan-les-Ouates-	125
Tram	125
Autres projets	125
Accès motorisé complémentaire au quartier des Sciers	125
Étude mobilité Genève-Sud	125
Étude mobilité Onex-Bernex-Confignon-Plan-les-Ouates	126
Fermeture du chemin d’Humilly	126
Itinéraire cyclable chemin du Clos – chemin des Semailles	126
Mise en œuvre de la loi 13348 Végétalisation	126
Plan de mobilité seniors	126
Réaménagement de la Promenade entre l’ancien parking Majoro - route de Saint-Julien	127
Réaménagement de la Promenade Tordue	127
Rehaussement des quais des arrêts de transports publics	127
Requalification de la route de Saint-Julien	127
Sécurisation des piétons sur la route de Bardonnex	127
Stationnement aux chemins Marc-Charrot et d’Alcire	127
Trafic de transit dans le réseau de quartier	128
Énergie	129
Suivi énergie	129
Suivi annuel des consommations	129
énergétiques territoriale	129
Suivi du parc bâti communal	129
Émissions de CO2	129
Production solaire photovoltaïque	131
Optimisation énergétique	131
Actions d’optimisation/correctives des bâtiments du Patrimoine Administratif et Financier	131
Optimiser les consommations de chaleur des bâtiments des Patrimoines Administratif et Financier	132
Éclairage public des voies communales	132
Projet d’extinction	132
Élaboration d’un Plan lumière et stratégie de rénovation de l’éclairage public	133
Divers	133

Aides financières en lien avec l'énergie:	133
Bornes publiques de recharge électromobilité	134
Achat électricité.....	134
Cité de l'énergie	134
Méthodologie commune pour refacturation énergie solaire photovoltaïque	135
Assistance à Maitrise d'Usage (AMU) au quartier des Sciers	135
Environnement.....	136
<i>Biodiversité et espaces verts</i>	<i>136</i>
Square du Pré-du-Camp.....	136
Pépinière des Cherpines	136
Taille de reconversion des platanes du Vélodrome et du terrain rouge- phase 1	137
Fleurissement éphémère du Mail 2000.....	137
Camion IVECO	137
Tram : plantation et aménagement	137
des espaces verts	137
Promenade tordue, plantations d'arbres et d'arbustes	138
Crèche Le Serpentin et talus de la Butte : plantations	138
Moustiques tigres.....	138
Nichoirs au centre sportif des Cherpines	138
Concours Fleurissement – 3ème prix	139
Verger aux Brulaz	139
<i>Déchets.....</i>	<i>139</i>
Politique déchets.....	139
AIMP- levées des déchets et des poubelles de rue, M 23-2022- nouveau prestataire.....	140
Poubelles intelligentes à compaction solaire.....	140
Statistiques des déchets 2024.....	140
Centres de tri- Ambassadeurs Eco21.....	141
Soirée concierges	141
Analyse poubelles communales	141
Cigarettes électroniques	142
<i>Voirie-Manifestations.....</i>	<i>142</i>
Nouveaux parasols à l'école Champ-Joly et Mail 2000.....	142
Création d'une fontaine éco potable angle Champ-Joly et Mail 2000	143

Nouvelle tente manifestations	143
Installation d'un système d'optimisation des ressources sur la balayeuse et le Goupil.....	143
Restauration des fontaines des Bourneaux et du chemin d'Alcire.....	143
Fontaine des Bourneaux.....	143
Fontaine d'Alcire	144
Aménagement de l'esplanade de la Butte.....	144
Aménagement de l'esplanade de la Butte.....	144
Création de fontaines eau potable pour les manifestations.....	145
Restauration de l'ancien pressoir et mise.....	145
en place à la route de Saconnex-d'Arve.....	145
Noël communal	145
Création d'un espace lounge en bois de palettes pour la fête du 1er août	145
Restauration du portail roumain de la crèche Le Serpentin.....	146
Durabilité.....	146
Potagers urbains	146
Ateliers « Mieux vivre au naturel »	146
Ge-repare / Ge-réutilise + Repair Café.....	147
Animation à la pépinière des Cherpines (avec SASJ - secteur école).....	147
Gouvernance du Vallon de l'Aire (avec le SCA).....	147
Subventions environnementales.....	148
Cimetière	148
Nouveau règlement : prise en charge des frais d'obsèques.....	148
Création de 11 nouvelles cases au columbariumé	148
Comptes 2024	149
Bilan au 31 décembre 2024	149
Compte de résultat (présentation échelonnée).....	150
Compte de résultat par fonction et nature	151
Compte des investissements	158
Organisation interne: améliorer la qualité et l'efficacité de l'action communale.....	159
Prestations de l'accueil.....	159
Informatique.....	159
Mise en œuvre de la GED 2.0	159
Formation sur l'intelligence artificielle.....	159

<i>Archives communales</i>	160
Activités	160
<i>Communication</i>	160
Mise en place et organisation du secteur communication	160
Développement d'une présence sur les réseaux sociaux.....	160
Retombées presse et médias.....	161
Services des Ressources humaines	161
Conclusion	163
<i>Remerciements</i>	163
Liste des abréviations	163

MOT DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Chères Plan-les-ouatiennes, chers Plan-les-ouatiens,
Chères Conseillères municipales, chers Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport administratif 2024. Ce document rend compte des projets menés par la Commune de Plan-les-Ouates au cours de cette année marquée par des avancées significatives dans plusieurs domaines essentiels.

L'un des grands axes de notre action en 2024 a été l'aménagement du territoire. Le projet du quartier des Cherpines continue de se structurer avec la réalisation des premiers équipements publics majeurs et l'aboutissement des premières étapes du Plan localisé de quartier (PLQ). Dans ce cadre, nous avons poursuivi nos efforts pour garantir un développement harmonieux intégrant des logements, des infrastructures scolaires et des espaces verts de qualité.

La transition écologique reste également au cœur de nos priorités. Ainsi, la Commune a poursuivi l'optimisation énergétique de ses bâtiments, avec la mise en place de panneaux solaires sur plusieurs infrastructures et des mesures d'amélioration de l'isolation thermique. Par ailleurs, le Plan lumière a été élaboré pour moderniser l'éclairage public et réduire notre empreinte carbone.

Le bien-être et la qualité de vie de nos habitantes et habitants ont guidé nos actions en 2024. En matière de solidarité et de cohésion sociale, la Commune a renforcé ses dispositifs d'accompagnement avec, notamment, le développement des permanences sociales (impôts, désendettement, écrivain public) et la poursuite du programme Appren'TISSAGE, visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants par l'apprentissage du français.

Pour nos jeunes citoyens, l'éducation et le loisir restent des priorités. La construction de la crèche PotiMarron, qui ouvrira ses portes en 2025, marque une étape importante dans l'augmentation des capacités d'accueil pour la petite enfance. De plus, le Jardin d'Aventures de Plan-les-Ouates (JAPLO) a vu son offre d'activités enrichie afin de proposer aux enfants des expériences pédagogiques et récréatives variées.

L'année 2024 a été ponctuée de nombreux événements qui ont rassemblé la population. Le festival Ignifuge, dédié aux jeunes, a connu un grand succès, tout comme la Fête de la Musique et le Festival La Cour des Contes, qui ont animé notre commune. Ces manifestations illustrent notre engagement en faveur d'une vie culturelle riche et accessible à toutes et tous.

Dans le domaine sportif, la Run'Aire et la Tablar'Run ont confirmé leur statut d'événements incontournables, tandis que l'aménagement du Centre sportif des Cherpines a continué de se développer pour offrir des infrastructures de qualité aux sportifs amateurs et professionnels.

En matière de finances publiques, la Commune de Plan-les-Ouates affiche une situation saine, avec un excédent de revenus de 15,5 millions de francs en 2024.

Nous remercions chaleureusement toutes les équipes communales pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi que les membres du Conseil municipal pour leur collaboration constructive. Enfin, nous adressons nos remerciements aux habitantes et habitants de Plan-les-Ouates pour leur confiance et leur implication dans la vie locale.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Xavier Magnin, Maire

Fabienne Monbaron, Conseillère administrative

Mario Rodriguez, Conseiller administratif



De gauche à droite: Mario Rodriguez, Fabienne Monbaron, Xavier Magnin

AUTORITÉS COMMUNALES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal est l'assemblée communale qui représente les électrices et les électeurs de la Commune. Après l'échelon fédéral (Conseil national et Conseil des États), l'échelon cantonal (Grand Conseil), le Conseil municipal est un organe représentatif de proximité. Il a notamment pour tâche d'adopter le budget et les comptes annuels, de voter des crédits pour des projets, de présenter des motions, d'adopter des règlements, etc. Le Conseil municipal est élu pour 5 ans (depuis 2015) et le nombre de ses membres est proportionnel au nombre d'habitants de la commune. À Plan-les-Ouates, le nombre de Conseillers municipaux était de 25 au 31 décembre 2024 :

Daouda BAGAGNAN	PS
Luis BRUNSCHWEILER	PLR
Evelyne CHENAUX-BOURQUIN	PVL - Federation
Anita DE MITRI	PDC - Le Centre
Roberto DI GIORGIO	MCG
Véronique DUBOIS	PLR
Sylvain DUPRAZ	PLR
Cédric EPENOY	PLR
Michel FAVRE	PLR
Romy FERRI ELIAS	PLR
Vincent GILLET	PDC – Le Centre
Nicolas LENOIR	PVL – Federation
Philippe ROCHETIN	PDC – Le Centre
Maxime ROHMER	Les Verts
Nathalie RUEGGER	PS
Alexandra SAAS	MCG
Marco SOLARI	Les Verts
Barbara SOULIER	PDC – Le Centre
Christophe STAUDER	Les Verts
Denis THORIMBERT	PDC – Le Centre
Pierre TORRI	Les Verts
Laurent ULRICH	MCG
Barthélémy VON HALLER	Les Verts
Séverine WEHRLI	Les Verts
Isabelle WILLIMANN	PDC – Le Centre

LE CONSEIL ADMINISTRATIF

Dans les communes de plus de 3'000 habitants, l'exécutif, élu tous les cinq ans, s'appelle Conseil administratif. Partout à Genève il compte 3 membres, sauf en Ville de Genève (5). A tour de rôle, un membre du Conseil administratif exerce la fonction de maire pour un an, période durant laquelle il représente sa commune et préside l'exécutif. Toutes les fonctions décrites ici peuvent naturellement échoir à des hommes ou à des femmes.

Le Conseil administratif définit en début de législature un certain nombre de priorités à court, moyen et long terme. Ces objectifs apparaissent notamment dans le programme de législature. Il remplit sa mission en pilotant les actions répondant aux besoins de la population, actions mises en œuvre par l'administration municipale sous la direction du secrétariat général.

Mario RODRIGUEZ	Les Verts
Fabienne MONBARON	PLR
Xavier MAGNIN	PDC – Le Centre

LE MAIRE

Maire pour 2023 – 2024 : Fabienne Monbaron

Maire pour 2024 – 2025 : Xavier Magnin

L'entrée en fonction se fait chaque année, le premier juin.

RÉPARTITION DES DICASTÈRES



XAVIER MAGNIN

FABIENNE MONBARON

MARIO RODRIGUEZ

Action sociale	Aménagement du territoire	Finances
Action sociale individuelle	Constructions	Espaces publics
Action sociale communautaire	Autorisations de construire	Environnement
Insertion professionnelle	Projets, réalisations	Énergie
Subventions	Sécurité	Déchets
Loisirs socio-culturels (enfance, jeunesse, familles, aînés)	Police municipale	Biodiversité
Écoles	Pompiers	Durabilité
Parascolaire	Protection civile	Mobilité
Culture	Samaritains	Réseau routier
Programmation, activités et patrimoine culturel	Domaine public	Bâtiments administratifs
La julienne	Sport	Immeubles communaux
Fonds de décoration	Centre sportif des Cherpines	Génie-civil
Loisirs	Infrastructures	
Subventions	Manifestations	
Petite Enfance	Subventions	
Ressources humaines	Promotion du sport	
État-civil	Administration générale	
Liens avec les entreprises	Accueil	
Le Sapay	Informatique	
	E-administration	
	Communication	

POPULATION

LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Promotions citoyennes

La cérémonie des Promotions citoyennes et accueil des nouveaux naturalisés s'est tenue le mercredi 28 février 2024 à l'Espace Vélodrome dans une ambiance conviviale et chaleureuse. 44 jeunes ayant accédé à la majorité en 2024 et 29 nouveaux naturalisés ont été accueillis à cette occasion et ont reçu un présent de la part des autorités communales.

Plus de 120 personnes étaient présentes à cette soirée et ont pu assister, et pour certaines participer, au spectacle d'improvisation théâtrale donné par deux artistes talentueux, M. Sarkis Ohanessian et Mme Valérie Tacheron de Impro.ch. Un cocktail dînatoire a clôturé la manifestation, permettant ainsi aux participants d'échanger entre eux et avec les autorités communales présentes.

Fête des 8P

Cette année, la cérémonie à l'intention des 163 élèves de 8P des écoles Pré-du-Camp, Champ-Joly et Le-Sapay¹ qui terminaient leur parcours dans les écoles primaires communales a eu lieu sous les meilleurs auspices. Ainsi, les Autorités communales (conseillers administratifs et municipaux) ont accueilli, le mercredi 26 juin en fin de journée à l'Espace Vélodrome ces nombreux élèves avec quelques discours. Ceux-ci ont été suivis des joyeuses productions des classes toujours très appréciées, en particulier par les nombreux parents venus les applaudir. Chaque élève a ensuite reçu une bande dessinée historique relatant la grande et la petite histoire de la commune, son patrimoine bâti et environnemental ainsi que ses traditions, avant de poursuivre la soirée avec une disco qui leur était spécialement réservée, dans la salle transformée pour l'occasion.

Fêtes des écoles

La Fête des écoles a eu lieu les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024. Les températures estivales ont permis aux enfants de profiter pleinement des animations sur temps scolaire. La programmation des animations a été répartie sur les deux journées, et la présence des samaritains a assuré la sécurité des enfants. Le cortège, dont le thème était le cinéma, a démarré à l'heure prévue et a été égayé par des déguisements, pancartes et références colorées. La coordination entre la police municipale, les pompiers volontaires et les Transports publics genevois a été réussie, assurant la sécurité de tous les participants.

La soirée de la Fête des écoles a également été une réussite, avec 26 stands de restauration et d'animations en tous genres. Le plan de la fête a été adapté pour améliorer la circulation entre les stands et les tables. L'ouverture des espaces de restauration à 16h30 a permis aux personnes de se restaurer avant l'arrivée de la foule. La gestion des normes de sécurité des stands de restauration a été exemplaire cette année, grâce à une collaboration étroite avec les restaurateurs.

En termes de gestion des déchets, l'utilisation de vaisselle réutilisable a permis une évolution du taux de recyclage de plus de 10% par rapport à 2022. Le passage à la boisson au gobelet réutilisable pourrait permettre d'économiser jusqu'à 2'000 litres de déchets sur l'ensemble de la manifestation.

¹ Les élèves de l'école Le-Sapay sont invités chaque année paire

Noces d'or, de diamant et de platine

Le jeudi 25 avril 2024, les autorités de Plan-les-Ouates ont reçu les habitants fêtant leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans) et de platine (70 ans).

Cette année, 19 couples sur les 37 fêtés ont assisté à la cérémonie, qui a symboliquement eu lieu dans la salle des mariages. M. Xavier Magnin, Conseiller administratif, a prononcé un discours, puis un cocktail dînatoire s'est tenu dans la salle communale.

Fête nationale du 1er août

Le Conseil administratif a souhaité moderniser la Fête nationale du 1er août, notamment en créant un nouvel Espace Lounge et en déplaçant le bar sur le haut de la Butte.

Cette célébration a été marquée par un magnifique spectacle de drones en fin de soirée.

Apéritif du Nouvel An et Mérite communal

Les autorités ont accueilli la population à la Salle communale afin de leur adresser les vœux pour la nouvelle année et également nommer le Mérite communal. Ce dernier a été décerné à Messieurs Gilles Martino, président et Christian Meyer, vice-président pour leur implication sans faille depuis de nombreuses années, au sein du Rugby Club de Plan-les-Ouates dans l'encadrement des jeunes et l'organisation de manifestations qui font rayonner notre Commune au-delà des frontières cantonales.

Repas de fin d'année scolaire

Le mercredi 12 juin 2024 s'est tenu le traditionnel repas de fin d'année scolaire. Ce moment de rencontre convivial et chaleureux a réuni les enseignants et membres du Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) des établissements scolaires de Plan-les-Ouates, le personnel communal et les élus politiques. L'établissement scolaire Le-Sapay, qui participe à cet événement une année sur deux était également présent. Au total, ce sont 146 personnes qui se sont inscrites.

LES PERMANENCES SOCIALES

La permanence impôts

Cette initiative vise à offrir aux habitants de Plan-les-Ouates et Bardonnex, disposant de revenus modestes, la possibilité de faire remplir leur déclaration d'impôts par un professionnel.

La permanence impôts permet aux habitants de faire remplir leur déclaration d'impôts par un professionnel, de répondre à leurs questions sur la taxation, les acomptes provisionnels et la fiscalité. Depuis 2022, la prise de rendez-vous se fait par téléphone, et le paiement de la prestation sur facturation. En 2024, 180 plages horaires ont été prévues, avec 191 inscrits et 175 déclarations finalement remplies par la fiduciaire Tout Impôts (TI). Certaines déclarations n'ont pas pu être effectuées car les habitants n'ont pas honoré leur rendez-vous ou n'ont pas complété leur dossier.

En termes de ressources humaines, le projet a mobilisé environ 54 heures de travail, incluant la gestion administrative et la présence à l'atelier. Les dépenses financières se sont élevées à Fr. 13'825.-, avec des recettes effectives de Fr. 4'500.-.

La permanence désendettement

Les travailleuses sociales du Service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ) sont régulièrement confrontées à des situations d'endettement chez les personnes qu'elles accompagnent, notamment chez les jeunes dès leur majorité. Ceci a pour conséquence de complexifier l'accès au logement, à l'emploi et à la formation dans certains domaines professionnels, mais également de déséquilibrer le budget mensuel, entraînant souvent la création de nouvelles dettes, nourrissant le cycle sans fin de l'endettement.

Considérant l'importance de ces enjeux, la Commune de Plan-les-Ouates et la Fondation genevoise de Désendettement (FgD) ont établi un partenariat, afin de renforcer leur collaboration en matière de désendettement.

La FgD met à disposition son expertise, un préavis rapide sur les situations et la possibilité d'entrer en matière sur le désendettement.

Les permanences ont lieu tous les 2èmes mardis du mois de 9 à 11h, sur inscription.

En 2024, 9 permanences ont été effectuées. Lors de ces permanences, 27 personnes sont venues consulter la FgD. La moyenne d'âge des personnes qui se sont adressées à la permanence cette année est de 40 ans.

Ce sont 13 dossiers de demande de prêt/don adressés à la FgD qui ont reçus une réponse positive. Parmi ces dossiers, six ont bénéficié d'un don complet, et n'ont ainsi rien dû rembourser à la fondation.

La prestation n'engendre aucun coût pour le SASJ. En 2024 toutefois, nous avons prévu du budget pour un envoi personnalisé du flyer de la permanence aux jeunes de 18 à 25 ans, avec un courrier d'accompagnement signé du magistrat en charge de l'action sociale, afin de les sensibiliser à la problématique de l'endettement et aux solutions existantes.

La permanence juridique

Considérant l'importance de ces enjeux juridiques, la Commune de Plan-les-Ouates a établi un partenariat avec une étude d'avocat, Etude WKLB, afin d'offrir une permanence juridique à un tarif abordable, sur son territoire.

Les avocats de l'étude sont également à disposition pour répondre directement, par téléphone ou par email, à des questions ponctuelles sur des situations concrètes que peuvent rencontrer les travailleuses sociales.

Les buts principaux de la permanence sont de soutenir les habitantes et les habitants dans leurs démarches juridiques, d'informer la population sur ses droits et les moyens de les faire valoir, de donner oralement les premières instructions concernant les démarches à effectuer, d'orienter vers le spécialiste le plus adapté à la situation en question, ou encore d'obtenir un second avis en cas de doute ou d'enjeux importants.

La permanence se déroule à Champ Ravy tous les vendredis entre 12h30 et 14h, sans rendez-vous. Elle est ouverte à la population de Plan-les-Ouates, Bardonnex et Perly, au prix de Fr. 45.- par consultation.

Le SASJ peut également délivrer des bons pour la permanence juridique dans le cas où les travailleuses sociales estiment que le coût est un frein pour que la personne s'y rende.

En 2024, la permanence a dispensé 41 consultations. La majorité dans le domaine du droit de la famille (séparation / divorce, entretien des enfants, placement à des fins d'assistance, etc.).

Il a aussi été répondu à des questions en droit : du travail, du bail, des assurances, des successions, de la circulation routière et du voisinage.

Accompagnement social

A Genève, c'est l'Hospice général (HG), instance cantonale, qui est en charge du soutien financier et administratif des personnes en difficulté. L'Hospice général intervient dans le cadre de la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI), qui fixe les critères d'obtention de ses prestations et les barèmes d'intervention.

Or, l'Hospice général ne peut proposer un accompagnement à toute une partie de la population, notamment aux personnes bénéficiant des prestations de l'Assurance-invalidité (AI) ou de l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS) – qui reçoivent souvent un complément du Service des prestations complémentaires (SPC) - ; aux familles qui bénéficient des prestations complémentaires familiales ; aux personnes qui ont des revenus supérieurs aux barèmes admis par la LIASI ; ou encore aux personnes sans statut légal en Suisse.

C'est pour accompagner ces personnes qui ne rentrent pas dans les conditions d'admission de l'Hospice général que la Commune de Plan-les-Ouates, à l'instar de plusieurs autres communes genevoises, a mis en place un service social communal.

Le secteur « action sociale individuelle » du SASJ offre un lieu confidentiel d'écoute, d'accompagnement social varié (orientation, désendettement, gestion du budget, logement, démarches administratives diverses) et un soutien financier ponctuel.

Toute personne résidant officiellement à Plan-les-Ouates et ne pouvant bénéficier de l'accompagnement

Insertion socio-professionnelle

Les conseillères en insertion socio-professionnelle apportent leur soutien aux jeunes de 18 à 25 ans sortis de l'obligation scolaire et n'étant pas inscrits dans un autre dispositif d'insertion professionnelle, proposant les mêmes prestations que le SASJ.

Les jeunes accueillis disposent d'un temps d'écoute, de conseils concernant l'orientation scolaire et professionnelle, d'informations sur les métiers et les formations, d'aide pour rechercher un stage, un apprentissage ou un premier emploi, de soutien pour optimiser leur dossier de candidature, etc.

En 2024, grâce à sa proximité et sa réactivité, le dispositif a permis d'accompagner 106 jeunes, dont 55 nouveaux. Les conseillères en insertion ont travaillé activement avec les travailleuses sociales du secteur action sociale individuelle lors d'interventions croisées en lien avec leurs domaines d'expertise. 17 jeunes suivis au niveau de l'insertion ont également été accompagnés par les travailleuses sociales.

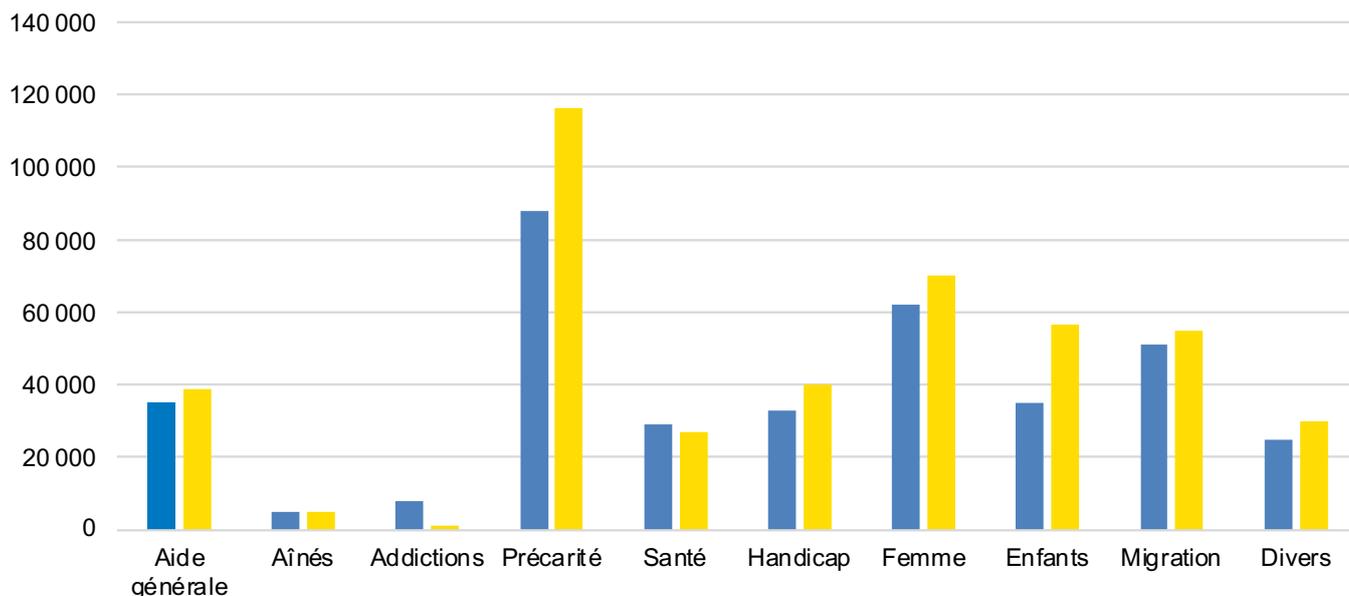
Au terme de l'année 2024, 47 jeunes ont trouvé un emploi ou une solution de formation, 14 jeunes ont poursuivi leur formation/apprentissage/emploi et 1 jeune bénéficie d'une mesure externe cantonale en vue d'une insertion professionnelle durable.

² Jusqu'au 31.12.2024, car dès le 1er janvier 2025, c'est la LASLP (Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité) qui entre en vigueur, entraînant des modifications dans les barèmes d'aide sociale et les modalités d'accompagnement. es élèves de l'école Le-Sapay sont invités chaque année paire

Subventions sociales

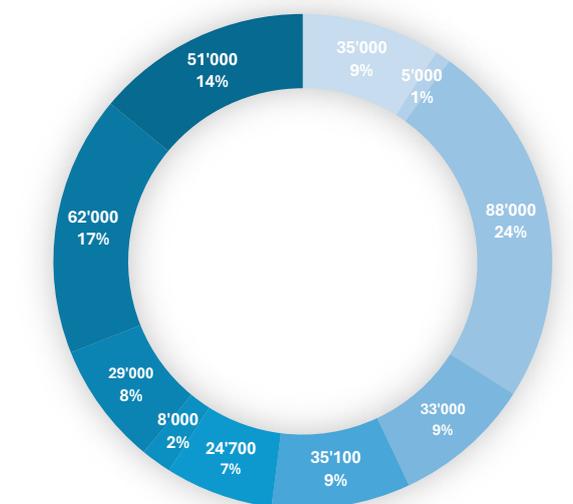
En 2024, le budget alloué aux subventions est de Fr. 439'800.-, ce qui représente une augmentation de 19% par rapport à l'année précédente. Le SASJ a reçu 118 demandes de subvention, ce qui est légèrement plus élevé qu'en 2023 (111 demandes). Le graphique ci-dessous présente la répartition des montants et le nombre d'organismes subventionnés par thème.

Répartition des subventions par thématiques 2023-2024



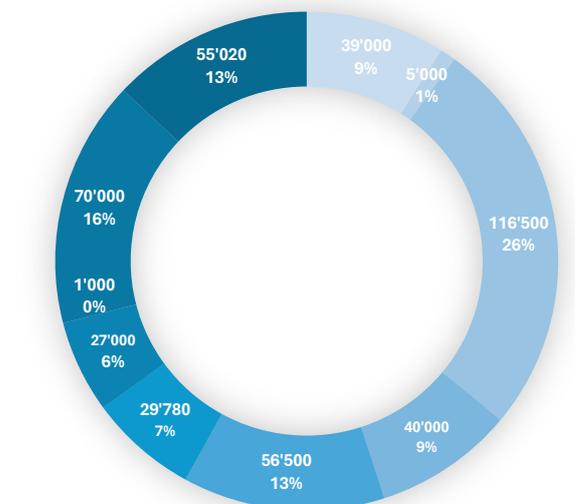
Nous retrouvons les variations dans les camemberts ci-après, qui illustrent la répartition des subventions 2023 et 2024 en pourcentage du budget (et les montants attribués).

Répartition par thématique pour 2023



- Aide générale
- Aînés
- Précarité
- Handicap
- Enfants
- Divers
- Addictions
- Santé
- Femme
- Migration

Répartition par thématique pour 2024



- Aide générale
- Aînés
- Précarité
- Handicap
- Enfants
- Divers
- Addictions
- Santé
- Femme
- Migration

Nous pouvons observer des augmentations substantielles au niveau de la précarité et de l'enfance et de la jeunesse. Augmentations qui reflètent bien les enjeux sociétaux auxquels nous devons faire face avec une inflation grandissante et un mal être général ressenti par les jeunes, pour lesquels les projets de soutien se développent.

Champ Ravy

Les activités de la rentrée 2023-2024 ont été enrichies par l'arrivée d'une nouvelle instructrice proposant des activités de bien-être et de danse. La gestion technique et l'entretien de Champ Ravy se sont améliorés grâce à l'introduction d'un nouveau poste d'intendance en octobre 2023. Caritas-Genève a annoncé qu'elle ne renouvelerait pas la Convention d'exploitation du Café-restaurant Le Ravy, dont les activités cesseront en août 2025. Le partenariat avec Locados reste un pilier important pour Champ Ravy, assurant un ancrage positif des jeunes dans le quartier. La Vélodrome Association de Quartier (VAQ) a modifié l'organisation de ses activités régulières et a arrêté définitivement le Marché du Vélodrome. Le Groupe de Gestion (GG) a connu des changements avec des départs annoncés, impliquant une période de transition pour retrouver de nouvelles forces bénévoles et expérimenter un nouveau mode de fonctionnement dès la rentrée prochaine. L'accueil adultes-enfants La Parent'aise, encadré par des professionnelles de la petite enfance et financé par le BIC, évolue de manière très positive.

Les objectifs de Champ Ravy sont de mettre à disposition des habitants un lieu de rencontres et de convivialité, de promouvoir le bien-être et le bien-vivre ensemble, de favoriser l'implication des habitants dans des projets de quartier, d'encourager la solidarité, la mixité, l'intégration multiculturelle et intergénérationnelle, de soutenir les projets transversaux entre associations et habitants, et de proposer des activités et animations accessibles à tous.

Les associations bénéficient de la salle de réunion pour faciliter les échanges et les rencontres. Le GG a connu des changements et a travaillé sur des activités comme les Friperies de Champ Ravy, la Fête de la Châtaigne, l'installation de la décoration de Noël, la Fête de la Saint-Nicolas, et des actions solidaires. Le SASJ a renforcé sa présence dans le quartier pour favoriser la cohésion sociale. Le GG a également travaillé sur la gestion des conflits internes et la dynamique du groupe.

Champ Ravy a offert une programmation de 33 cours et 8 activités ponctuelles en 2023-2024. Trois nouvelles activités sont proposées pour la rentrée 2024-2025. L'accueil adultes-enfants La Parent'aise a vu une augmentation significative de la participation, avec 38 familles et 58 enfants participant régulièrement. Le bénévolat a représenté un total de 655 heures, réparties entre les séances du GG, les activités au P'tidrome, la sous-commission de communication, la sous-commission des fêtes, et les contreprestations des instructeurs.

Caritas-Genève a annoncé la fin de la convention avec Le Ravy en août 2025. Le SASJ recherche un nouvel exploitant pour le Café-Restaurant du Ravy. Le Locados continue de fonctionner bien avec des accueils libres et des ateliers divers. La VAQ propose des activités pour tous les publics, et le recrutement de la nouvelle intendante a été réalisé avec succès.

Les projets participatifs de Champ Ravy

Le projet Café des parents, proposé par Mme Izumi Takase, a organisé quatre ateliers sur divers sujets tels que la gestion des émotions, la gestion des écrans en famille, l'arrivée du deuxième bébé, et la (dé)motivation des enfants à la maison, à l'école et ailleurs. Ce projet, désormais bien connu des parents, fonctionne bien avec un budget présenté de Fr. 1'500.-.

Le projet Installation du totem pour vélos, proposé par M. Marco Solari, vise à renforcer la mobilité douce dans le quartier. Il propose l'installation d'un totem à vélos mis à disposition des habitants et des passants, contenant des outils basiques pour la réparation des vélos. Le totem sera installé à côté de la pompe existante, avec un budget présenté de Fr. 3'979.-.

Le projet Fête de fin d'année du Vélodrome Intergalac'trick, proposé par le Vélodrome Association de quartier (VAQ), a organisé une animation du quartier pendant les fêtes de Noël. Au programme : parade lumineuse, atelier de jonglerie pour enfants, élaboration de lampions de Noël, élaboration des biscuits et photo pour enfants avec le père Noël, avec un budget présenté de Fr. 3'000.-.

Programme d'intégration communal

Une commune engagée pour l'intégration des étrangers

Suite à un processus participatif et consultatif de près de 18 mois, la Commune de Plan-les-Ouates s'est dotée d'un programme d'intégration voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 24 avril 2018 (D124-2018).

L'élaboration d'un Programme d'Intégration Communal repose sur la volonté du Conseil administratif de renforcer l'intégration des étrangers sur la commune de Plan-les-Ouates dans le but de renforcer la cohésion sociale entre les habitants et habitantes et de lutter contre l'exclusion.

Ce programme permet de considérer l'intégration comme un axe à part entière de la politique communale véhiculant des valeurs de respect, d'ouverture et de justice.

Les 4 axes du Programme d'Intégration communal – PICom :

1. Accueil et information

- Accueillir et informer les personnes nouvellement arrivées sur la commune afin de faciliter leur installation et leur intégration à Plan-les-Ouates.
- Accueillir les nouveaux habitants et les nouvelles habitantes en présence des Autorités
- Transmettre des informations adaptées à tous les nouveaux habitants et nouvelles habitantes
- Faciliter l'accès aux prestations municipales
- Exemple de projet : parcours d'accueil pour les nouveaux habitants et les nouvelles habitantes dès l'automne 2018

2. Apprentissage du français

- Faciliter l'intégration des personnes allophones en permettant l'apprentissage et la pratique du français.
- Promouvoir la langue française comme vecteur d'intégration
- Tisser des liens par le biais de la découverte de la langue et de la culture
- Faciliter l'apprentissage de la langue française par des projets adaptés et créateurs de liens sociaux
- Exemple de projets : Appren'TISSAGE, cours de Français au parc

3. Prévention des discriminations

- Prévenir les discriminations ethno-raciales ou basées sur la religion et venir en aide aux personnes victimes de ces préjugés.
- Sensibiliser la population à la diversité et à la lutte contre les discriminations
- Soutenir financièrement les associations et organismes menant des actions de lutte contre les discriminations.
- Former le personnel communal pour lui permettre de répondre au mieux aux demandes
- Exemple de projet : participation à la Semaine contre le racisme

4. Enfance

- Promouvoir l'égalité des chances des enfants.
- Défendre le principe d'égalité des chances en développant des projets d'encouragement préscolaire
- Encourager l'apprentissage du français dès le plus jeune âge tout en valorisant la langue d'origine
- Soutenir les mesures d'aide et de conseil à la parentalité
- Exemple de projet : espace d'accueil pour les enfants allophones pendant les cours d'Appren'TISSAGE

Appren'TISSAGE

Ce projet a pour objectifs de favoriser l'intégration sociale, culturelle et professionnelle grâce à l'apprentissage du français et aux différents événements organisés au sein d'Appren'TISSAGE. Il vise également à redonner confiance à des personnes coupées de leur milieu d'origine et à les aider à prendre leur place de citoyennes et citoyens à part entière.

L'année a été marquée par des changements importants dans l'équipe. La travailleuse sociale responsable du projet a quitté la Commune en septembre 2023, et la rentrée a été gérée par la travailleuse sociale suppléante avant l'arrivée de la nouvelle travailleuse sociale intégration en novembre 2023. De plus, une bénévoles a arrêté le projet en janvier, et un autre bénévoles a été absent de mars à juin pour des raisons médicales. Malgré ces changements, l'offre de formation est restée stable avec neuf cours proposés aux personnes allophones de la Commune.

En plus de l'enseignement du français, plusieurs activités ont été organisées, telles que la fête de l'Escalade et des interventions des agents de santé sur des thèmes comme l'alimentation et l'activité physique. L'espace accueil-enfant a bénéficié de la présence de deux éducatrices de la petite enfance rémunérées, permettant aux parents d'échanger avec des professionnelles sur leurs questionnements et difficultés avec leurs enfants. La cérémonie de remise des attestations a réuni tous les acteurs du projet le 18 juin 2024.

55 personnes se sont inscrites à Appren'TISSAGE durant l'année, dont 21 nouvelles inscriptions. 90% des participants résident à Plan-les-Ouates, et 40 attestations ont été remises lors de la cérémonie. Huit enfants ont fréquenté l'espace accueil-enfant.

Pour la première fois, des collaborations ont été établies avec les Agents de santé pour des interventions en classe et avec le Collectif les Boutures pour un spectacle de jonglerie lumineuse lors de la cérémonie de remise de diplôme.

Français au Parc

Ce projet a pour objectif de proposer des cours de français en extérieur durant l'été, afin de maintenir le niveau acquis par les apprenants pendant l'année scolaire et de réduire l'inhibition de certains participants en offrant un contexte de cours moins formel.

Durant les deux dernières semaines des vacances d'été, du 5 au 16 août 2024, dix cours de français ont été dispensés chaque matin de semaine sur le Mail 2000. Les enseignantes de l'année précédente n'étant pas toutes disponibles, trois nouvelles personnes ont été engagées, portant le nombre total d'enseignantes à cinq. L'enseignement s'est concentré sur des thèmes du quotidien tels que le transport, l'emploi et l'alimentation, avec un accent particulier sur l'acquisition de l'oral.

Un accueil pour les enfants a été prévu chaque matin par deux animateurs et deux animatrices, permettant aux parents de suivre les cours en toute tranquillité. Lors du dernier cours, un jeu d'expression corporelle a été organisé avec l'ensemble des participants et des enfants, suivi d'un buffet canadien sous la tente prévue pour Ploplage.

La fréquentation a été moitié moins forte que l'année précédente, avec une moyenne de 20 personnes par jour, mais est restée stable durant les deux semaines. Cette baisse s'explique par l'ouverture d'un nouveau cours de français au parc Geisendorf en Ville de Genève aux mêmes dates et créneaux horaires. Malgré cela, des liens forts se sont créés entre les apprenants et les enseignantes, permettant des cours très qualitatifs.

Parcours d'accueil pour les nouveaux habitants

Ce projet vise à permettre aux nouveaux habitants de Plan-les-Ouates de découvrir et de s'approprier leur nouveau lieu de vie, facilitant ainsi leur intégration. Il inclut l'organisation d'un parcours d'accueil de deux heures à pied, suivi d'un apéritif convivial, permettant également aux associations locales d'entrer en contact avec les nouveaux arrivants.

Le septième parcours d'accueil a eu lieu le 4 mai 2024, réunissant une cinquantaine de personnes de tous âges et nationalités. Organisé et animé par deux collaboratrices du SASJ, le parcours a présenté les lieux et dispositifs importants de la Commune. Les présentations de la VAQ, du JAPLO, du Locados, des Blés d'Or, de l'Association des intérêts de Plan-les-Ouates et de la Maison du Marais ont été faites par des représentants de ces associations. Le parcours a débuté par un café et des croissants à Champ Ravy et s'est terminé avec un apéritif à la Maison du Marais. Les flyers et programmes des lieux présentés et des différentes prestations de la Commune ont été mis à disposition lors de ce moment convivial.

Malgré le nombre conséquent d'inscriptions, il a été décidé de ne faire qu'un seul groupe avec une seule « guide » SASJ, permettant aux deux autres travailleuses sociales présentes de compléter, répéter pour les retardataires et répondre aux questions de façon individuelle. Une des travailleuses sociales s'est également présentée dès le début du parcours aux personnes allophones pour simplifier les informations données en groupe.

Un courrier d'invitation a été envoyé à 429 foyers (nouvelles arrivées depuis avril 2023) et 47 personnes ont assisté au parcours d'accueil, dont 10 enfants.

Le prochain parcours aura lieu le samedi 3 mai 2025.

Parent'aise et Maison en couleurs

Ce projet a pour objectif de créer un environnement inclusif, éducatif et stimulant au sein des espaces enfants-parents, répondant aux besoins variés des participants et renforçant les liens communautaires.

En 2023, le projet a accueilli 314 adultes et 360 enfants, dont 211 enfants de Plan-les-Ouates et 138 de Lancy. Les membres de la famille ont été au nombre de 272, avec 37 accompagnants professionnels et 5 intervenants externes spécialisés.

Pour l'année 2024, les objectifs incluent l'élargissement de la prestation à cinq demi-journées, l'engagement de personnel supplémentaire, et l'établissement de collaborations avec de nouveaux partenaires tels que l'École de Pont-Rouge et l'EVEPR Jardin des tout-petits. Le projet vise également à orienter le public vers d'autres prestations disponibles dans la communauté, à organiser des événements réguliers pour encourager les rencontres inter-familiales, et à créer des espaces d'échanges et de partages entre adultes sur des sujets familiaux, pédagogiques et culturels.

Des initiatives seront mises en place pour informer les participants sur les services de la commune et pour faciliter l'intégration des familles primo-arrivantes. Le projet prévoit également de renforcer le tissu social au sein de la communauté en collaborant avec les Agences d'Intégration Sociale.

Ces objectifs visent à répondre aux besoins évolutifs de la communauté et à renforcer les liens entre les participants, tout en créant un environnement accueillant et stimulant pour les enfants et leurs parents.

Intégrasciers

Les repas de quartier aux Sciers ont été initiés pour répondre aux besoins des habitants du quartier, notamment en termes de rencontres, de création de liens avec les voisins, et d'animation du quartier. Il vise également à permettre aux travailleurs sociaux de bénéficier d'événements facilitant la prise de contact avec une population souvent absente des actions habituellement proposées. Cela permet également de transmettre des informations sociales si besoin ainsi que des informations culturelles et de loisirs comme les animations en été ou les centres aérés.

Les objectifs du projet incluent la favorisation des rencontres entre habitants, l'intégration des personnes isolées dans le tissu social, le travail sur l'estime de soi et la reconnaissance, ainsi que l'identification de Pierrablanca comme un lieu ressource. Le projet permet également aux habitants d'échanger des compétences et de proposer leur aide selon leurs envies.

Le lancement du projet a été une réussite, avec des repas favorisant la rencontre de nombreuses familles. Ces repas ont eu un impact visible sur la vie de quartier, notamment lors de la fête des voisins. Plusieurs personnes à faible ressource ont participé aux repas, et des binômes ont été formés entre des bénévoles et des habitantes souhaitant pratiquer le français plus assidûment. Ces binômes ont permis de mettre en avant des situations personnelles inquiétantes, qui ont pu être relayées et suivies par les assistantes sociales du service.

En termes de participation, le projet a réalisé six repas, dont 2 barbecues, une raclette et un karaoké. Entre 15 et 40 personnes ont participé à chaque soirée. Neuf familles ont été fidélisées et sont revenues très régulièrement principalement maman avec enfants de 2 à 5 ans.

Contrat de quartier intercommunal La Chapelle Les Sciers (LCLS)

En 2024, le Contrat de quartier a organisé neuf séances tout au long de l'année, avec une participation variant de 7 à 10 membres par séance, ainsi qu'une Assemblée de quartier tenue le 21 mars. Deux membres ont quitté le groupe au cours de l'année. Les membres ont également tenu deux stands pour informer les habitants sur le dispositif et les mobiliser pour des événements de quartier, notamment Happy Sapay avec animation et café/thé offert, ainsi que Bien'venu en juin.

Le développement des pages du site internet www.chapellesciers.ch a été une autre réalisation importante. Le Groupe de suivi de projets (GSP) comptait trois membres à la fin de l'année, malgré deux démissions. Ce groupe a suivi dix habitants ayant proposé des idées, ce qui a conduit à huit projets en cours ou à venir.

Le Comité de pilotage (COFIL) était composé de neuf membres et a mené cinq auditions de porteurs de projets, aboutissant à l'allocation de cinq budgets. De plus, le COFIL a soutenu les communes pour relayer un projet trop ambitieux pour le dispositif.

Trois projets ont été réalisés : une journée de la lecture internationale à voix haute organisée avec le CAD et la participation de crèches, des cours de français dans le quartier lancés à la rentrée de septembre avec quinze apprenantes venant deux fois par semaine à la Boîte, et des affiches stop-mégots imprimées avec des cendriers de poches en cours de réalisation, qui seront distribués dès les beaux jours. Ces affiches comportent également un code QR renvoyant au site et fournissant des informations sur les mégots et leur nocivité.

Deux autres projets seront mis en place courant 2025 : des cours de l'urgence chez l'enfant donnés par Save a Life, et l'installation d'une slackline à la Bistoquette, inaugurée avec les extérieurs de la coopérative l'été prochain.

SUBVENTIONS SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La solidarité dans tous ses états

Ce projet, organisé par le SASJ depuis 2008, vise à sensibiliser la population de Plan-les-Ouates aux problématiques de solidarité internationale à travers divers événements.

En 2024, la thématique choisie était « Changement climatique et projets solidaires ». Le projet s'est articulé autour de trois axes principaux : une exposition des associations soutenues, une conférence-débat accompagnée d'un jeu collaboratif, et des animations culturelles, artisanales et culinaires.

L'exposition a permis à vingt-huit associations, dont la Fédération genevoise de coopération et cinq de ses membres, de présenter leurs projets et d'échanger avec le public et les élus. Une table ronde intitulée « Projets solidaires : quelles solutions face à l'urgence climatique ? » a été organisée en collaboration avec la Fédération genevoise de coopération, réunissant divers intervenants pour discuter des solutions face au changement climatique.

Un atelier participatif, « la fresque du climat », a également été proposé, réunissant une vingtaine de personnes pour sensibiliser aux mécanismes du changement climatique. Bien que l'objectif de participation n'ait pas été atteint, les participants ont apprécié l'atelier.

Les animations culturelles ont inclus le spectacle pluridisciplinaire « Les Chants de la Vie », qui a mobilisé plus de trente personnes pour une prestation d'une heure, ainsi qu'un rallye de la solidarité pour les familles, organisé en partenariat avec le JAPLO. Ce rallye a vu la participation d'une quarantaine d'enfants et a été très bien reçu.

En termes de fréquentation, environ 700 personnes ont assisté à l'événement sur deux jours, avec des retours extrêmement positifs de la part des participants.

Subventions aux associations

En 2024, le nombre de demandes de subventions a augmenté de 38% par rapport à 2023, atteignant un total de 84 demandes. Cette hausse est attribuée au forum « La solidarité dans tous ses états ! » qui s'est tenu les 9 et 10 février 2024.

Pour les subventions de coopération au développement, la thématique choisie pour 2023-2024 était l'éducation et la formation. Vingt-sept projets ont été sélectionnés, répartis dans les catégories suivantes : scolarisation des enfants, construction et aménagement d'écoles et de centres de formation, formation pédagogique, éducation et tradition, formation et entrepreneuriat. Les montants alloués varient de Fr. 3'000.- à Fr. 15'000.-, avec un total de Fr. 219'100.- attribués.

En ce qui concerne les subventions pour les droits humains, onze demandes ont été reçues et sept projets ont été sélectionnés. Les montants alloués varient de Fr. 9'000.- à Fr. 14'800.-, avec un total de Fr. 73'300.- attribués.

Pour le suivi de l'aide humanitaire, seize demandes ont été reçues et huit projets ont été sélectionnés, principalement en Afrique et en Afghanistan. Les montants alloués varient de Fr. 4'920.- à Fr. 15'000.-, avec un total de Fr. 73'300.- attribués.

Une subvention de fonctionnement de Fr. 3'000.- a été accordée à l'association Kumiji pour la création d'une Maison Agri-Kulturelle au Sénégal. Parmi les nouvelles associations soutenues, on trouve Greenseed, Hand in Hand Suisse, Zédaga, ESGRA, AFA, et ANS, qui ont des projets variés allant de la formation des femmes au leadership aux cours de musique et danse traditionnelle.

Nettoyage citoyen

L'édition 2024 du Nettoyage Citoyen Intercommunal a été organisée le 18 septembre 2024. Suite au succès des éditions précédentes en 2022 et 2023, cette troisième édition a été réalisée en collaboration avec les communes de Lancy, Onex, Confignon et Bernex, ainsi qu'avec les Établissements publics pour l'intégration (EPI), initiateurs du projet en 2021 à Plan-les-Ouates.

L'objectif principal de cet événement est de sensibiliser la population à la préservation de l'environnement et de répondre aux doléances concernant la gestion des déchets. Malgré les travaux en cours dans le quartier des Cherpines, l'événement a été maintenu pour continuer à sensibiliser les habitants et les nouveaux arrivants.

Chaque commune a organisé son propre parcours de nettoyage et a sollicité son public de manière autonome. À Plan-les-Ouates, les participants se sont retrouvés à l'Arcade Vélodrome pour une explication du déroulement, suivie de la distribution du matériel et de la séparation en trois groupes. Le nettoyage a débuté à 14h et s'est terminé au Centre sportif des Cherpines, où un atelier d'upcycling a été animé par l'association SuperPapier. Les discours de MM. Xavier Magnin et Rolf Gobet ont précédé le goûter de clôture préparé par les EPI.

L'événement a mobilisé environ 220 personnes, dont de nombreux enfants, et a permis de collecter près de 1200 litres de déchets, incluant des bouteilles en PET, de l'aluminium, du carton, du verre, ainsi qu'une grande quantité de mégots et de puffs. Parmi les découvertes insolites, on peut citer des casseroles, un éplucheur et un cadre de vélomoteur.

La collaboration avec la Distillerie de Saconnex-d'Arve et les produits du terroir de Plan-les-Ouates a permis de mettre en avant des produits locaux. La buvette non alcoolisée, gérée par les jeunes en stage XP, a proposé des boissons éthiques et responsables.

L'événement a été un succès, atteignant les objectifs de sensibilisation, d'inclusion et de mélange social. Les participants ont apprécié les rencontres et les échanges, et les plus jeunes ont pu profiter de l'atelier SuperPapier pour réaliser des bricolages à partir de matériaux recyclés.

ENFANCE

PETITE ENFANCE

L'accueil en multiâge

Un groupe multiâge est le regroupement d'enfants d'âges différents. L'ambiance du groupe multiâge est proche du milieu familial et favorise donc la sécurité affective des enfants accueillis.

Dans un groupe multiâge, on vit ensemble. On apprend à se situer par rapport à l'autre et grâce à l'autre. L'entraide, la collaboration, le respect des plus petits ou des plus grands sont favorisés. Les grands sont fiers de montrer et les plus jeunes d'imiter.

Il est proposé une à deux fois par jour, un atelier par tranche d'âge pour des moments d'éveil, de créativité de mouvement, de musique, de cuisine, d'histoires, de bricolage, de peinture, etc. Les enfants du même âge, se retrouvent pour partager ces moments dans le plaisir d'être ensemble.

Les fratries sont généralement intégrées dans le même groupe, ce qui favorisera les interactions et les échanges des parents avec le même personnel éducatif.

L'équipe éducative est souple, sensible et observatrice pour bien connaître les enfants accueillis. Elle a la capacité de modifier la prise en charge ou les activités du moment afin de répondre au mieux aux parents et aux enfants vivant dans le groupe.

DÉVELOPPEMENT IMPORTANT DE L'OFFRE EN MATIÈRE DE PLACES D'ACCUEIL

Ouverture de la crèche PotiMarron

La Commune de Plan-les-Ouates a saisi l'opportunité offerte par la construction des immeubles de la Bistoquette, situés aux Sciers, pour lancer un ambitieux projet de crèche. Cette nouvelle institution, qui comptera 32 places, répondra aux besoins croissants des jeunes familles des nouveaux quartiers, dont la démographie est en pleine expansion.

Le projet est en cours de réalisation au rez-de-chaussée de l'immeuble B de la coopérative d'habitation. La livraison est prévue pour juin 2025, avec une ouverture aux premiers enfants en août de la même année. Le programme pédagogique de la crèche mettra l'accent sur l'éveil à la nature, avec de nombreuses sorties en forêt prévues pour les enfants.

Nouveau partenariat Les P'tits PLO

La Commune de Plan-les-Ouates a acheté 10 places dans une nouvelle structure d'accueil privée qui a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2024. C'est un nouveau type de collaboration puisque c'est la première fois que la Commune développe un partenariat avec une entité privée. Cela a nécessité l'élaboration d'un contrat de prestations.

Le montage de ce projet est fort intéressant. La Fondation FORPRO a signé un contrat de bail avec l'association Pop e Poppa pour la location de locaux au sein d'un immeuble, situé Route de la Galaise 23-25, à Plan-les-Ouates permettant ainsi le déploiement d'une nouvelle crèche. Ce lieu novateur met un accent fort sur la formation des jeunes et permet donc le déploiement de nombreuses places de formation et de stage. Ce qui répond aux valeurs communales.

ATTRIBUTIONS

L'attribution des places d'accueil

Les places d'accueil pour les enfants sont attribuées tout au long de l'année, selon les disponibilités des institutions. Les demandes sur liste d'attente pour une place en structure collective sont centralisées par le secteur administratif du Service de la petite enfance.

Cette organisation vise à :

- Simplifier les démarches d'inscription pour toutes les familles souhaitant une place en structure collective.
- Informer les familles sur la procédure et le renouvellement des demandes.
- Favoriser l'échange avec les familles pour les orienter vers un placement adapté à leurs besoins.
- Accompagner de manière plus étroite les familles ayant un enfant avec des besoins spécifiques.
- Ajuster les offres d'accueil en fonction des besoins des familles.

Coordonner l'attribution des places avec les entités subventionnées et garantir le respect des critères d'attribution.

Les critères d'attribution

À la rentrée 2024-2025, 130 places ont été attribuées dans les structures d'accueil à prestations élargies (SAPE). Les règlements et les critères d'attribution, définis par le Conseil administratif, mettent en avant plusieurs paramètres essentiels. Les places sont prioritairement réservées aux enfants résidant dans la commune.

L'attribution se fait en fonction des disponibilités, de l'antériorité de la demande, de la tranche d'âge de l'enfant, de l'accueil d'une fratrie, de la situation sociale de la famille, ainsi que de la date d'entrée en collectivité souhaitée.

Cette organisation vise à répondre au mieux aux besoins des familles tout en assurant une gestion équitable et transparente des places disponibles.

MANIFESTATIONS PETITE ENFANCE

Sirop dansant

Le 24 novembre 2024, le Service de la petite enfance a organisé son traditionnel Sirop dansant à la Salle communale de Plan-les-Ouates. Ce moment festif et de partage fréquenté par environ 50 enfants et leurs familles était animé par Philippe et le « Petit Bal pour Tous ».

Les délicieux cakes et sirops proposés par les cuisiniers de nos institutions ont régalé les estomacs des petits et des grands.

Les collaboratrices « papillons » qui effectuent les remplacements et les adjointes des structures d'accueil ont représenté le Service lors de cette manifestation, avec le soutien de deux emplois jeunes.

Fête des tout-petits

Lors de la seconde édition de la Fête des tous petits à Plan-les-Ouates, plus de 500 petits enfants ont eu l'occasion de s'amuser avec enthousiasme grâce aux nombreux stands créés et animés par les équipes éducatives des institutions de la petite enfance de la commune. Cet événement au-delà d'un simple rassemblement, constitue un moment privilégié pour la petite enfance, offrant une opportunité annuelle de rencontre et d'échange pour les

enfants, les familles et le personnel dans une ambiance conviviale et festive. Le Mail 2000, lieu de l'événement, s'est métamorphosé en un véritable espace dédié à l'enfance, et ce, malgré un temps humide qui a finalement apporté une touche de fraîcheur bienvenue.

Fêtes internes

Les institutions organisent des fêtes pour l'Escalade, Noël et Pâques. Les enfants participent à des activités comme des bricolages et des confections culinaires. Pour l'Escalade, les enfants défilent dans leurs déguisements et dégustent la soupe et la marmite en chocolat avec leurs familles. À Noël, les enfants décorent les lieux et partagent un repas préparé par les cuisiniers.

À Pâques, ils participent à la chasse aux œufs et profitent des animations.

Pour la fête des parents, un petit déjeuner est proposé lors duquel les parents admirent les décorations et dégustent des viennoiseries faites par leurs enfants.

Structure d'accueil municipalisées

Les crèches CielBleu, VéloRouge et Zinzolin proposent un accueil multiâge et leur fonctionnement global est identique. Dans le but de travailler en cohérence et d'harmoniser nos pratiques, des outils de travail communs ont été mis en place dans chaque institution.

Ceci permet également pour les personnes remplaçantes de retrouver les mêmes outils dans chaque institution dans lesquelles elles vont faire des remplacements.

Pour donner suite à une formation au printemps dernier entre les cuisiniers de nos IPE et le Service Santé de l'Enfance et de la Jeunesse (SSEJ) sur l'introduction de la diversification alimentaire, une séance d'information commune a été organisée pour toutes les Structures À Prestation Élargie. Le but de cette soirée à laquelle était invitée une diététicienne du SSEJ.

Les parents ont été très preneurs de ces informations et ont apprécié l'intervention de la diététicienne qui a pu répondre à toutes leurs interrogations.

CielBleu

Le CielBleu est une crèche multiâge de 64 places, qui est située en zone industrielle, divisée en deux ailes communicantes. Chaque aile comprend deux groupes de 16 enfants, répartis par tranches d'âge. La crèche dispose de nombreux espaces, dont une salle de mouvement, un aqualudique, une salle polyvalente, une cuisine adaptée aux enfants, une bibliothèque, une salle de créativité, une esplanade et une terrasse extérieure.

Deux éducatrices ont participé à la formation Bouger, Jouer, Créer proposées par le SSEJ sur le thème de l'aménagement de notre espace extérieur. Elles ont mis en œuvre et proposé à toute l'équipe du CielBleu un nouvel aménagement ainsi qu'une charte d'utilisation de cet espace. Le projet a été présenté à l'équipe éducative et aux parents via le journal de la crèche. Il est en place depuis le mois de mai 2024 et tout le monde est ravi de ce nouvel aménagement.

Durant l'année 2023-2024, l'Atelier des découvertes a abordé le thème « Les animaux ». L'objectif était de donner la possibilité aux enfants de découvrir, d'explorer, d'expérimenter, de jouer, de parler et de développer leur créativité autour des différents types d'animaux qui existent et de leurs environnements. La faune est tellement riche et il y a beaucoup de choses à découvrir à travers ce thème. Par exemple, pour les insectes volants : qu'est-ce qu'un insecte ? Comment font-ils pour voler ? C'est bizarre les yeux d'une mouche...

Tant de questions sur lesquelles les personnes d'ateliers se sont attardées afin de pouvoir répondre aux enfants. Ainsi, chaque mois, les ateliers ont proposé des activités en lien avec ce thème et l'esplanade a été aménagée en fonction de celui-ci. Les enfants ont pu regarder, écouter, toucher, sentir... Ce thème a permis plein de découvertes et d'explorer différents aspects sensoriels.

Vélo Rouge

La crèche VéloRouge a ouvert ses portes le 10 janvier 2011. Les espaces en rez-de-chaussée de cet immeuble d'habitation ont pu être adaptés pour la création d'une crèche de 32 places destinée à l'accueil d'enfants âgés de 4 mois à 4 ans. Située au rez-de-chaussée, la crèche se dégage sur un petit jardin et donne directement sur le Mail, espace propice aux promenades et aux jeux.

Cette année, le thème « l'environnement et moi » a été exploré à travers des activités adaptées à chaque tranche d'âge.

La dimension motrice : sorties à la ludothèque, bibliothèque, parcs, et visites à la crèche CielBleu ont permis aux enfants de découvrir leur environnement proche.

La dimension sensorielle : éveil des sens avec des activités culinaires et créatives, comme élaborer de la peinture à partir de pelures de légumes et cultiver des pommes de terre avec le chef cuisinier Aymeric.

La dimension intellectuelle : jeux et lectures pour apprendre les noms des insectes du potager et de notre environnement.

La sensibilisation à la protection de la planète : éco-gestes enseignés par Adèle et Barnabé aux plus jeunes.

Les activités ont suivi le rythme des saisons et les événements institutionnels, tout en respectant l'évolution et les besoins des enfants.

Le projet « Bougeons par tous les temps » vise à passer une matinée dehors pour exercer les capacités motrices des enfants et se connecter à leur environnement au fil des saisons.

L'équipe éducative met un point d'honneur à proposer aux enfants diverses sorties durant l'année avec tous les enfants, du plus petits au plus grands. Ils ont la chance de partir découvrir des expositions à la Julienne, des baignades à la piscine du Ciel Bleu ou encore profiter des joies de la neige mais également une sortie exceptionnelle pour les futurs écoliers.

Les « grands » quittant la crèche ont eu la chance de pouvoir rencontrer, lors de la sortie de fin d'année, un apiculteur qui leur a permis d'utiliser les outils du monde de l'abeille. Nous avons profité d'une journée rythmée par l'observation des abeilles avec la loupe et d'une dégustation de miel. Ce fut une belle journée ponctuée aussi par un pique-nique en forêt et une balade qui a permis aux enfants de se mettre dans la peau d'explorateurs.

Zinzolin

Ouverte depuis août 2021, la crèche Zinzolin accueille 45 enfants et 37 familles. La capacité d'accueil de la crèche est de 32 enfants, 9 enfants à temps plein, 36 enfants à temps partiel.

Le fil conducteur de l'année 2023-2024 a été « Les couleurs ». Chaque mois, une couleur a été abordée lors d'une semaine thématique et une activité avec du matériel varié et polyvalent a été proposée au sein de l'Atelier des découvertes. Durant ces semaines colorées, nous avons proposé aux enfants de porter une touche de la couleur du mois, par exemple un bracelet, un tee-shirt, des chaussettes ou tout autre accessoire. Philippe, le cuisinier, a également été mis à contribution et a préparé des repas de la couleur du mois.

Dans le cadre des Ateliers des découvertes, les futurs écoliers sont partis une journée au Jardin Botanique. Celle-ci fut bien remplie et les enfants ont pu découvrir les différents endroits du parc. Ils ont ensuite pique-niqué et ont profité d'un moment de repos avant de poursuivre leur journée qui s'est terminée au bord du lac.

Lutins

La garderie Les Lutins est une structure d'accueil à prestations restreintes. 20 enfants sont accueillis par demi-journée, soit 40 enfants par jour, accompagnés par une équipe de professionnels de l'enfance expérimentés, selon la réglementation en vigueur. L'éducatrice responsable a la double casquette éducatrice/responsable. Elle assure l'organisation de l'accueil et la coordination avec le Service de la petite enfance. Elle collabore étroitement avec les autres structures d'accueil municipalisées. Elle est garante du bien-être de chaque enfant, de chaque personne travaillant aux Lutins ainsi que de l'application du programme pédagogique.

Tout au long de l'année, nous avons travaillé sur le matériel polyvalent. Nous avons réfléchi, travaillé en équipe et fait des lectures sur le sujet. Proposer ce type de matériel nécessite une préparation en amont. Chaque combinaison de matériel doit être testée. Des jeux dans lesquels l'enfant peut mettre son imagination en action où il peut s'exprimer, perfectionner ses mouvements, explorer, découvrir, apprendre, faire des liens entre les concepts, comprendre le monde qui l'entoure. Jouer tout en se développant à son rythme, simplement en osant prendre des initiatives, en valorisant les idées et trouvant des solutions, en vivant des frustrations et des réussites.

Cette année nous avons adaptés le mobilier à toutes les tranches d'âge accueillies à la garderie (18mois-4ans). Grâce à un budget spécial, nous avons commandé des tables modulables et des chaises évolutives. Les chaises peuvent être ajustées en hauteur afin de s'adapter à la taille de l'enfant.

Elles sont conçues pour offrir un bon soutien ergonomique, ce qui aide à maintenir une bonne posture. Ce mobilier nous permet de nous adapter aux besoins de petits et grands, tout en favorisant le confort et la santé.

Des sorties en forêt pour les crèches municipalisées de la Commune

Les crèches municipalisées de la Commune organisent régulièrement des sorties en forêt et ceci par tous les temps. Celles-ci favorisent le contact avec la nature et permettent aux enfants d'appivoiser la forêt en jouant à cache-cache dans les taillis, se couchant dans les feuilles et les cailloux, en touchant la mousse et les écorces des arbres, en écoutant le bruit de la forêt, en respirant son odeur et en observant l'évolution au fil des saisons. Des activités structurées sont ensuite proposées en intérieur comme des empreintes de feuilles à la peinture, des herbiers ou encore du collage de matériaux ramassés dans la forêt.

Le développement durable est encouragé, car un enfant qui profite de la forêt la respectera plus tard.

STRUCTURES D'ACCUEIL SUBVENTIONNÉES

Crèche Le Serpentin

La crèche Le Serpentin est une structure d'accueil à prestations élargies (SAPE) de 94 places, proposant un accueil à la journée. Elle est fermée durant 4 semaines en été et les vacances de Noël.

Des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur le toit du bâtiment. Cette installation permet à l'institution de bénéficier d'une infrastructure moderne faisant baisser significativement leur coût en électricité, puisque le tarif facturé par la Commune est inférieur d'un tiers à celui du réseau des SIG.

Jardin d'enfants Les Abeilles

Le jardin d'enfants Les Abeilles est une structure d'accueil à prestations restreintes (SAPR) de 33 places, proposant jusqu'à huit demi-journées d'accueil par semaine. Elle est fermée pendant les vacances scolaires.

Actuellement, le jardin d'enfants occupe des locaux au rez-de-chaussée de l'école Champ Joly CE, permettant de réaliser leur accueil et activités durant la période de travaux. Les nouveaux locaux seront livrés en été 2025, situés au rez-de-chaussée des immeubles appartenant à Paroisse catholique de Plan-les-Ouates, ils permettront aux enfants et leurs familles de profiter d'une infrastructure moderne donnant sur le mail de Plan-les-Ouates.

FORMATION

Discipline positive

Durant toute l'année 2023-2024, l'ensemble du personnel de la petite enfance a pu bénéficier d'une formation, sur le thème de la Discipline Positive. Cette formation a permis entre autres de mettre en lumière une nouvelle méthode éducative ni autoritaire, ni permissif afin de développer chez l'enfant l'autonomie et la coopération.

Cette méthode permet aux enfants de développer avec confiance les compétences de vie dont ils ont besoin pour devenir des adultes épanouis. C'est une pédagogie par l'encouragement axée sur la recherche de solutions élaborées de manière collaborative.

L'objectif est de valoriser l'enfant, qu'il comprenne que le succès vient de lui, qu'il a tous les moyens de réussir, qu'il a progressé.

Une soirée d'information en la présence des formateurs Izumi Takasé et Philippe Hochstrasser a été proposée aux parents, en janvier 2024.

Cours premiers secours

Le Service de la petite enfance assure avec rigueur le suivi de la formation continue obligatoire en « premiers secours – urgences pédiatriques PBLS et BLS-AED-SR » pour tout le personnel éducatif, conformément aux exigences professionnelles. En 2024, ce ne sont pas moins de sept sessions qui ont été organisées tout au long de l'année, permettant à 53 collaborateurs de bénéficier de cette formation essentielle. Cette formation est nécessaire pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants en milieu préscolaire, en dotant le personnel des compétences pour réagir efficacement en cas d'urgence.

SAINet

Depuis le mois d'août de cette année, le Service de la petite enfance utilise l'application SAINet pour facturer les frais d'écolage aux familles. Cinq collaborateurs des institutions municipalisées et subventionnées ont suivi une formation à cet effet au cours du premier trimestre 2024.

Une nouvelle fonctionnalité a été introduite pour permettre aux familles de recevoir les factures par courriel sécurisé. Le premier envoi par ce moyen a eu lieu en août, et à ce jour, 32% des familles ont opté pour cette méthode.

LOISIRS 4-12 ANS ET ÉCOLES

Ecoles

A la rentrée scolaire 2024-2025, 1'365 élèves (dont 658 élèves scolarisés au Sapay) fréquentent les établissements Champ-Joly/Pré-du-Camp et Le-Sapay. En sus 25 élèves sont en classes d'intégration. En comparaison, à la rentrée scolaire 2023-2024, 1'388 élèves (dont 665 élèves scolarisés au Sapay) étaient inscrits (27 élèves en classes d'intégration).

Restaurant scolaire « Le Para-dîne » et activités parascolaires

Jusqu'en juin 2024, ce sont 556 élèves qui sont inscrits au GIAP, soit environ 60% des élèves scolarisés, pendant la pause de midi, avec une moyenne de 430 élèves fréquentant nos restaurants scolaires communaux, Galette, Vélodrome et salle communale chaque jour. Dès septembre 2024, ce sont 535 élèves inscrits avec une moyenne de fréquentation journalière de 420 élèves. À ces chiffres s'ajoutent 25 élèves inscrits dans les classes intégrées (CLI). Notons que pour le restaurant scolaire du groupement intercommunal Le-Sapay, pour l'année scolaire 2023-2024, 79 % des élèves sont inscrits au GIAP. Ce sont respectivement 527 élèves, avec une moyenne de 432 mangeant au restaurant scolaire quotidiennement et 523 élèves inscrits pour l'année scolaire 2024-2025, avec une moyenne de 418.

Après un mandat de 4 ans avec la Fondation PRO entreprise sociale privée, les repas sont préparés et livrés dès la rentrée scolaire 2024 par la société KIDELIS SA, dans nos trois restaurants scolaires labellisés Fourchette verte junior et GRTA : Vélodrome, La Galette et Salle communale.

Jardin d'Aventures de Plan-les-Ouates (JAPLO)

Les enfants fréquentant l'Accueil libre, les Mercredis et Centres aérés sont encadrés par une équipe d'animation socioculturelle engagée par la FASE.

Accueil libre : le JAPLO propose un accueil libre pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les jours après l'école ainsi que le mercredi toute la journée et durant les vacances scolaires. La fréquentation habituelle est de 25 enfants par accueil en moyenne.

Mercredis aérés (4-6 ans, sur inscription)

Année 2023-2024	Nombre d'enfants inscrits	Année 2024-2025 (situation au 12.11.2024)	Nombre d'enfants inscrits
23.08 au 30.12.23	28	19.08 au 29.12.2024	24
10.01 au 27.03.24	28	08.01 au 16.04.2025	23
17.04 au 19.06.24	28	07.07 au 18.06.2025	23

La capacité maximale est de 24 enfants. Le nombre d'enfants indiqué correspond aux factures émises. Il peut être supérieur pour les raisons suivantes :

- annulation et remplacement
- certains enfants ne viennent que le matin, le matin avec repas ou que l'après-midi

Centre aéré d'été (4-6 ans, sur inscription)

2024		Nombre d'enfants inscrits	Capacité maximale
Vacances de Pâques	8 au 12 avril	24	24
Vacances d'été	1er au 5 juillet	45	45
	8 au 12 juillet	46	45
	15 au 19 juillet	32	32
	22 au 26 juillet	21	32
	12 au 16 août	45	45

La capacité d'accueil maximale pour les semaines du 15 au 26 juillet est diminuée afin de permettre une ouverture durant les vacances de Pâques.

Subventions scolaires et associatives jeunesse (4-12ans)

Des subventions sont octroyées :

- aux établissements scolaires pour les sorties scolaires (camps, courses d'école, visites, transports), spectacles, manifestations/fêtes, documentation, bibliothèque et projets pédagogiques;
- aux colonies et associations de loisirs membres du GLAJ-GE qui ont accueilli des enfants domiciliés sur la commune de Plan-les-Ouates;
- à différentes associations qui proposent des prestations de loisirs pour les enfants (Colonie Arc-en-Ciel, Ludothèque, JAPLO, Bataille des Livres).

Prix communaux- établissements de l'enseignement du secondaire II

20 prix ont été décernés aux élèves ayant obtenu la meilleure moyenne (min. 5.0) parmi tous les établissements du secondaire II cantonaux, à leur CFC ou certificat de maturité (résidant sur la commune) ou pour avoir fait preuve d'un engagement remarquable au niveau social ou d'une grande solidarité et d'entraide (non-résidents admis).

Visite de la Mairie par les élèves de 7P

Afin de développer et favoriser la citoyenneté des enfants de la commune, le secteur Ecoles organise depuis 2017 des visites de la Mairie pour les élèves de 7P des écoles de Champ-Joly, Pré-du-Camp et du Sapay.

Onze classes ont ainsi été accueillies à la Mairie en janvier et février 2024. Les enfants ont été reçus par Xavier Magnin, Conseiller administratif, qui leur a présenté l'organisation politique de la Commune et a répondu à leurs nombreuses questions. Des explications et mises en situation ont permis aux 177 élèves de comprendre la fonction de trois salles emblématiques : la salle du Conseil municipal, la salle des mariages et la salle des commissions. Les figures politiques de la Commune, actuelles et passées, leur ont également été présentées.

Les élèves ont aussi visité le Service des espaces verts et de l'environnement où ils ont eu un aperçu des équipements employés et des métiers qui y sont exercés. Finalement, les élèves ont découvert les sous-sols de la piscine. Des explications intéressantes leur ont été données, notamment concernant les filtres et produits qui permettent de garantir la qualité de l'eau.

Visites de Berne par les élèves de 8P, printemps et automne

Les élèves de 8P se rendent chaque année à Berne pour visiter le Palais fédéral. Lancées en octobre 2013, ces sorties ont pour objectif de sensibiliser les élèves à la citoyenneté et à la vie politique suisse.

Durant les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, quatre sorties ont été organisées pour les élèves de 8P des écoles de Champ-Joly et Pré-du-Camp, deux au printemps et deux en automne 2024. Tous les groupes ont eu le privilège de découvrir l'intérieur du majestueux Palais fédéral et l'organisation du Parlement helvétique. En parallèle, de nouvelles activités ont été proposées pour enrichir ces journées. Ce printemps, une visite guidée participative du musée de la communication a été proposée, suivie d'une exploration autonome du lieu. Ce musée, très interactif et ludique, a enthousiasmé les enfants. Cet automne, pour favoriser l'éducation citoyenne et politique, les classes ont été accueillies par l'association « Forum politique Berne », qui leur a proposé d'explorer la notion de démocratie, à travers une activité pédagogique. Enfants et personnes accompagnantes, dont le président de la commission sociale et enfance, ont également pu se détendre lors d'une balade vers le parc aux ours et un pique-nique en commun.

Mise en œuvre d'un potager école de Pré-du-Camp

Un groupe d'enseignantes et d'enseignants de l'école de Pré-du-Camp et des membres de l'équipe éducative de la CLI ont sollicité la Commune afin de mettre en place un jardin potager pédagogique pour les élèves. Ce projet, coordonné par le secteur Ecoles, a été mis en œuvre grâce à la collaboration avec les enseignantes et enseignants et le Service des espaces verts et de l'environnement.

En 2024, l'équipe enseignante a pu bénéficier d'une formation d'une demi-journée, délivrée par l'association « Graine de Carotte » et financée par la Commune. Les enseignantes et enseignants ont ainsi pu bénéficier d'apports théoriques et d'un moment pratique qui leur ont permis de mieux appréhender le potentiel de ce potager scolaire.

Installation de bancs de l'amitié préau école Champ-Joly

Deux bancs de l'amitié ont été installés dans le préau de l'école Champ-Joly : un pour la division élémentaire et un pour la division moyenne. Cette belle initiative vient des élèves eux-mêmes. Elle a été formulée lors d'un conseil d'école, parmi d'autres propositions ayant pour but d'améliorer le bien vivre ensemble et la solidarité au sein de l'établissement. Ces bancs permettent aux élèves qui se sentent isolés ou qui ont plus de difficultés de socialisation de rencontrer des camarades pour un moment de jeu ou d'échange.

Ce projet a été réalisé de manière collaborative entre l'école, le Service de l'environnement et des espaces verts ainsi que le secteur Ecoles. Il a été inauguré le 3 juin 2024 en présence des autorités, avec un goûter offert pour les enfants.

Animations pédagogiques en lien avec la pépinière des Cherpines pour les élèves de 4P

Depuis son inauguration le 31 mai 2024, la Pépinière des Cherpines a accueilli plus de 900 arbres destinés au futur écoquartier du Rolliet, prévu pour 2028. En attendant de rejoindre Le Rolliet, ces arbres poussent dans une pépinière qui se veut aussi un lieu d'apprentissage. Dans cette optique, un projet captivant a été proposé aux élèves de 4P (7-8 ans) des écoles de Champ-Joly et Pré-du-Camp, du 9 au 13 septembre 2024.

Ils ont pu découvrir l'univers fascinant des arbres à travers des activités ludiques et éducatives, en classe et sur le site. Grâce à des jeux de piste et à des expériences interactives, ils ont exploré la structure de l'arbre, ses besoins, son cycle de croissance et de reproduction, tout en prenant conscience de l'importance de la végétalisation urbaine face au changement climatique.

Chaque classe a également parrainé un arbre, qui sera planté dans le quartier du Rolliet. Les enfants auront l'occasion de retourner à la pépinière en 2027 pour observer l'évolution de « leur arbre » et l'accompagner vers son nouvel habitat. Ce projet inspirant, porté par l'association J'aime ma planète, le Service de l'environnement et des espaces verts et le secteur Ecoles, se poursuivra avec trois nouvelles volées de 4P.

Relai au sein de la Commune de la campagne «mois sans tabac»

Durant le mois de novembre, le secteur Ecoles, en collaboration avec la déléguée à la communication du SASJ, ont relayé la troisième édition de la campagne de santé publique « Mois Sans Tabac », qui est portée par la Confédération. Des affiches ont été distribuées et une communication a été faite sur les réseaux sociaux.

Début décembre 2024, un total de 10'694 participants ont été enregistrés. Le canton de Genève est le plus représenté avec 2'860 participants. La majorité des participants, soit 56%, sont âgés de 18 à 30 ans. La répartition entre hommes et femmes est équilibrée, avec une proportion de 50% pour chaque genre.

ADOLESCENCE ET JEUNES ADULTES

RECRUTEMENT EN DIRECT

Ce projet, initié par le Conseiller administratif Xavier Magnin et co-construit entre le SASJ et l'OFPC, vise à mettre en lien des jeunes de 18 à 25 ans avec des entreprises pour décrocher des places d'apprentissage.

Les activités du projet incluent la prospection téléphonique auprès de 38 entreprises, la préparation des jeunes via des entretiens d'accompagnement individuels, la communication auprès des jeunes des communes de Plan-les-Ouates et Bardonnex, ainsi qu'aux partenaires sociaux. Une permanence informatique a été mise en place pour compléter les dossiers de candidature, et un café gourmand a été organisé avant le RD pour un moment informel avec les entreprises.

Le projet a vu la participation de 18 entreprises, dont 11 de Plan-les-Ouates, offrant 94 places d'apprentissage dans 28 métiers. Au total, 245 entretiens ont été réalisés entre employeurs et candidats, parmi ces derniers 10 jeunes de Plan-les-Ouates et 19 jeunes du Cycle d'Orientation.

Dans les partenaires du projet, la Commune a pu compter sur des partenaires externes comme les TSHM, le Locados, et des partenaires internes comme l'OFPC et Espace Entreprise. En termes de ressources humaines, 77 heures de travail ont été réparties entre conseillères en insertion, équipe administrative, communication, et responsables de service. Les ressources financières se sont élevées à Fr. 243.70.-, dépensés entre les frais de fonctionnement et les frais de communication.

La communication autour du projet a inclus la diffusion de 20 affiches et 40 flyers, une communication sur les réseaux sociaux avant et pendant l'événement, un article dans le journal communal « Ouverture » n°61, et l'envoi de mails aux partenaires sociaux par l'OFPC.

Une huitième édition est prévue en février 2025. Le projet continuera de collaborer avec les écoles pour préparer les jeunes, de développer le réseau et de démarcher les entreprises, de valoriser les métiers moins connus, et de réfléchir aux besoins des jeunes pour proposer des ateliers thématiques.

Atelier première déclaration d'impôts

Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à l'importance de remplir leur déclaration fiscale dès leur majorité.

L'atelier « Première déclaration » a été proposé sur trois dates en mars 2024, avec une participation totale de 27 jeunes. Ces ateliers, animés par Alex Da Cruz, taxateur à l'Administration fiscale cantonale (AFC), ont permis aux jeunes d'apprendre à remplir leur propre déclaration fiscale et de comprendre l'importance des acomptes provisionnels et des délais. Les jeunes ont également eu la possibilité d'ouvrir un compte e-démarches pour faciliter leurs futures déclarations d'impôts.

Les dépenses financières se sont élevées à Fr. 360.-, avec des recettes effectives de Fr. 135.-.

Locaux de musique et de danse

Les locaux de musique et de danse, situés à l'École de Champ-Joly, au Groupement intercommunal Le Sapay et à La villa, sont destinés aux jeunes de moins de 25 ans de la commune. La mise à disposition de ces locaux est gratuite, mais les groupes utilisateurs doivent fournir une prestation gratuite chaque année.

Les objectifs du projet incluent offrir aux jeunes la possibilité de développer leur potentiel créatif et artistique, être à l'écoute des groupes lors de la séance de bilan annuelle, et créer une dynamique de groupe en organisant des événements comme l'Ignifuge festival. Les groupes peuvent présenter leur travail lors de divers événements communaux.

La séance annuelle des locaux a eu lieu le 22 mai 2024 et a rassemblé environ 25 jeunes. Les groupes ont partagé leur bilan de l'année, leurs besoins et leurs propositions pour la suite. La soirée s'est poursuivie par une grillade à La villa. Les retours des groupes sur les locaux ont été variés : les locaux de musique à Champ-Joly sont appréciés pour leur bonne insonorisation et leur calme, mais critiqués pour le manque de lumière et la mauvaise isolation électrique. Le local de danse à Champ-Joly est apprécié pour son grand espace et son parquet idéal pour la danse, mais les horaires sont jugés restreints. Les locaux de musique au Sapay sont bien situés et calmes, mais souffrent de mauvaise insonorisation et de climatisation.

En termes de participation, 16 groupes de musique et de danse ont utilisé les locaux en 2023-2024, représentant 46 personnes. Les locaux ont été partagés entre les groupes selon des créneaux horaires définis. Les groupes ont également eu l'opportunité de se produire lors de l'Ignifuge festival et d'autres événements communaux.

Ignifuge festival

Le festival Ignifuge, organisé par le SASJ en collaboration avec les jeunes musiciens et danseurs des locaux de musique et de danse de la Commune, vise à offrir une plateforme professionnelle pour les jeunes talents et à sensibiliser le public local à leur travail.

En 2024, six groupes de musique et un groupe de danse, représentant une quarantaine de personnes, se sont produits à l'Ignifuge Festival. Plus de 40 jeunes ont été investis dans l'organisation et la gestion du festival, certains participant aux séances d'organisation, d'autres étant engagés comme stagiaires XP sur divers stands. Le festival a attiré environ 120 personnes entre 16h et 22h30.

Le comité de l'Ignifuge Festival, composé de représentants des groupes, d'un travailleur social du Locados et du coordinateur des locaux de musique et de danse, a joué un rôle crucial dans l'organisation. Ils ont géré presque tous les aspects du festival, de la création des affiches à la coordination de la programmation, en passant par l'installation technique et la gestion des infrastructures.

La Julienne a préparé la salle et le jardin pour le festival, tandis que le Locados a tenu un stand de crêpes et aidé à l'installation du matériel. Les TSHM ont installé un stand de prévention et assuré la bonne tenue de l'événement.

En vacances dans mon quartier

« En vacances dans mon quartier » (EVD MQ) vise à répondre aux besoins des jeunes de la Commune de Plan-les-Ouates en leur offrant des formations certifiantes et des activités pendant les vacances, notamment pour ceux qui ne partent pas en vacances.

En 2024, le projet a proposé une formation au rôle de moniteur et monitrice de camps et centres aérés, en collaboration avec le secteur action sociale individuelle. Cette formation, organisée par CEMEA, comprenait cinq modules sur cinq demi-journées, couvrant des sujets tels que les besoins de l'enfant et de l'adolescent, les attitudes éducatives, la préparation et l'animation d'activités de loisir, ainsi que la sécurité physique et la responsabilité juridique. Une sixième demi-journée a été ajoutée pour compléter la formation, avec des rencontres avec Caritas et la colonie de vacances Arc-en-ciel, ainsi qu'une présentation du SASJ sur la recherche d'emploi.

Le projet a également inclus une activité de bubblefoot au Groupement intercommunal Le-Sapay (GILS), organisée par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM). Cette activité a attiré 50 jeunes et a été un grand succès, favorisant la participation des jeunes aux rencontres de « Sport pour tous » (SPT) qui se déroulent de novembre à mars.

En termes de participation, la formation CEMEA a été doublée en raison de l'intérêt manifesté par les jeunes, avec 30 inscrits et 28 participants, dont 8 jeunes habitant le périmètre des Sciers. L'activité de bubblefoot a réuni 50 jeunes, dont 24 âgés de 10 à 14 ans et 16 de plus de 14 ans.

Le projet a mobilisé plusieurs partenariats, notamment avec FASE, CEMEA et GILS. Les TSHM ont animé le bubblefoot et proposé un goûter, tandis que CEMEA a fourni les modules de formation basés sur les principes de l'éducation active. GILS a mis à disposition la salle de sport et une salle de cours pour la durée de la formation.

PLOPlage

PLOPlage fait partie de l'initiative « En vacances dans mon quartier ». Cet événement, devenu incontournable dans le quartier du Vélodrome, est très attendu par les parents et les enfants dès la fin du mois de juin. Après la reprise post-COVID en 2022, l'événement a été organisé en collaboration avec les partenaires jeunesse et le restaurant Le Ravy.

En 2024, un nouveau format a été expérimenté en scindant les deux semaines de PLOPlage, avec des activités proposées lors de la première semaine des vacances scolaires et de la dernière semaine avant la rentrée. La première journée s'est bien déroulée et a été suivie par une soirée d'inauguration avec un concert du groupe de jeunes artistes « Les Dékalés ». En fin d'été, l'événement s'est clôturé par une soirée « Ramène ta brochette », qui a réuni de nombreux participants malgré le temps pluvieux.

Les activités proposées ont été variées et ont su séduire les habitants de la commune. Parmi les animations, on retrouve la glissade géante, des ateliers pour enfants animés par les jeunes du Locados, une grande roue en bois, des séances de maquillage, une initiation au cirque, un rodéo électrique, une initiation à la boxe thaïlandaise, une initiation au roller, un mur de grimpe, des spectacles de magie, une activité de celo-graff, un terrain de foot gonflable, des concerts et une disco.

La fréquentation de l'événement a été de 1'505 personnes sur les deux semaines, avec une légère baisse par rapport aux éditions précédentes (1'625 en 2023 et 1'790 en 2022). La scission de l'événement en deux semaines distinctes a permis de lisser la participation, avec 755 participants la première semaine et 750 la deuxième semaine.

Propose !

« Propose ! » vise à encourager l'engagement des jeunes de la commune de Plan-les-Ouates, âgés de 15 à 25 ans, en leur offrant un accompagnement professionnel pour la réalisation de leurs projets. L'objectif est de développer leurs compétences en gestion de projet, de renforcer leur sentiment citoyen, et de les aider à concrétiser leurs idées créatives et innovantes.

En 2024, 4 projets ont été soutenus :

- *Beaucoup trop*

Le court-métrage « Beaucoup trop », réalisé par Christelle Brusini et son équipe, dans le cadre d'un projet de fin d'études à l'ESRA Côte d'Azur aborde le sujet de la bipolarité.

Mot de Christelle : « Ce court-métrage mêle à la fois documentaire et fiction et a pour but de représenter au mieux la bipolarité tout en donnant la parole aux personnes concernées. J'ai eu la chance d'interviewer sept personnes faisant partie de l'association Le Phare des 2 Pôles qui ont partagé leur vécu. Ce projet a été une expérience humaine, remplie de belles rencontres et d'émotions. Chaque personne que j'ai rencontrée a pu témoigner de sa bipolarité, permettant ainsi de montrer les divers aspects de cette maladie ».

- *Des étoiles pleins les yeux*

Projet d'étude de Laura Mermod. Organisation d'une journée caritative pour l'association « nos p'tites étoiles ». (Financement fait par le prêt de salle et non pécuniaire).

- *Listening party de Shorty7G*

Organisé par 100sations, une association de jeunes de La villa, la listening party de Shorty7G est un événement qui a eu lieu au Groove le 18 septembre dernier.

Description des jeunes : « L'association « 100sations » est fière de présenter son premier événement, une soirée visant à célébrer et promouvoir la sortie imminente du nouveau projet musical du jeune artiste genevois « Shorty7G ». Une listening party consiste en une écoute privée du projet en avant-première avec le but de compter la présence de médias, artistes et structures importantes afin de promouvoir le projet ».

- *80 degrés à l'ombre*

«80 Degrés à l'Ombre» est un moyen métrage de Noam Azouz, étudiant à la haute école des arts de la scène de Suisse Romande, La Manufacture : Un projet qui traite de thématiques relationnelles, dans un contexte de réchauffement climatique poussé à l'extrême. Le film parle de cinq individus qui se retrouvent enfermés dans un appartement à cause d'une vague de chaleur mortelle, et qui profitent de cette situation pour régler leurs comptes. Le projet a mobilisé plusieurs partenariats, notamment avec les partenaires jeunesse FASe, le Locados et l'équipe TSHM B2P. Les services communaux ont également été sollicités selon les projets, avec le travailleur social jouant un rôle de facilitateur pour aider les jeunes à poser les bonnes questions lors des réunions.

Nuits vivantes

Le projet « Nuits vivantes » initié par SASJ, vise à prévenir et réduire les risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants chez les jeunes dans l'espace public et lors de certaines manifestations.

En 2024, trois tournées des « chasseurs de soifs » ont été mises en place dans l'espace public au printemps, en collaboration avec des jeunes, pour sensibiliser aux risques liés à la consommation de produits et à l'utilisation de préservatifs. Pendant la fête des promotions c'est environ 200 sirops ont été servis à la population. Les chasseurs de soifs ont aussi été intégrés dans les événements Ignifuge et Rock d'Arare. Une nouvelle formation de la FEGPAC a été donnée en début décembre pour former une quinzaine de nouveaux jeunes qui rejoindront le dispositif lors des prochaines tournées.

Les objectifs du projet incluent la mise en cohérence des actions de prévention sur la commune, la proposition d'actions concertées entre les différents acteurs de terrain, la formation des jeunes et des professionnels pour développer une vision commune de la prévention, et le développement d'outils et d'un langage précis concernant la prévention et la réduction des risques.

En termes de formation, une dizaine de jeunes ont été formés avec l'aide de la FEGPAC à La villa. Les discussions ont porté sur la consommation d'alcool en général et le rapport personnel des jeunes avec les consommations et les fêtes. Les interventions ont repris avec les différentes activités estivales, notamment lors de la Fête des écoles, du Festival Rock d'Arare, de l'Ignifuge festival et de diverses interventions mobiles en soirée.

Le projet a également impliqué des partenariats avec la FEGPAC et la FASe, qui ont apporté leur expertise sur les questions de consommation de la jeunesse dans l'espace public.

La Villa

La Villa, situé à Plan-les-Ouates, vise à offrir un espace de développement pour les jeunes associations, en leur permettant de s'épanouir et de développer leur potentiel créatif et associatif.

En 2024, La Villa a continué à soutenir les associations en leur fournissant des espaces de travail, des bureaux pour les tâches administratives, une salle de sport pour les entraînements, une cuisine, et un espace de détente avec un jardin et une salle de jeux. Les jeunes ont pu profiter de permanences le mercredi soir pour utiliser des équipements comme le babyfoot, la table de ping-pong et le flipper.

La fin d'année a été marquée par le déménagement vers la nouvelle maison située au chemin des Cherpines. Ce déménagement a représenté un défi logistique important. Il a nécessité la coordination des associations pour trier, inventorier et transporter tout le matériel des bureaux et des espaces communs. Grâce à une collaboration étroite avec le SCA, le déménagement s'est déroulé avec succès.

Parmi les nouvelles associations ayant rejoint La villa en 2024, on compte 100sations et Bougeons Ensemble. Ces deux associations se sont rapidement intégrées et se montrent très actives dans leurs projets. 100sations a notamment organisé une « Listening Party » soutenue par la commune au Groove, tandis que Bougeons Ensemble a créé un espace d'entraînement sportif dans la salle commune polyvalente de l'ancienne villa avant de déménager.

La Meute Wato, souhaitant se développer davantage et s'individualiser des scouts de Confignon pour devenir les scouts de Plan-les-Ouates, a travaillé sur un projet de reprise de l'ancienne villa en fin d'année. Suite à un préavis favorable de la Commune, le groupe Wato n'a donc pas emménagé dans la nouvelle villa.

La nouvelle villa abrite donc quatre associations : S/O Media, Néon Nights, Bougeons Ensemble et 100sations.

En résumé, 2024 a été une année de transition et de stabilisation pour La villa. De nombreux défis ont été réalisés, permettant de poser des bases solides pour l'avenir.

Un temps pour soi

« Un Temps pour soi » a été organisé dans le cadre de la semaine événementielle autour de la santé mentale par l'Office cantonal de la santé, la Commune de Plan-les-Ouates et la FASe. Cet événement, qui s'est tenu le mercredi 9 octobre 2024, a proposé des ateliers de bien-être destinés aux jeunes de 15 à 25 ans.

Le projet a été initié suite à un constat des conseillères en insertion du SASJ, qui ont observé un profond mal-être chez de nombreux jeunes qu'elles accompagnent. Ce mal-être est attribué à divers facteurs tels que les problèmes de santé mentale, le harcèlement scolaire ou en ligne, les conflits familiaux, le décès d'un proche, les difficultés liées à la formation en entreprise, la peur de l'avenir, les problèmes de logement et l'isolement social.

Les objectifs du projet étaient de sensibiliser les jeunes à l'importance de la santé mentale, de leur faire découvrir des outils et des activités pratiques pour améliorer leur bien-être mental et réduire le stress, et de créer un espace d'échange entre les jeunes et les professionnels.

Les activités proposées comprenaient un atelier de pleine conscience pour réduire le stress et améliorer la concentration, un atelier d'improvisation pour favoriser l'expression et la confiance en soi, un atelier créatif pour renforcer l'estime de soi, et un atelier de boxe thaïlandaise pour promouvoir l'activité physique et améliorer le bien-être physique et mental. Une pause gourmande a également été organisée pour encourager les bonnes habitudes alimentaires et partager un moment convivial.

En termes de participation, 1505 courriers d'invitation ont été envoyés aux jeunes de 15 à 25 ans de la Commune de Plan-les-Ouates, et 20 jeunes ont participé aux ateliers. Les ateliers se sont déroulés à Champ Ravy et au Vélo-D, avec une participation de 5 à 8 jeunes par atelier.

Le projet a mobilisé plusieurs partenariats, notamment avec la FASe, le TSHM B2P, le Locados, et des partenaires externes spécialisés dans le domaine du bien-être et de la santé mentale.

AÎNÉS

GYM SENIOR

Gym Senior au parc vise à offrir des cours de gym douce adaptés aux seniors durant les semaines d'été, permettant de maintenir une bonne santé physique et mentale, de compenser la réduction des activités disponibles pour les seniors durant l'été, et de lutter contre l'isolement en offrant à toute personne de plus de 60 ans la possibilité de participer sans inscription et gratuitement.

Les cours, animés par Françoise, une coache sportive reconnue et appréciée des seniors, comprennent un échauffement, des exercices de renforcement musculaire, de souplesse et de coordination, et se terminent par des étirements, des exercices de respiration et de relaxation. Ces séances, qui se déroulent en plein air, ont rencontré un vif succès cette année encore, avec une fréquentation moyenne de 25 à 30 personnes par cours.

Entre le 1er juillet et le 15 août 2024, 13 leçons de gym ont été organisées les lundis et jeudis matin de 9h15 à 10h15, avec une monitrice professionnelle de Gym Senior – Pro Senectute. À la fin du dernier cours du jeudi 15 août, le SASJ a offert un moment convivial avec café, thé et biscuits, permettant aux participants de se rencontrer et d'échanger. La présence du SASJ a permis de mettre en lien des aînés avec la travailleuse sociale communautaire et d'informer sur d'autres projets destinés aux seniors.

Le partenariat avec Gym Senior Genève – Pro Senectute a été très efficace, permettant une organisation rapide et facile du projet. Les ressources humaines mobilisées pour le projet ont totalisé 12 heures et 30 minutes, incluant les contributions des travailleurs sociaux, de l'équipe administrative, de la communication et du responsable de service. Les dépenses financières se sont élevées à Fr. 2'005.-, incluant les coûts de fonctionnement et de communication.

Atelier d'alimentation

L'atelier d'alimentation est un cadre convivial, qui permet à des personnes seules, âgées ou isolées de se rencontrer de manière régulière afin de partager un repas préparé par des bénévoles. L'atelier a lieu une fois par semaine les jeudis de 12h à 14h.

L'atelier en quelques chiffres :

- 45 ateliers d'alimentation ont été organisés entre janvier et décembre 2024.
- En 2024, 3 bénévoles ont arrêté et 2 nouvelles ont commencé.
- 14 bénévoles ont été impliqués dans l'atelier d'alimentation en fin 2024 (17 en 2023).
- En-dehors du temps de séances (3 fois par année), des courses et la planification des menus, l'atelier d'alimentation mobilise 5 à 8 bénévoles entre 9h et 14h30 tous les jeudis.
- En moyenne, 23 convives se sont inscrits (25 en 2024).
- Entre 3 et 9 convives ont utilisé le transport pour se rendre à l'atelier.
- 3 convives viennent depuis l'EMS Happy Days.

Sortie des Aînés

La sortie annuelle des aînés a été organisée le samedi 31 août 2024. Cette année, les retraités de la commune ont eu le plaisir de visiter le Juraparc, situé dans le Jura vaudois, un parc animalier unique où cohabitent ours bruns et loups. Les participants ont également pu admirer des bisons, des chèvres et des lamas, accompagnés par des guides passionnés.

La journée a commencé par une visite du parc, suivie d'un repas convivial permettant aux participants de se retrouver et de partager un moment chaleureux. L'après-midi s'est poursuivie par une balade au bord du lac de Joux sous un ciel radieux.

Depuis 2023, l'organisation de cette sortie est confiée au SASJ, qui s'investit particulièrement en encourageant la participation des aînés, en organisant le transport des personnes à mobilité réduite et en participant à la journée. Cette sortie annuelle a pour objectifs de créer du lien social entre les retraités de la commune, de permettre aux nouveaux habitants de faire des rencontres et de promouvoir les projets de la commune.

Cette année, 123 personnes se sont inscrites à la sortie et 119 ont effectivement participé, un chiffre similaire à celui de l'année précédente. La moyenne d'âge des participants était relativement semblable aux éditions précédentes, avec quelques personnes présentant de légères difficultés de mobilité.

L'organisation de la sortie a rencontré quelques difficultés, notamment pour trouver un lieu répondant à tous les critères. Cependant, grâce à la collaboration avec l'agence de voyage Transcontinental et la présence de deux travailleuses sociales, deux Samaritaines, un guide de l'agence, un civiliste et trois jeunes en AIR, la journée s'est déroulée sans incident.

Noël des Aînés

Le Noël des Aînés est un événement annuel rassemblant 450 aînés autour d'un repas de fin d'année offert par la Commune. L'édition 2024 s'est tenue le samedi 14 décembre 2024 à l'Espace Vélodrome. Servi par les magistrats et les conseillers municipaux, ce repas traditionnel est l'occasion de célébrer la fin d'année tout en témoignant reconnaissance et gratitude aux aînés pour leur contribution précieuse à la vie communale et sociale.

Le Noël des Aînés a pour principal objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées en ces jours de fêtes. Traditionnellement, le Noël des Aînés est donc un acte de solidarité et d'humanité.

La manifestation est également un événement qui permet aux Autorités communales d'échanger directement avec les aînés.

Le Noël des Aînés en quelques chiffres :

- 428 aînés inscrits, contre 402 en 2024
- 9 employés communaux
- 5 emplois jeunes
- 13 aînés ont fait appel au transport
- 18 conseillers municipaux et 3 conseillers administratifs
- 1 aide-soignante
- 2 pompiers
- 2 samaritains
- 1 représentant des églises catholique et protestante
- 1 photographe

Plan canicule

Les mesures de prévention canicule mises en place en visent à protéger les aînés et les personnes fragiles des effets des grandes chaleurs en renforçant les solidarités de proximité et en mettant en service une salle climatisée.

En 2024, aucune alerte canicule n'a été déclenchée par le Service du médecin cantonal, bien que l'été ait été très chaud entre mi-août et début septembre. Les critères de canicule n'ont pas été atteints, car les températures moyennes n'ont pas dépassé les seuils requis pour déclencher une alerte.

Journée internationale des personnes âgées

Journée internationale des personnes âgées, célébrée le 1er octobre, vise à sensibiliser la population aux enjeux liés au vieillissement et à valoriser la contribution des personnes âgées à la société.

En 2024, le SASJ a organisé deux événements pour marquer cette journée : une conférence sur le thème de l'Amour à tout âge et un tournoi intergénérationnel de tennis de table. La conférence a abordé des sujets souvent tabous comme l'amour et la sexualité à un âge avancé, ainsi que des aspects psychologiques et sexologiques de la vie des aînés, incluant le cycle de la violence et le consentement.

Le tournoi intergénérationnel de tennis de table, qui s'est tenu le 22 novembre, a été organisé en collaboration avec les Blés d'Or et le Locados. Six équipes intergénérationnelles ont été constituées début septembre et se sont entraînées pendant quatre semaines. Une septième équipe, composée de deux jeunes, a rejoint le tournoi. Cet événement a permis de créer un espace de dialogue et de favoriser les échanges entre générations.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

Petit-déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises (organisé avec l'AZIPLO)

Cette année, c'est à l'EPIC traiteur, qu'une cinquantaine de représentants d'entreprises nouvellement arrivées à Plan-les-Ouates se sont retrouvés. L'objectif de ce désormais traditionnel rendez-vous du début d'année pour les nouveaux arrivants : leur souhaiter la bienvenue, aborder certains aspects importants de leur établissement à Plan-les-Ouates (développement, conditions cadres, offre sportive et culturelle, insertion professionnelle et emploi, etc.) et rencontrer les représentants de la Commune et de l'AZIPLO.

Journée des Entreprises

La journée des Entreprises a eu lieu, comme chaque année, début octobre à l'Espace Vélodrome. Consacrée à la thématique de l'intelligence artificielle, cette journée a permis aux entreprises de la commune de découvrir des cas d'usages concrets d'entreprises ayant intégré l'IA et de comprendre comment cette technologie peut leur servir de levier pour innover et se développer.

Les visites d'entreprises ont quant à elles permis aux participants de découvrir les trois fondations de soutien à l'entrepreneuriat genevois la FONGIT, la FAE et l'OPI ; mais aussi la Fondation Partage et le studio multimédia La Souris Verte.

Au total, ce sont près de 180 représentants du tissu économique local qui ont pris part à cette journée en assistant à la table-ronde, en participant aux visites d'entreprises ou en profitant du cocktail dînatoire.



Visites du Conseil municipal

Les membres du Conseil municipal de Plan-les-Ouates sont invités régulièrement à rendre visite aux entreprises sur la Commune. Ces visites ont pour but de mettre en lumière la qualité et la diversité du tissu économique. C'est ainsi qu'en 2024, ils ont pu découvrir l'un des quelques acteurs de notre écosystème horloger qui contribue à faire vivre et perdurer l'artisanat d'art les Ateliers Blandenier ou bien La Manufacture, le laboratoire du pâtissier Othmane Khoris et I have a drink, la cave à vins et spiritueux.

Ces visites furent l'occasion d'en apprendre plus sur leurs activités et axes de développement et pourquoi ils ont choisi Plan les Ouates pour s'y établir.

De nombreux prix récompensent les entreprises de Plan-les-Ouates

2024 a été une année exceptionnelle pour nos entreprises locales, marquée par de nombreuses distinctions prestigieuses notamment le Grand Prix de l'économie, le Prix de l'immobilier suisse, le Grand Prix de l'horlogerie de Genève. La Commune a tenu à accueillir ces entreprises remarquables pour les féliciter à l'occasion d'une soirée chez PRO. Une belle occasion de se présenter, de réseauter et de créer de nouvelles synergies.

PROXIMITÉ ET ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE

À la rencontre des entreprises

Comme chaque année, de nombreuses rencontres avec les entreprises locales ont eu lieu, à leur demande ou à la nôtre. Objectif : prise de température du tissu économique local, préparation des événements « On Stage » notamment mais aussi traitement de leurs demandes (recherche de locaux, mise en relation, résolution de problèmes divers). Ces rencontres et échanges sont complétés par une veille économique en ligne et dans les médias, permettant d'avoir une image claire et « en temps réel » de la situation de notre économie.

Liens avec l'AZIPLLO et les organismes de soutien

Un dialogue et une collaboration rapprochée est maintenue avec l'AZIPLLO. Dans le même ordre d'idée, des contacts réguliers ont lieu avec les organismes de soutien aux entreprises (OPI, FAE, Fongit, Genilem), le Canton (OCEI), les délégués à l'économie des autres communes genevoises et romandes ainsi qu'avec la FTI (dans le cadre de projets spécifiques ou de la commission ZIPLO écoParc).

Accompagnement à l'implantation

Parallèlement, les entreprises intéressées à implanter leurs activités à Plan-les-Ouates ont été reçues, renseignées et accompagnées dans leurs démarches.

LOGEMENTS

TABLEAUX STATISTIQUES DES ATTRIBUTIONS

La Commune de Plan-les-Ouates est propriétaire d'un parc immobilier comprenant 565 logements dont la gestion est confiée aux régies Grange et Naef selon la répartition suivante :

Statistiques du parc immobilier géré par la régie Grange

Régime	Nombre d'appartements
Libre	201
HM	12
HM-LUP	37
LGZD	30
Total	280

Statistiques du parc immobilier géré par la régie Naef

Régime	Nombre d'appartements
Libre	285

Ce patrimoine doit être géré selon des principes d'économie rationnelle, mais n'a pas pour vocation de fournir des rendements financiers supérieurs aux besoins d'entretien et de conservation.

Attributions

Les personnes en recherche de logement s'inscrivent au secteur logement de la Mairie, qui tient à jour une liste des demandes en cours. Au 31 décembre 2024, 411 personnes en recherche d'un logement figuraient sur la liste d'attente.

En 2024, le secteur logement a attribué les 16 logements suivants (dont 5 attributions grâce à des gens qui libéraient un logement communal, 7 attributions avec les points de précarités, 1 clause d'urgence, 8 attributions dans le quartier des Sciers).

Nombre de pièces	Attribués
5	2
4	4
3	7
2.5 + mezzanine	1
2	2
Total	16

Il est à noter que 3 logements vont se libérer en 2025, grâce notamment à 2 attributions ayant eu lieu en 2024.

SÉCURITÉ COMMUNALE

ACTIVITÉS DÉLICTUEUSES

Avant de présenter les activités déployées en 2024, la synthèse de la petite et moyenne criminalité à Plan-les-Ouates est présentée. D'emblée, il peut être indiqué que la délinquance est faible, ce qui est confirmé par le Diagnostic Local de Sécurité 2022.

Les cambriolages:

- 55 cas signalés (59 en 2023)
- Les secteurs les plus impactés ont été le centre / Voirets.
- 28 villas, 9 appartements, 15 caves et 3 commerces.
- Le mois de mai a été le plus impacté avec 8 cas.

Les vols :

- 261 cas (218 en 2023).
- Les vols les plus conséquents sont les deux roues (119 cas), les vols simples ou divers (83 cas) et les vols dans les véhicules (27 cas)
- Les vols avec violence sont peu nombreux avec 3 cas qui ont été relevés.
- Le secteur du centre est le plus impacté du fait de la concentration de la population et des zones commerçantes plus importantes

Les incivilités:

- 185 cas (143 en 2023)
- Il s'agit principalement de déchets et salissures (111), des tags (27) et des dommages à la propriété (34)
- Les secteurs du centre de la commune et du Vélodrome sont les plus impactés.
- L'impact financier est en baisse à Fr. 58'858.- contre Fr. 72'417.- en 2023.
- Le travail de prévention, de présence sur les secteurs permet de dissuader la commission d'infractions. Les caméras dans la déchetterie équipée permet d'identifier et dénoncer les auteurs. 58 cas ont été résolus grâce aux caméras.

Les accidents:

- 170 accidents (203 en 2023) ont été annoncés à la police.
- Le nombre d'accidents est en baisse cette année.
- Les « points noirs » : route de Saint-Julien/route du Camp et route Saint-Julien/rte Vélodrome

Le service de la police municipale

L'effectif théorique est de 13 agents tous grades confondus, toutefois, les problèmes de recrutements étant récurrents dans la profession, il y a actuellement 9 agents en service + un agent à l'école de formation. Le service compte également 4 contrôleurs du stationnement, 4 secrétaires (temps partiels) et 10 patrouilleuses scolaires.

En 2024 la police municipale a répondu à plus de 3'500 appels venant de citoyens, de commerçants, de services communaux ou cantonaux. Ces demandes concernent majoritairement des problèmes de circulation (véhicules gênants, routes dangereuses, problèmes de circulation) et de doléances liées à la sécurité et la salubrité ou la tranquillité (bruits, conflits, tags, salissures/déchets, drogue, regroupements de personnes).

Suite à ces appels, les agents ont assurés plus de 1'100 réquisitions et repris plus de 200 réquisitions venant de la centrale police (CECAL).

Ils ont également assuré la gestion de plus 2'900 doléances qui sont arrivées par téléphone, courriers et courriels.

Les horaires des patrouilles de la police municipale sont adaptés afin de mieux répondre aux problèmes et besoins de la population, soit :

- Du lundi au mercredi : de 07h00 à 22h00
- Jeudi et vendredi : de 07h00 à 24h00
- Samedi : de 18h00 à 24h00

Les horaires du guichet de la police municipale sont :

- Lundi - Mardi – Jeudi : de 9h00 à 12h00
- Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Vendredi : fermé

Toutefois, les habitants et usagers ont la possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces heures d'ouverture afin d'être reçus selon leurs disponibilités.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00.

LES ACTIVITÉS DE LA POLICE MUNICIPALE

La sécurité

Une analyse régulière de la sécurité est faite tout au long de l'année et les « points chauds » de la commune sont redéfinis en fonction des événements. La présence des agents de la police municipale est accentuée sur les secteurs concernés. Cette visibilité accrue permet de prévenir et dissuader les incivilités et délits et de développer un contact privilégié avec la population et les commerçants. Cela permet de mieux appréhender les problématiques, proposer et apporter des réponses adaptées et ciblées aux problèmes du quotidien. C'est cette proximité qui est la base du travail de l'agent dans son activité tout au long de l'année.

Les dossiers représentent un tiers de l'activité avec un millier de cas recensés.

Un travail de prévention et dissuasion est effectué quotidiennement. Cela se traduit par des patrouilles à pied, à vélo et en voiture sur tous les secteurs, ceux étant le plus « criminogènes » étant priorités.

Les contrôles de véhicules / personnes permettent également de dissuader les infractions. La répression est également un aspect du métier qui se traduit par la dénonciation au Ministère public des infractions et délits.

Les affaires liées au bruit ont diminué pour notre part.

Les dossiers liés aux stupéfiants ont augmenté avec 16 affaires.

	2024	2023
Patrouilles et points de contacts	1'409	1'379
Contrôles (personnes - véhicules)	92	160
Affaires de drogue	4	16
Affaires de bruit	43	42
Conflits	15	31
Salubrité et tranquillité / animal	86	102

La circulation

Les accidents et les problèmes de circulation routière sont également des facteurs insécurisant. Sur cette thématique, une analyse régulière est faite et les contrôles de circulation renforcés sur les sites concernés.

Les dossiers liés à ce thème représentent un tiers de l'activité avec un peu plus de 700 affaires dont les principales sont détaillées ci-dessous :

Lors des contrôles de circulation, les agents ont apposé 717 amendes d'ordre pour des infractions de circulation, (feu rouge, stop coulé, ceinture, ceinture enfant, etc.)

La problématique des nouveaux engins de mobilités douces (trottinettes et vélos électriques) a été prise en compte et les agents sont attentifs à celle-ci. A titre indicatif, plus de 20 trottinettes électriques ont été saisies. Celles-ci pouvaient atteindre des vitesses comprises entre 25 et 80 km/h. Un record avec une dont la vitesse a été étalonnée à 115 km/h. Ce véhicule a été séquestré.

Des campagnes de prévention et de sensibilisation ont été réalisées lors desquelles des messages d'information et d'avertissement ont été diffusés.

Les agents placent également des appareils préventifs qui indiquent la vitesse de passage des usagers. Ils permettent d'établir un rapport objectif des flux de circulation et des vitesses notamment.

	2024	2023
Contrôles de circulation	157	260
Contrôles du stationnement et véhicules gênants	131	127

Le domaine public

	2024	2023
Autorisations de manifestation / Stands d'information	157	165
Contrôle des établissements publics	15	18

Le travail administratif

Le travail administratif effectué par les agents de police municipale est essentiel et en constante évolution. Le volume de courriers, dossiers, enquêtes et rapports à rédiger augmente de manière significative chaque année, soulignant l'importance de ces tâches pour le bon suivi des dossiers.

Au niveau du secrétariat, les visites à l'accueil des habitants ou des usagers augmentent également, nécessitant une gestion rigoureuse et efficace. De nombreuses problématiques sur des sujets variés sont rencontrées et traitées afin de répondre aux demandes. Une grande partie des visites est liée au règlement des amendes d'ordre.

Durant le premier trimestre, la délivrance de près de 600 médailles de chien implique une vérification minutieuse des règles en vigueur concernant la vaccination ainsi que l'assurance pour détenteur de chien. La gestion administrative des demandes d'emplacement de marché, d'installation de terrasse, d'enseigne, de banderoles ainsi que la délivrance des autorisations pour les manifestations sont des tâches importantes qui garantissent le bon déroulement des demandes et la conformité aux règlements en vigueur de la Commune. Elles nécessitent un traitement approfondi et la gestion des courriers qui en résultent. En outre, le suivi des amendes d'ordre et des relations avec le service des contraventions occupent également une place prépondérante au sein du secrétariat.

	2024	2023
Contraventions	235	388
Amendes administratives	56	23
Courrier et rapports	827	629
Mandats OP	580	493

Contrôle du stationnement internalisé

Les contrôleurs du stationnement jouent un rôle important au sein du service de la police municipale. Leur mission principale est de contrôler les véhicules et de traiter les infractions avec intégrité et équité. Grâce à leur travail rigoureux, ils contribuent à maintenir un environnement ordonné et respectueux des règles établies. Ils sont également présents sur le territoire communal et n'hésitent pas à faire intervenir leurs collègues de la police municipale en cas de situation conflictuelle.

Leur cahier des tâches est multiple et en constante augmentation. En plus de remplacer les patrouilleuses scolaires, ils gèrent les horodateurs, l'affichage communal et la pose de panneaux pour la réservation de places. Récemment, ils ont également pris en charge la délivrance des mandats de l'office des poursuites et la gestion de l'enlèvement des tags. D'autres responsabilités leur seront prochainement confiées.

Le travail des contrôleurs du stationnement est varié et exigeant et leur implication est essentielle pour assurer un service de qualité à la population.

L'engagement d'un 4ème contrôleur du stationnement a permis cette réorganisation du secteur d'activités.

A noter que les contrôleurs effectuent également le contrôle du stationnement sur la commune de Bardonnex en vertu d'une convention signée avec cette dernière.

	2024	2023
Amendes d'ordre	18'803	11'560

Les patrouilleuses scolaires

Tout au long de l'année, les patrouilleuses scolaires assurent la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, il est à souligner qu'aucun accident n'a été relevé. Les patrouilleuses sécurisent les élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, à six emplacements situés à proximité des établissements scolaires ou, à titre exceptionnel, dans des secteurs un peu plus éloignés.

Elles protègent les écoliers des dangers liés à la circulation en facilitant leur traversée de la chaussée et elles contribuent, autant que possible, à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic.

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC)

Avant-propos

2024, une année particulière pour l'ORPC Salève. Avec des interventions à la suite d'inondations dans la région ainsi qu'une participation de volontaires pour l'aide aux sinistrés valaisans, l'organisation s'est montrée active et efficace lorsqu'on a eu besoin d'elle.

Malgré la baisse des effectifs de la protection civile qui continue, l'ORPC Salève reste stable au niveau de l'effectif total mais reste très déficitaire au niveau de la logistique. Il faudra cependant continuer la diversification des formations afin de couvrir l'ensemble des besoins futurs.

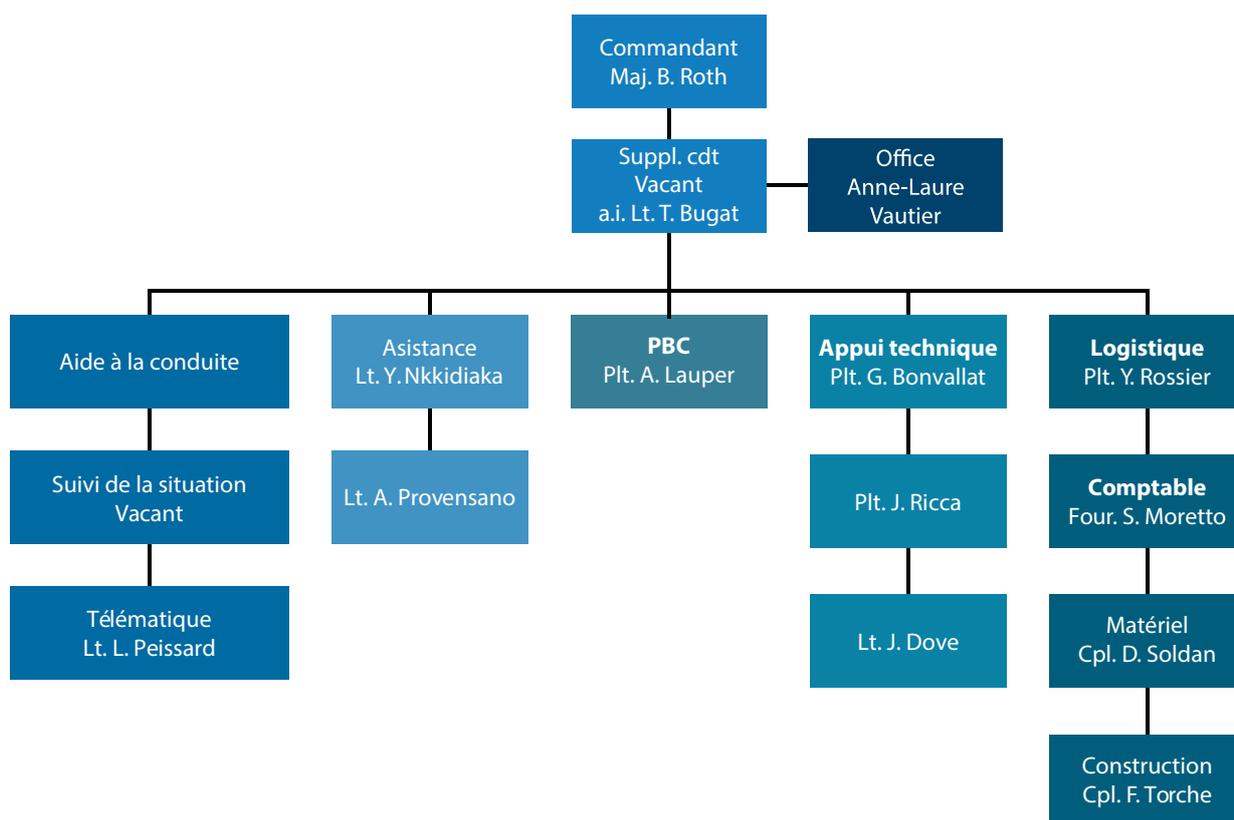
PERSONNEL

Effectifs et organigrammes

La compagnie de l'organisation régionale de protection civile Salève est articulée de la manière suivante :

- Commandant et suppléant
- Etat-Major de compagnie
- Protection et assistance
- Appui technique
- Collaborateur d'état-major
- Logistique

L'ensemble de la compagnie est constitué au 31.12.2024 de 149 astreints soit 4 personnes de plus qu'au 31.12.2023. L'ensemble des hommes sont des miliciens y compris le commandant et le responsable de la logistique.



Promotions

Il n'y a pas eu de promotion en 2024.

Formations

Un sous-officier de l'assistance a été formé.

INSTRUCTION Etat-Major (EM)

L'Etat-Major de l'ORPC se réunit environ une fois tous les deux mois sauf en cas de crise.

Formation	Intitulé	Dates	Activités
EM	Rapport d'EM	10 janvier	Rapport d'EM
EM	Rapport d'EM	13 mars	Rapport d'EM
EM	Rapport d'EM	15 mai	Rapport d'EM
EM	Rapport d'EM	28 août	Rapport d'EM
EM	Rapport d'EM	9 octobre	Rapport d'EM

Les membres de l'état-major se réunissent afin de planifier l'année, les cours de répétitions, faire un retour d'expérience des divers engagements ainsi que gérer l'opérationnel de l'ORPC.

La compagnie

Formation	Intitulé	Dates	Activités	Remarques
Cadres	Cours de cadres	19 janvier	Préparation du cours de mars et des contrôles périodiques des abris (CPA)	
Aide à la conduite	Essai des sirènes	7 février	Contrôle et essais des sirènes	Toutes les sirènes fonctionnent
Assistance, appui technique et aide à la conduite	Cours de répétition	18 au 22 mars	Contrôle périodique des abris (CPA), Inventaire et rangement du matériel de l'appui	
Cadres de l'appui technique et de l'aide à la conduite	Cours de cadres	28 mars	Préparation du cours du mois de juin	Préparation de l'exercice d'intervention au village d'exercice d'Epeisses.

Appui technique, aide à la conduite	Cours de répétition	3 au 7 juin	Exercice d'intervention avec l'ensemble du matériel de l'appui au village d'exercice d'Epeisses	
Cadres	Cours de cadres	8 juillet	Préparation du cours de répétition d'octobre et des contrôle périodique des constructions (CPC)	
Appui technique, logistique	Cours de répétition	14 au 18 octobre	Contrôle périodique du matériel (CPM), Inventaire et rangement	
Logistique	Contrôle périodique des constructions (CPC)	20 au 27 novembre	Contrôle périodique des constructions (CPC)	Construction de Bardonnex et Plan-les-Ouates ainsi que l'abri public de Pinchat.
Ensemble des services	Cours de répétition	13 décembre	Rédition du matériel	Journée pour les astreints et les officiers terminant leur obligation de servir

L'instruction de l'ORPC est répartie sur l'année en 3 cours de répétition. Ils permettent de former les miliciens dans des conditions réelles et de contrôler leur niveau de formation.

En parallèle, lors du cours de mars, est effectué le contrôle périodique des abris privés (CPA). Ces contrôles obligatoires permettent de vérifier le niveau de préparation des abris de 6 à 200 places.

Les astreints sont formés pour effectuer une inspection en vérifiant différents points de contrôle selon un formulaire. Ces contrôles ont lieu tous les 10 ans.

En parallèle, certains miliciens ont pu se former à la régulation du trafic dans des carrefours à forte circulation. Cette instruction donnée par la police routière a permis à 8 personnes de recevoir un certificat leur permettant de gérer le trafic même lors de conditions dégradées.

Le second cours a eu lieu au mois de juin. Lors de cette semaine, les miliciens ont pu s'instruire et s'exercer sur le village d'exercice d'Epeisses. Les cadres de l'appui technique ont organisé différents postes d'exercice permettant de rafraîchir et d'exercer les compétences des miliciens. Afin de se rapprocher de la réalité, l'ensemble des opérations s'est déroulé de nuit.

Enfin le dernier cours était organisé par l'assistance, sur un mandat de prestation demandé par le service de la protection civile et des affaires militaires (SPCAM), afin d'aider un EMS en cas de situation d'urgence.

Pour cette formation, les cadres de l'assistance ont organisé conjointement avec le responsable de la sécurité de l'EMS des Châtaigner, un exercice d'évacuation d'une partie des bâtiments. Les miliciens de l'ORPC Salève avaient pour mission d'accompagner et de recenser les personnes déplacées. De plus, tout au long de l'exercice, ils ont dû subvenir aux besoins des pensionnaires. Il en est ressorti plusieurs points positifs et a permis de cibler les marges de progressions si un événement similaire devrait subvenir réellement.

Cette année, le canton est venu inspecter les abris publics situés dans des garages souterrains ainsi que les constructions de Bardonnex et Plan-les-Ouates (CPC). Comme pour les abris privés, ces inspections ont lieu tous les 10 ans.

Le test annuel des sirènes, le premier mercredi du mois de février, a été effectué sans aucun problème.

Nombre de jours de service	346 jours
Nombre d'astreints ayant effectué un service	102

Fonction	Nombre d'engagés	Jours de service
Soldat/Appointé	81	189
Caporal/Sergent	10	59
Sergent-Major/Fourrier	2	15
Lieutenant/Premier-lieutenant	8	66
Major	1	17

Engagement en situation d'urgence

Intitulé	Dates	Activités
Inondations de Plan-les-Ouates	9 au 11 juin	Appui au SIS et pompiers volontaires de Plan-les-Ouates.
Aide aux sinistrés	24 au 26 juin	Aider les sinistrés à sortir leur mobilier endommagé par l'inondation du 9 juin.
Aqua 24	7 au 12 juillet	La protection civile cantonale vient en renfort du canton du Valais suite à la crue du Rhône.
Rupture d'une canalisation d'eau	29 septembre au 2 octobre	Tenir les points d'eau potable sur les communes de Thônes, Choulex et Meinier.

Cette année 2024 a été marquée par une inondation dans les communes du groupement. En effet, Bardonnex et Plan-les-Ouates ont été touchées par de fortes pluies.

Fin juin, nous sommes à nouveau intervenus sur demande de la commune de Bardonnex pour aider les sinistrés à sortir les encombrants et autre mobilier. Cet engagement nous a permis d'aider les habitants du groupement et de les accompagner dans cet événement tragique.

L'ORPC Salève est aussi intervenue en support aux ORPC Seymaz et Lac suite à la rupture d'une canalisation d'eau potable. La mission était de garantir la disponibilité de l'eau dans certains points de l'est du canton. Les miliciens du groupement se sont occupés de 3 points d'eau dans les communes de Meinier, Choulex et Thônex.

Nombre de jours de services	64 jours
Nombre de miliciens	23

Fonction	Nombre d'engagés	Jours de service
Soldat/Appointé	10	15
Caporal/Sergent	6	19
Sergent-Major/Fourrier	0	0
Lieutenant/Premier-lieutenant	6	26
Major	1	4

Engagement en faveur de la collectivité

Intitulé	Dates	Activités
Run'Aire	29 octobre	Sécurisation des routes et gestion de la circulation
Walking de l'Escalade	7 décembre	Appui à la police cantonale et gestion de la circulation

Pour l'année 2024, l'ORPC Salève a été engagée pour deux événements en faveur de la collectivité. La Run'Aire, course à pied organisée par les communes de Plan-les-Ouates et Lancy et le walking de la course de l'Escalade.

Pour la Run'Aire, nous avons appuyé les polices municipales des différentes communes concernées en sécurisant le parcours pour les coureurs. Cette manifestation était conjointe avec l'ORPC Lancy-Cressy et pilotée par le SPCAM.

Pour le walking, l'ORPC Salève était en appui à la police cantonale et aux organisateurs sur les tronçons les plus compliqués du parcours à savoir en ville de Carouge et ville de Genève. La nouveauté cette année, est que nous étions seuls pour piloter la manifestation.

Nombre de jours de services	45 jours
Nombre d'astreints ayant effectué un service	43

Fonction	Nombre d'engagés	Jours de service
Soldat/Appointé	32	32
Caporal/Sergent	7	7
Sergent-Major/Fourrier	0	0
Lieutenant/Premier-lieutenant	5	5
Major	1	1

2024 en chiffres

Effectif au 31.12.2024	148 astreints
Volontaires en 2024	11
Nombre de nouveau volontaire pour 2025	1
Engagement en situation d'urgence	64 jours
Intervention en faveur de la collectivité	45 jours
Cours de répétition (EM, Cours cadre et CR)	346 jours
Total des jours de services	481 jours de services
Nombre de services	15
Rapports d'Etat-Major	5

Visites pour les contrôles périodiques des abris CPA :

	Abris prévus	Contrôlés	Déficients	Absents	Cas spéciaux
20 mars 2024	117	60	26	31	0
21 mars 2024	100	62	26	12	0

Cette année on constate une augmentation du nombre de jours de service avec un total à 481 jours. Un accroissement de 23% à 113 jours par rapport au 368 jours de 2023. Cette augmentation s'explique par des engagements d'urgence qui ont augmentés de 27 jours en 2023 à 45 cette année. Mais surtout par l'augmentation du nombre d'astreints dans les cours.

Nous avons décidé de faire des cours de régulation de trafic. Cette instruction donnée par la police routière permet d'appréhender plus facilement la gestion et la régulation d'un trafic dense dans des carrefours compliqués. De plus, avec le contrôle périodique des constructions, inspection qui a lieu tous les 10 ans, le nombre de jour en instruction a augmenté de 295 en 2023 à 346 jours en 2024.

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE PLAN-LES-OUATES (CP40)

Missions

Les sapeurs-pompiers volontaires de Plan-les-Ouates (CP40) ont la mission permanente de : Sécuriser, Sauver, Tenir, Protéger et Maîtriser.

En appui des sapeurs-pompiers professionnels ils assurent la sécurité des habitants, des animaux et des biens sur réquisition de la centrale d'urgence 118.

Ils interviennent lors d'incendies, de chute d'arbres, d'inondations ou encore, pour récupérer des animaux sur la commune.

Lors d'événements majeurs sur le canton, ils peuvent être engagés pour diverses missions.

Ils assurent également les gardes de préservation lors de manifestations ou de spectacles.

Ressources humaines

Effectif au 31 décembre 2024	
Officiers	4
Sous-officiers supérieurs	2
Sous-officiers	9
Sapeurs & appointé	29
Aspirants	5
Effectif total	49

Admissions, démissions et retraites	
Démissions	5
Départs en retraite	0
Admissions	4

Engagements

Interventions et préventions		
Incendies/fumées	28	
Inondations	64	
Déblais/préventions	4	
Animaux	10	
Divers	5	
Total d'engagements	111	623 heures
Total de gardes de salles	93	621 heures

Exercices et formations internes	
Cours cadres	99 heures
Exercices de compagnie	993 heures
Exercices de protection respiratoire	574 heures
Exercices pour conducteurs C1	323 heures
Exercices antichute/animaux	183 heures

Formations externes	
Ecoles de sous-officiers	32 heures
Ecoles de formation de base	184 heures
Formation spécialistes	141 heures

Récapitulatif des heures d'engagement	
Formation interne	2172 heures
Formation externe	357 heures
Interventions	623 heures
Gardes de préservation	621 heures
Entretien réseau hydraulique et matériel	768 heures
TOTAL	4541 heures

CULTURE

SOUTIENS CULTURELS ET SUBVENTIONS

Subventions

- Subventions ponctuelles : 59 subventions attribuées pour un montant de Fr. 61'200.-.
- Subventions annuelles : 35 subventions attribuées pour un montant de Fr. 436'130.-.

Aide à la production et Aide à la création 2024

Ces deux subventions d'un montant total de Fr. 48'000.- ont été réparties entre plusieurs compagnies pour la réalisation et l'accueil de projets culturels sur le territoire communal :

- Festival Antigél
- Compagnie X225
- Collectif Les Boutures
- Collectif Puck
- Compagnie Tohu Wa Bohu

Chèque Sport et Culture

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'encouragement et du développement de la pratique sportive, culturelle ou de loisirs, la Commune de Plan-les-Ouates propose pour la quatrième fois son chèque sport et culture. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes de la commune remplissant certaines conditions. D'une valeur de Fr. 100.-, ce chèque vaut pour les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives, culturelles ou de loisirs.

Le chèque est proposé aux personnes qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

Être âgé de 4 à 18 ans, dérogation jusqu'à 25 ans pour les jeunes en formation (attestation à fournir) ;
Être domicilié sur le territoire de la Commune de Plan-les-Ouates ;

Être inscrit à une activité, s'acquitter du montant demandé (preuve de paiement à fournir) et suivre avec assiduité les cours ou stage ;

Ne pas avoir été refusé à l'obtention d'un chèque l'année précédente pour non-respect des conditions d'obtention de celui-ci.

À nouveau, l'action se présente sous forme de tirage au sort : les personnes intéressées ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour s'inscrire. Les heureux gagnants doivent ensuite présenter à l'accueil de la Mairie leur chèque dûment validé et signé par le responsable de l'activité, une pièce d'identité et une copie du document attestant officiellement du paiement de l'activité.

Pour la saison 2023-2024, 102 chèques culture ont été distribués.

Location des locaux de musique

Depuis août 2024, seize groupes partagent les locaux de musique de La Julienne (3 locaux) et du Sapay (5 locaux). Ces locaux sont attribués à des groupes dont le leader habite au minimum sur le territoire communal. Le service culturel s'occupe uniquement des groupes dont les membres ont 25 ans et plus.

Les plus jeunes sont en lien avec le SASJ.

Accès à la culture

Le Service culturel continue de pratiquer des tarifs préférentiels pour les familles en proposant un prix bas et unique pour les spectacles destinés au jeune public (Fr. 10.- par personne).

Un ajustement du billet « Plein tarif » a été réalisé pour le festival La Cour des Contes. Une diminution de Fr. 2.- qui a été particulièrement gagnante étant donné la hausse de la fréquentation des spectacles adultes pour cette édition.

Nous poursuivons également nos partenariats avec le Chéquier Culture (8 Chéquiers distribués et 19 Chèques encaissés), la Carte 20ans/20francs et la Carte Gigogne.

L'aide que nous octroie École & Culture permet enfin à de nombreuses classes du secondaire d'assister à des spectacles en lien avec leur programme scolaire. Ce fut le cas pour la pièce « Cyrano ».

Saison culturelle 23-24

La programmation a reçu un très bel accueil du public. Preuve en est le record du nombre de spectateurs puis la création de la Saison culturelle avec 6'734 spectateurs et un taux de fréquentation de 87%. Nous sommes également ravis de pouvoir à nouveau compter sur la fidélité de nos abonnés dont le nombre est revenu à celui post-COVID, soit 142 personnes (129 en 2022-2023).

Donner la chance aux compagnies locales de pouvoir créer et se produire sur scène à Plan-les-Ouates est depuis quelques années un aspect important de la Saison culturelle. Le spectacle « Cyrano » de la Frei Körper Kompanie a donc investi l'Espace Vélodrome durant 10 jours et a remporté un beau succès avec 78% de remplissage.

Les spectacles jeune public sont toujours autant prisés par les familles et affichent très souvent complet. Quant aux représentations scolaires, elles ont permis à 2'052 enfants d'enrichir leur connaissance dans les arts scéniques.

Soulignons que la pièce « Bob et moi » nous a permis de collaborer étroitement avec le festival Plein-les-Watts au niveau de la promotion, et que le spectacle « Tous les marins sont des chanteurs » a offert la possibilité au chœur de Plan-les-Ouates de chanter sur scène aux côtés de François Morel.

La programmation de la Saison 2024-2025 sera composée de spectacles plus surprenants et l'accueil technique sera amélioré grâce aux compléments de matériel installés à La Julienne ainsi qu'à l'Espace Vélodrome.

Festival La Cour des Contes

Avec un total de 4'582 spectateurs et un taux de remplissage de 90%, cette 26ème édition de La Cour des Contes a remporté un grand succès. L'augmentation de la fréquentation des contes pour adultes est très encourageante pour les festivals à venir. Les contes à l'école permettent quant à eux aux 1'643 enfants de la Commune d'assister à un spectacle dans leur établissement ou une salle de spectacle.

La Rue du Jeu

Pour cette 5ème édition (14-15 septembre), le soleil était de la partie mais le froid et surtout de fortes rafales de vent ont compliqué la logistique de la manifestation qui a néanmoins accueilli environ 2'500 personnes sur une journée et demie. Les tentes ont donc dû être démontées dans la nuit du samedi au dimanche et le nouvel espace détente a dû être condamné car impraticable. La disposition des installations et les animations programmées

offraient une variété de propositions au public venu passer un moment en famille.

L'espace « bambinos » dédié aux tout-petits ainsi que l'espace « ados » fonctionnent toujours aussi bien. Cette année, nous avons proposé des animations en déambulation qui ont apporté du dynamisme et des temps suspendus sur le Mail. Ainsi, le duo Sinus et Cosinus allait à la rencontre des gens leur proposant devinettes et énigmes, alors que la Brigade hors planches proposait de courtes scénettes théâtrales et musicales, et Natalya faisait virevolter des bulles géantes pour le plus grand plaisir du public.

En plus des partenaires habituels, nous avons fait appel à de nouvelles structures et intervenants pour animer le Mail : Le Truck à Trucs de la Maison de la Créativité, les associations Lirenjeu ou La Bulle d'Art, l'atelier Joue à ton rythme, le projet Danse en famille ou encore Petit Pilates. Un réaménagement du site serait bénéfique pour la prochaine édition afin de ne pas essouffler le public sur une trop longue distance.

FONDS DE DÉCORATION

Acquisition d'œuvres

Depuis 2022, les achats d'œuvres se font de manière générale dans le cadre des expositions qui sont accueillies au sein de notre programme. Le Service culturel acquiert des œuvres exposées ou alors spécialement produites pour l'accrochage. Le choix se fait essentiellement sur des artistes romands, en fonction de la renommée de l'artiste et de l'estimation du potentiel de prise de valeur de l'œuvre et de sa contribution à élargir notre patrimoine artistique.

Celles-ci sont ensuite répertoriées et mise à disposition dans le cadre d'embellissement des bureaux et à terme, pourront faire l'objet d'expositions spécifiques. De même, elles peuvent être prêtées dans le cadre d'expositions dans des galeries, des centres d'art ou des musées. Elles peuvent également être mises à disposition au niveau intercommunal ou international après examen préalable de professionnalisme et de la prise en charge des frais par l'emprunteur. En 2024, treize œuvres mobiles ont été acquises.

Valorisation du Fonds de décoration

Notre chargé du Fonds se rend régulièrement au sein des classes des écoles de la Commune pour des ateliers de réflexion sur l'Art Contemporain avec une sélection de nos œuvres pour un échange et un vote des élèves qui ont le droit de garder l'œuvre sélectionnée durant un mois dans leur classe.

Plan-les-Ouates ex-po-se

- « **Attention Chantier Palace** », **19 janvier au 16 février** : Fin 2023, Manon Thomas Pavlowsky et Cassandre Poirier-Simon ont réalisé une résidence artistique à Plan-les-Ouates. Elles ont exploré le patrimoine bâti de la Commune et s'en sont inspirées pour créer une œuvre sous la forme d'un jeu de construction. Cette exposition, mise en place à La Julienne, est le quatrième volet d'un projet visant à reproduire le territoire genevois en maisons de plâtre. Elle invitait le public à jouer avec Plan-les-Ouates : villas, maisons de ville, immeubles, haies, voitures et tracteurs devenaient des pièces d'un grand jeu de construction. Les visiteurs, selon le rôle tiré au sort, étaient invités à bâtir une maison sécurisée, écologique, collective, ou prestigieuse, reflétant leurs priorités et choix de vie. Les visiteurs ont particulièrement apprécié l'aspect ludique et interactif du projet, qui les invitait à réfléchir de manière créative et personnelle sur les notions d'habitat et d'espace urbain. Ce projet a su créer un véritable dialogue entre art et communauté.

- « **Un silence qui en dit long** », **du 6 mars au 6 avril** : Cette exposition inaugure notre première collaboration avec HiFlow. Dans ce grand espace, nous avons ainsi pu accueillir des œuvres de grandes valeurs telles que celles de Sylvie Fleury, artiste suisse la plus connue et exposée à travers le monde. La valeur totale des œuvres empruntées s'est élevée à Fr. 560'000.-. Les retours du public, notamment par rapport au lieu et à l'exposition elle-même, ont

été très positifs. Au total, ce sont plus de 1'000 visiteurs qui sont venus découvrir l'exposition. Cette collaboration nous a par ailleurs permis d'élargir notre public et bénéficier du réseau de communication de HiFlow ainsi que de leurs canaux de diffusion, tels que l'agenda Geneve.Art. De leur côté, HiFlow étaient ravis du partenariat qui leur a apporté un nouveau public qui ne connaissait pas encore les lieux. À l'origine, cette exposition propose une réflexion sur le geste. En tant qu'expression humaine, il évolue et se différencie à travers le genre, les époques et les cultures. La diversité culturelle se traduit par une variété de gestes symboliques et rituels. Les gestes peuvent véhiculer des significations différentes selon le contexte culturel. Ainsi, l'étude des gestes offre un aperçu précieux de l'évolution des sociétés. L'exposition a permis de réunir 19 artistes et 42 œuvres. Ceci a notamment été possible grâce à des prêts du Fonds d'Art Contemporain de la Ville de Genève (FMAC) et de la Gowen Gallery. Des ateliers pour enfants et des visites guidées publiques ont été organisés en marge de l'événement.

- **« Traces de passage », du 27 mars au 21 avril** : Pour cette deuxième exposition sur le cycle du « geste », La Julienne a accueilli deux diplômés de la HEAD à Genève : Yvan Alvarez et Zahrasadat Hakim. La collaboration entre les artistes a été fluide et les œuvres très appréciées par le public. Un atelier dès 5 ans a été animé par Yvan Alvarez. Les enfants ont pu bénéficier d'une visite commentée par l'artiste lui-même, ce qui leur a permis de lui poser directement des questions sur sa pratique. Par la suite, ils ont pu créer une œuvre entièrement réalisée grâce à un patchwork de différentes affiches culturelles qui ont été affichées en ville de Genève. Chaque enfant a pu repartir avec son œuvre.

- **« Comme des enfants », du 17 juillet 25 août** : Cette exposition en plein air, installée le long du Mail 2000, résultait du travail de l'artiste Elorri Charriton avec des enfants lors d'ateliers donnés au mois de mai à La Julienne. Ces derniers avaient été invités à explorer la thématique des gestes en tant que connexion sociale. Leurs illustrations ont ensuite été retravaillées par l'artiste avant d'être exposées. Des textes les accompagnaient, retranscrivant les paroles de ces enfants sur leur manière de percevoir les liens dans notre société. L'implication des plus jeunes a été perçue comme une démarche originale et engageante pour renforcer les liens communautaires. Une approche collaborative qui gagne à être d'avantage développée et une exposition qui pourrait être étoffée. Cela ouvre la voie à l'idée d'organiser une exposition estivale de plus grande envergure pour 2025.

- **« Façonner l'Invisible », du 11 septembre au 6 octobre** : Second partenariat avec HiFlow, cette exposition proposait un dialogue entre l'art et les nouvelles technologies, explorant les interactions entre le geste humain et le geste technologique. Rassemblant plus de 30 œuvres de 8 artistes suisses et internationaux, cette exposition collective s'est tenue dans l'espace du Hub.i3, avec des prêts d'œuvres de Pace Gallery et de Gowen Contemporary Gallery. Cette exploration, à travers des médiums variés allant de la peinture aux NFT's, visait à illustrer un basculement culturel : du geste artisanal au geste technologique, symbolisant une évolution qui touche aujourd'hui de nombreux aspects de notre société. Nous avons pu offrir une expérience immersive et accessible qui a attiré un large éventail de visiteurs au nombre de 500. Des ateliers pour enfants et des visites guidées publiques ont été organisés en marge de l'événement, à cela s'ajoute des visites destinées aux écoles ainsi que l'intervention d'une conteuse pour le finissage. Cette exposition nous a permis de réaliser un premier échange avec la Fondation ForPro à pérenniser.

- **« Qualia », du 13 novembre au 20 décembre** : Pour terminer ce cycle construit autour de la thématique du geste, les mondes imaginaires et utopiques de Gustave Didelot ont investi les murs de la salle d'exposition de La Julienne. Le titre fait référence au concept philosophique de « qualia » : ces expériences subjectives uniques que chacun vit de manière personnelle. Didelot explore comment ces perceptions influencent la façon dont nous interagissons avec les images, les objets et les idées.

Visites guidées

Les visites guidées ont fait le plein avec un taux de remplissage de 80% grâce à un temps clément. Quatre visites se sont déroulées entre mai et octobre : Histoire paysagère, Curiosités d'Arare, Saconnex-d'Arve par monts et par vaux et Plan-les-Ouates, entre passé historique et modernité. Enfin, pour la première fois, nous avons mis en place trois visites destinées aux écoles primaires de la Commune qui ont remporté un franc succès.

Œuvres dans l'espace public

La volonté politique est d'embellir l'espace public par l'habillage de certains murs et d'œuvres disposées dans des lieux ouverts. Cela peut prendre la forme de fresques, comme celles de la route de Base longeant le nouveau tram 15 qui ont été peintes sur 35 mètres en 2023 puis 70 mètres en 2024 et dont le projet est de continuer sur 70 mètres l'an prochain. Pour rappel, les fresques murales permettent non seulement d'embellir l'espace public avec des œuvres d'art, mais aussi de limiter la propagation des tags. Le projet d'habillage des bornes SIG qui ne sont pas prises en charge par ces derniers a commencé en 2024 avec cinq caissons électriques et un local de grande envergure. Six illustrateurs différents y présentent leur regard sur un élément de paysage ou un lien avec le patrimoine du lieu. Il est prévu de le poursuivre en 2025.

GIFF

Le service culturel de Plan-les-Ouates s'est associé, sous une nouvelle forme, au GIFF (Geneva International Film Festival) pour proposer une programmation immersive dédiée à la réalité virtuelle (VR). Contrairement aux années précédentes où le projet se déroulait à l'intérieur de La Julienne, cette édition a investi l'espace public sur la promenade du Mail 2000.

La caravane XR Roadshow du GIFF s'est arrêtée à Plan-les-Ouates du 14 au 17 mars, offrant au public une immersion inoubliable dans quatre univers d'artistes fascinants.

En semaine, 131 élèves ont participé au projet et 47 personnes sont venues le week-end.

Les séances libres dans la caravane offraient une expérience plus flexible que les années précédentes. Sans inscription, les spectateurs pouvaient choisir de regarder une seule œuvre ou bien les quatre. Forts de cette expérience, nous avons décidé de programmer la prochaine édition en 2025 sur la place des Aviateurs, un lieu plus central, pour toucher un public encore plus large et renforcer l'impact de cet événement.

Livre « Métamorphoses 2 »

Une nouvelle publication a été imaginée pour mettre en valeur le patrimoine bâti de Plan-les-Ouates. Seize bâtiments emblématiques ont donc été photographiés sur l'ensemble de la Commune et six artistes/illustrateurs ont été choisis pour les reproduire sur papier de façon utopique. Ce livre, en cours d'impression à la fin 2024, est la suite de l'ouvrage « Métamorphoses », publié en 2019.

Le week-end musical

L'événement s'est tenu les 23 et 24 mars 2024 à l'Espace Vélodrome. Pour cette 33ème édition, 43 élèves étaient inscrits et 38 y ont participé par suite de désistements ou des raisons médicales. Le concert de clôture a quant à lui accueilli 166 spectateurs. Le Service culturel a toujours la charge de la communication, de l'administration et de la logistique de la manifestation. Un coordinateur musical, six professeurs et un cuisinier sont engagés pour l'occasion. En 2024, une nouvelle professeure de chorale a été recrutée en la personne d'Isabelle Fauchez. Les tarifs d'inscription n'ont pas changé et le concert est gratuit.

Un été en plein air

La programmation de « Un été en plein air » est désormais bien connue des habitants et même très attendue. La météo capricieuse, en particulier début juillet, nous a obligé à déplacer des spectacles à l'intérieur de La Julienne et à annuler deux projections. Quatre spectacles ont été ajoutés par rapport à l'année précédente et nous avons constaté une belle augmentation du nombre de spectateurs, passant de 1'812 à 2'364 personnes. Cette hausse est

attribuée également à la première édition du projet « Bain de livres » organisée sur la Place des Aviateurs durant plusieurs jours. Autre première : quatre jours d'ateliers « Joue à ton rythme » dans la cour de l'école Le Sapay, en collaboration avec la Commune de Lancy.

Fête de la Musique

Nous sommes passés entre les gouttes malgré une météo instable cette année. La fréquentation est estimée à environ 1'000 personnes (650 personnes en 2023 et 800 en 2022), ce qui montre que la tête d'affiche et le concert classique du dimanche matin ont été payants. La formule d'une programmation variée enchaînant concerts et représentations de danse permet de toucher un large public de tout âge. La chorale des élèves de PLO et les écoles de danse locales permettent véritablement de s'assurer la venue d'un public nombreux. La Fête de la Musique est aussi une occasion donnée à des artistes locaux de se produire sur scène pour les faire découvrir aux visiteurs. La soirée du vendredi s'est terminée en beauté avec le groupe Aliose qui a fait chanter et danser le public. L'ajout cette année d'une proposition classique le dimanche matin offre l'opportunité à un public différent du vendredi soir de participer à la fête. Ainsi, l'Orchestre de Lancy-Genève a attiré 130 spectateurs pour son concert.

En marge de la fête du week-end, nous avons accueilli le projet « Pianos égarés » du 6 au 23 juin. La mise à disposition de la population d'un piano en libre-service installé devant la Mairie a toujours beaucoup de succès ! L'an prochain, le Service culturel aura la charge du piano situé dans le quartier du Sapay.

Un travail sur la possibilité de rentabiliser le montage des structures et de la scène avec la fête des 8P organisée par le SASJ est en cours.

PROJECTIONS DE FILMS

Mercredis du cinéma suisse

Afin remédier à la diminution de fréquentation constatée autour de ces projections de films suisses, nous avons essayé une nouvelle formule visant à répartir les quatre séances sur l'automne et pas uniquement sur les quatre mercredis du mois de novembre. Au total 103 spectateurs ont assisté à ces projections, soit encore moins qu'en 2023 (127) et qu'en 2022 (204). Les films et les échanges étant appréciés du public, il est envisagé de maintenir le projet et de reprendre la version qui concentre les quatre soirées au mois de novembre tout en repensant peut-être la communication.

Collaborations avec les festivals (NIFFF, FILMAR, Film Vert, Le Petit Black Movie)

- **Petit Black Movie** : Il s'agit désormais d'un rendez-vous bien connu des familles. À l'automne, les quatre projections de films d'animation dès 4 ans affichent complet.
- **NIFFF** : 3ème collaboration pour la programmation des Mercredis du fantastique. Nous avons opté pour des films toujours très diversifiés dans le genre du fantastique, mais plus grand public et qui ont fait leurs preuves en salles. Avec un total de 53 spectateurs sur les 4 soirées, la fréquentation de ce cycle de films reste faible, mais elle est néanmoins en augmentation par rapport aux 2 éditions précédentes (33 en 2022 et 37 en 2023).
- **Festival du Film Vert** : Depuis 2021, La Julienne a intégré le cercle des salles de projections genevoises qui participent au Festival du Film Vert. En 2024, nous avons sélectionné deux films, les 15 et 22 mars. Ces deux soirées ont totalisé une fréquentation de 58 personnes, soit dans la moyenne des autres projections à La Julienne.

- **FILMAR** : La projection du documentaire « Ramona » de Victoria Linares Villegas, qui part à la rencontre de jeunes mères dans la périphérie de Saint-Domingue, a été suivie par 46 spectateurs. Un record par rapport aux années précédentes. La projection était suivie d'une discussion avec l'ONG Solidar Suisse.
- **FIFDH** : Une projection a été organisée à La Julienne la semaine suivant le festival. Le film « We Will Not Fade Away » de Alisa Kovalenko, montré au FIFDH en 2023, retrace les vies quotidiennes de 5 jeunes ukrainiens dans la région du Donbass sous les feux des bombes. Avec une trentaine de spectateurs, cette projection est dans la moyenne des autres projections à La Julienne. Le FIFDH ne souhaite plus de collaboration pendant le festival depuis 2022 ; en programmant notre soirée juste après leur événement, nous parvenons tout de même à bénéficier de la communication du FIFDH, qui a annoncé la soirée sur son site internet.

Les illuminations de fin d'année

La 4ème édition de ce projet s'est déroulée du 1er décembre 2024 au 6 janvier 2025 avec des horaires qui s'étendent de 6h à 8h et de 17h à 22h. La plupart des illuminations ont été reconduites sur le Mail 2000 (guirlandes lumineuses et spots dans les arbres), dans les platanes devant la Mairie, aux abords de la patinoire (« Bonhomme de neige »), sur la route de Saint-Julien (totems et rideaux lumineux), sur les fontaines de la Place des Bourneaux, d'Arare et de Saconnex-d'Arve dessous, sur l'école et dans les arbres de Saconnex-d'Arve dessus et enfin dans le quartier des Sciers (décors).

Pour 2024, les socles de béton des totems lumineux ont été recouvert de bâches pour un effet « paquets cadeaux », des aménagements complémentaires ont été ajoutés dans le quartier des Sciers et une synchronisation des éclairages a été effectuée en accord avec ceux des sapins de la Commune. Après cette édition, le contrat de location de 4 ans prend fin pour les décors du Mail 2000, les descentes lumineuses dans les arbres sur l'esplanade devant la Mairie et pour le « Bonhomme de neige » à la patinoire.

ARCADE PIERRABLANCA

Danse en famille

Cette programmation d'ateliers de danse en duo est très appréciée du public. Les dates affichent à chaque fois complet.

Spectacles et ateliers

Après quelques représentations à l'arcade, nous nous sommes rendus compte qu'une programmation familiale était la plus adéquat par rapport au lieu et au public. L'ajout d'ateliers en lien avec les spectacles est aussi en cours de développement. La fréquentation oscille entre 20 et 50 personnes pour les spectacles et entre 6 et 12 personnes pour les ateliers proposés depuis septembre. Durant les « vacances de patate », l'association Bain de Livres est venue proposer ses animations autour de la lecture dans le quartier du Sapay. Environ 250 personnes sont venues du 21 au 25 octobre. L'accès et la visibilité reste encore un point à travailler.

Toutes activités confondues, le public est originaire de la Commune de Plan-les-Ouates à plus de 50%.

LA JULIENNE

Fonctionnement

Un four pour la cuisson des céramiques a été installé dans l'Annexe en mars 2024. Il permet aux élèves des quatre cours de céramique de pouvoir cuire directement leurs pièces sur place et d'éviter à l'enseignant de devoir les transporter pour les cuire ailleurs.

Après avoir installé des films sur les fenêtres de la salle Mouvement en été 2023 pour réduire quelque peu la chaleur dans cette salle où sont dispensés des cours dynamiques, nous avons fait mettre des stores à lamelles sur mesure afin de diminuer encore l'ensoleillement et la chaleur.

Un nouvel équipement technique a été installé dans la salle de spectacle en août 2024. En effet, le matériel n'ayant pas été renouvelé depuis l'ouverture, nous allons pouvoir disposer d'équipements de dernière génération. L'objectif était également de pouvoir mettre à disposition une installation facile d'utilisation pour l'organisation des manifestations tout en répondant aux exigences des spectacles qui sont accueillis lors de la Saison culturelle ou de La Cour des Contes.

Par ailleurs, l'arrivée d'une nouvelle gérance au Café julienne a nécessité quelques rafraîchissements des espaces ; les peintures, ainsi que le parquet de la salle du café ont été refaits en début d'été 2024.

Partie intégrante de La julienne, la location des salles (Després et Mansarde) a bénéficié à près 40 entités. Elles ont pu y organiser des spectacles, des expositions, des ateliers, des conférences, des répétitions, des séances et autres séminaires sur un total de 128 jours.

Bâtiment

Un four pour la cuisson des céramiques a été installé dans l'Annexe en mars 2024. Il permet aux élèves des quatre cours de céramique de pouvoir cuire directement leurs pièces sur place et d'éviter à l'enseignant de devoir les transporter pour les cuire ailleurs.

Après avoir installé des films sur les fenêtres de la salle Mouvement en été 2023 pour réduire quelque peu la chaleur dans cette salle où sont dispensés des cours dynamiques, nous avons fait mettre des stores à lamelles sur mesure afin de diminuer encore l'ensoleillement et la chaleur.

Un nouvel équipement technique a été installé dans la salle de spectacle en août 2024. En effet, le matériel n'ayant pas été renouvelé depuis l'ouverture, nous allons pouvoir disposer d'équipements de dernière génération. L'objectif était également de pouvoir mettre à disposition une installation facile d'utilisation pour l'organisation des manifestations tout en répondant aux exigences des spectacles qui sont accueillis lors de la Saison culturelle ou de La Cour des Contes.

Par ailleurs, l'arrivée d'une nouvelle gérance au Café julienne a nécessité quelques rafraîchissements des espaces ; les peintures, ainsi que le parquet de la salle du café ont été refaits en début d'été 2024.

Partie intégrante de La julienne, la location des salles (Després et Mansarde) a bénéficié à près 40 entités. Elles ont pu y organiser des spectacles, des expositions, des ateliers, des conférences, des répétitions, des séances et autres séminaires sur un total de 128 jours.

Partenaires

Lors de la saison 2023-2024, les 91 partenaires de La Julienne (9 nouveaux), dont 61% sont domiciliés sur Plan-les-Ouates ou sur les communes voisines, ont proposé 125 activités diverses dans le domaine des arts et de la culture. Une légère baisse qui apparaît pour la première fois depuis l'ouverture de la maison. En effet, plusieurs cours prévus à la Mansarde n'ont pas été renouvelés car ils n'ont pas vraiment démarré. Cela a donc induit la disparition de 11 cours au total. En revanche, nous avons pu mieux répondre aux demandes de locations ponctuelles de la Mansarde.

Café julienne

Elina Zemniece, gérante du Café julienne, a mis fin à son contrat et a rendu les clés en juin 2024. Un nouveau gérant a donc été choisi sur concours pour tenir le restaurant : Grégory Ahr y a implanté sa seconde enseigne « Superfood », spécialisée dans les smashburgers. Un plat du jour est également proposé chaque midi. Depuis le samedi 9 novembre, du mardi au samedi, « Superfood – Café julienne » accueille le public dans un décor des années 80 aux accents japonisants.

Installation jeune public

Du 13 janvier au 23 février, l'installation COLORIBOIS imaginée par l'association Piirtää avait pour mission de répondre aux objectifs suivants :

- Concevoir un univers ludique qui permette d'éveiller la créativité du jeune enfant par le jeu avec du matériel adapté tout en le sensibilisant aux couleurs et aux formes.
- Faire découvrir le travail de l'architecte et designer américain Alexander Girard (1907-1993).
- Proposer aux parents une activité créatrice en commun avec leur enfant, afin de renforcer le lien parent-

La salle Després a ainsi été divisée en quatre espaces de jeu : un coin lecture, un espace puzzle, une zone dédiée au noir et blanc et un coin construction avec des plots. Tout le matériel d'exposition a été réalisé pour ce projet spécifiquement, en bois et peint à la main. Le matériel est désormais à disposition de La Julienne pour être réutilisé ou prêté aux crèches communales.

Cette installation annuelle destinée aux tout-petits est très prisée des familles et des institutions de la petite enfance. Ces dernières peuvent venir durant quatre matinées par semaine qui leur sont entièrement réservées : nous avons accueilli 1'248 visiteurs dans le cadre des groupes. Des crèches venant de tout le canton se rendent à La Julienne pour profiter de ces projets. Nous avons également pu recevoir des institutions prenant en charge des enfants à troubles autistiques et déficience intellectuelle, qui se trouvent parfois mêlés aux autres jeunes visiteurs pour leur plus grand plaisir.

Véritable rendez-vous incontournable pour les familles au cœur de l'hiver, cette installation ludique a donc eu le plaisir d'accueil au total 3'098 visiteurs.

Comptines et jeux de doigts

Cette animation mêlant musique, danse et petites comptines fait toujours un tabac auprès du très jeune public. Les 14 séances programmées offrent chaque fois une trentaine de places aux institutions de la petite enfance. La fréquentation varie de 50 à 100 personnes par séance suivant la salle (bibliothèque ou salle Després).

Pleins Feux

Pleins feux s'est déroulé cette année du 19 mai au 28 juin, avec comme d'habitude 3 périodes de 12 jours d'exposition consacrés aux travaux d'élèves dans la salle d'exposition, le Café, le couloir et la Bibliothèque. La salle Després accueillait, quant à elle, les auditions et spectacles d'élèves. La maison bénéficie à cette occasion de la venue d'un nouveau public, constitué essentiellement des proches des élèves, qui découvre parfois le lieu et toutes les activités s'y déroulant.

11 spectacles ont été proposés dans la salle Després pour un total de 20 soirées.

10 cours d'arts et loisirs créatifs ont exposé leurs travaux dans la salle d'exposition, le Café julienne, le couloir et la Bibliothèque.

Portes ouvertes

La troisième édition de « La julienne vous ouvre ses portes ! » a eu lieu les 24 et 25 août. Après discussion avec le groupe de réflexion de La julienne, une nouvelle formule a été testée. En effet, la proposition d'ateliers et d'initiations organisée les deux années précédentes se rapprochait trop de cours d'essai gratuits déjà en place. 54 partenaires se sont impliqués dans l'événement (contre 46 en 2023 et 47 en 2022).

Une déambulation dans les différentes salles de la maison avec, derrière chaque porte, une performance réalisée en collaboration par deux à trois partenaires, tout en croisant les disciplines. Ces visites intitulées « Les secrets de la maison » proposaient également de résoudre une énigme orchestrée par La Marotte et ont été suivies par 85 visiteurs.

En revanche, les ateliers et initiations n'ont pas tous connu le succès de l'année passée. Nous évaluons leur fréquentation à 365 personnes.

Le dîner Meurtre & Mystère a réuni 50 enquêteurs sur la terrasse du café, encadrés par les comédiens de La Marotte. Les participants étaient ravis et la future gérance du Café julienne a pu faire connaître son offre de smashburgers. Le fait que la nouvelle gérance, Superfood Sàrl, n'ait pas encore obtenu l'autorisation d'exploitation pour démarrer son activité, comme cela était prévu, a sans doute prétérité la fréquentation de l'événement. Aucune offre de cuisine n'était disponible le dimanche à midi, par exemple, et le public est malheureusement parti à la fin de la visite du dimanche matin.

La Brisolée

Après une nouvelle formule en 2023 intitulée « Les Nuits Créatives », regroupant La Brisolée et un marché des créateurs au mois de décembre, nous avons retrouvé la traditionnelle Brisolée le dernier jeudi du mois de novembre. Celle-ci était rythmée par les châtaignes rôties, la soupe fumante, les concerts d'artistes de la région, le marché animé par les partenaires de La julienne et enfin l'inauguration d'une installation lumineuse signée par le duo Structural. Cette soirée a remporté un vif succès auprès de la population locale et a réuni environ 400 personnes dans une ambiance conviviale et festive.



Thé dansant

Ces moments de danse sous l'égide d'un orchestre live rencontrent toujours un certain succès et bénéficient d'un cercle d'habités. 25 à 35 personnes investissent la piste de danse avec un pic à 50 personnes le 5 novembre.

Ateliers numériques

Les Dimanches du numérique profitent toujours d'une belle fréquentation. Nous poursuivons également notre collaboration avec Futurekids et désormais Les Pousses scintillantes pour des ateliers autour du codage, de la 3D, etc. Ces rendez-vous s'adressent à des enfants de diverses tranches d'âge et affichent complets en fonction des thématiques.

Ateliers créatifs et autour du livre

- **Le Monde de l'illustration** : Ces ateliers pour enfants ou pour adultes animés par Carole Sémon permettent de découvrir l'univers d'un illustrateur et de s'essayer à sa technique de dessin. Ces ateliers accueillent à chaque fois entre 5 et 7 personnes.
- **Lire, un jeu d'enfants** : Nouveauté depuis la rentrée 2024, ce rendez-vous autour de la lecture pour les tout-petits en accueil libre a accueilli 30 personnes lors de la première date.
- **Des histoires à créer** : Ce nouvel atelier créatif sur le thème du livre, animé par l'association Récréa, affiche complet à chaque séance.

Autres événements (impro, piano chantant, KéMedy Club)

- **Piano chantant** : Olivier Grimm, pianiste, vient avec une liste de chansons qu'il propose au public. Les paroles sont projetées et tout le monde chante en chœur, sans micro, avec un simple accompagnement au piano. Une nouveauté qui attire en moyenne 40 personnes par session.
- **Impro Comédie Club** : Deux spectacles par saison sont organisés par impro.ch, une association donnant des cours d'impro à La Julienne depuis 2022. Ils proposent un concept phare du monde de l'improvisation théâtrale : le cabaret. Une équipe de comédiens encadrés par un maître de cérémonie livrent un show dynamique, bourré d'humour et d'échanges avec le public. Après un début timide, la fréquentation de ce nouvel événement tourne autour de 30 spectateurs.
- **PLO fait sa comédie** : l'équipe du KéMedy Club s'est agrandie et a travaillé son réseau et sa communication afin de proposer deux soirées de stand-up à La Julienne, lors desquelles le public découvre les jeunes talents comiques qui feront peut-être la scène de demain. La fréquentation fluctue entre 15 et 50 personnes.

SPORT

INSTALLATIONS SPORTIVES

Les répondants communaux du sport ont poursuivi leurs réflexions sur des sujets qui touchent l'ensemble des Communes notamment le recensement du patrimoine sportif dans le canton et les projets de développement des installations sportives ainsi que la mise à disposition de celles-ci. Ce groupe de travail a également permis aux communes d'échanger sur les mesures relatives aux économies d'énergies dans les installations sportives et de travailler sur une uniformisation des directives en lien avec la mise à disposition des installations sportives aux équipes de football corporatif.

Gestion des locations des salles de sport

Les salles de sport de la Commune ont un taux d'occupation élevé. Les soirs de semaine, les associations sportives investissent les lieux pour leurs entraînements. Les week-ends, des manifestations y sont régulièrement organisées. La Commune assure toute l'année l'entretien des installations sportives et s'assure que toutes les infrastructures répondent aux normes en vigueur et aux attentes des utilisateurs. La Commune étudie les besoins des associations et de la population lors de la planification des futures installations sportives communales.

Dans le but de répondre efficacement à la demande croissante en matière de gestion des locations des salles de sport, un outil Gestion de ressources (mis à disposition gratuitement par le SIACG) a été mis en place afin d'optimiser l'organisation et le suivi des réservations tout en garantissant un service de qualité aux usagers. Cet outil a des impacts positifs sur la gestion des réservations :

- Simplification et centralisation du suivi des réservations
- Réduction significative des marges d'erreur grâce à un système automatisé et intuitif
- Amélioration de la coordination entre les usagers et les responsables des installations sportives/salles de sport

Dans la continuité de ces résultats prometteurs, le Service des sports (SDS) prévoit de mettre en ligne les plannings de réservations durant l'année 2025 afin de permettre :

- Une consultation en temps réel des disponibilités par les usagers, renforçant la transparence et l'accessibilité des infrastructures
- Une diminution du volume des demandes directes
- Une meilleure anticipation des besoins, notamment pour les événements majeurs ou les périodes de forte affluence

Les améliorations apportées grâce à l'outil Gestion de ressources témoignent d'une modernisation réussie et d'une qualité accrue du service communal.

La piscine du Pré-du-Camp

Le fond mobile de la piscine du Pré-du-Camp a subi une panne importante qui a induit un blocage d'un des deux fonds à 140 cm pendant plusieurs mois. La réparation a pu se faire en août, lors de la fermeture annuelle.

Un nouveau distributeur a été installé permettant les paiements par cartes bancaires. Le distributeur de tickets précédent, modèle SKIDATA, était devenu obsolète et sa réparation impossible.

Une ligne « palmes/plaquettes » a été ouverte au public pour une période d'essai de 4 mois. A l'issue de cette période, un sondage a été proposé aux nageurs afin d'avoir leur avis sur cette nouvelle pratique. Ce sondage a révélé que 51.22% des nageurs utilisent du matériel souvent et régulièrement contre 48.78% qui n'en utilisent

jamais ou rarement. 31.7% des sondés utilisent des palmes, 24.4% des sondés utilisent des plaquettes, 90.23% se déclarent favorables ou indifférents à ce qu'un espace dédié au matériel soit mis en place. 7.5% ne souhaitent pas se prononcer et 2.25% sont contre. Lors de sa séance du 12 décembre 2024, le Conseil administratif a répondu favorablement à la demande du SDS pour mettre en place une ligne spécifique destinée à l'utilisation de ce type de matériel, en fonction de l'affluence. Le règlement communal de la piscine LC 33 713 a été modifié dans ce sens.

Une structure gonflable est installée chaque dimanche matin pour les enfants, sous la surveillance des parents, de 10h à 13h. Un tapis flottant équipé d'un mini-bassin, type baignoire, est également disponible pour les moins de 3 ans.

Un nouveau gardien de bains à 50% a rejoint l'équipe le 1er février suite à la mise en place du cahier des charges du responsable piscine/patinoire dès le 1er septembre 2023.

La patinoire saisonnière

La patinoire saisonnière de 840 m² a été installée, pour cette 16^{ème} saison, sur le Terrain rouge, et mise à disposition du 11 novembre 2023 au 3 mars 2024. Le système de réservation en ligne donne toujours satisfaction auprès des établissements scolaires (274 réservations). Outre les écoles, la patinoire est régulièrement utilisée par le parascolaire, le centre aéré, le club de hockey, l'association polysport, le FSGPLO pour JS kids PLO, les fêtes privées et bien sûr le public.

Pas loin de 12'000 prêts de paires de patins, mis à disposition gratuitement des utilisateurs, ont été décomptés, toutes catégories confondues.

La nouvelle saison a débuté le 9 novembre 2024. Des animations hivernales ont été mises en place autour de la patinoire. Du 9 au 24 décembre, les enfants de la commune peuvent déposer leur lettre pour le Père Noël dans une boîte aux lettres accessible pendant les heures d'ouverture de la patinoire.

Un décor de montagne composé d'une télécabine et d'accessoires de sport d'hiver est installé du 9 décembre 2024 au 2 mars 2025. Les usagers de la patinoire se prennent en photo devant/dans la télécabine pour participer à des jeux concours avec des lots à gagner (fondue, bons cadeaux, entrée dans des structures sportives, etc.). Ils ont aussi la possibilité de réserver la télécabine pour vivre une expérience insolite – manger une fondue dans la Cabine à fondue.

La gestion de la buvette a été reprise par M. Huseyin Kus.

Le sport libre

La Commune offre, dans ses espaces publics, diverses installations en libre-service, exploitables toute l'année en fonction de la météo :

- Parcours d'entraînement balisé de l'Escalade de 2,6 km
- 1 agorespace
- 1 terrain de basket
- Des terrains de pétanque
- Des éléments de fitness urbain
- Des BoxUp
- Des street Workout
- 1 skate park
- Des tables de ping-pong et 1 table de teqball
- 1 disc golf

Le partenariat avec l'association Urban training mis en place en 2017 sur la commune a été reconduit, au vu du grand succès de cette offre, avec des cours pratiquement complets sur l'ensemble de la saison et de très bons retours de la part des participants. La population a pu bénéficier de ces cours gratuitement du 30 avril au 15 octobre 2024. Le dimanche 4 août 2024, l'association Urban training a également organisé une Silent Zumba. Les organisateurs ont fourni des casques audios aux participants qui se sont laissés guider au rythme de la musique et des chorégraphies de Zumba.

- Un programme du même type qu'Urban training mais dédié à la course à pied intitulé « Je cours pour ma forme » n'a pas été reconduit avec cette association mais a été remplacé par des entraînements de course à pied gratuits encadrés par l'association Team Eticha. Ces sessions séparées en deux groupes - débutants ou avancés - ont été organisées au printemps et en automne 2024 et les participants ont eu la chance d'être encadrés par le coureur de fond éthiopien Tesfaye Eticha, assisté par l'entraîneur Fabrice Geydet.

- Les cours de yoga en extérieur pour la population pendant la période estivale, proposés depuis 2019, ont également été reconduits et se sont déroulés du 9 juin au 22 septembre 2024. À la suite du plébiscite des participantes au cours estival, un cours en salle durant la saison froide a été organisé le dimanche matin à la salle de gym du Pré-du-Camp dès janvier 2024. Ce cours sera reconduit à la prochaine saison hivernale.

- La Commune de Plan-les-Ouates propose un parcours sportif via l'application « Jooks » (anciennement Runnin'City) pour suivre différents chemins sportifs par géolocalisation permettant de contempler la commune et ses parcs, tout en améliorant sa condition physique. Les exercices sont déclenchés lors du passage laissant apparaître un exercice en vidéo, filmé sur le lieu de l'exercice, accompagné de son explicatif avec différents degrés de difficultés.

Le centre sportif des Cherpines

Le Centre sportif des Cherpines comprend plusieurs lieux consacrés à la pratique du sport : 4 terrains de football dont 2 terrains synthétiques, 2 terrains de rugby, 1 terrain de volley sur herbe, 1 Skatepark, un espace de Street Workout, 1 Dojo de tir à l'arc japonais, 5 courts de tennis gérés par le Tennis Club PLO et 1 centre équestre. Il comprend également 1 bâtiment central avec 17 vestiaires, une buvette/restaurant et des locaux administratifs ainsi qu'1 hangar de travail et de stockage. 6 clubs se partagent les lieux et cohabitent avec les équipes de football corporatif, les journées sportives des écoles, les différentes manifestations et un public toujours plus nombreux attiré notamment par le parc de loisirs. Trois vestiaires sont mis à disposition du public entre 11h30 et 14h00, pour les coureurs et les équipes corporatives.

Le parc de Street Workout installé depuis novembre 2019 remporte toujours autant de succès auprès de la population et des clubs sportifs.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Big Air sur la Butte

Les 24 et 25 février 2024, une piste de luge et de ski artificielle, avec un saut géant, a été installée sur la Butte de Plan-les-Ouates pour la 3ème édition. Accessible à toutes et à tous dès 5 ans, 412 personnes se sont inscrites sur le week-end. Il a été constaté une défection d'environ 38 % sur les deux jours, peut-être due à la bise glaçante durant l'ensemble du week-end. À la suite de ce constat, le SDS a décidé de surseoir au règlement et d'accepter les inscriptions sur place, vu le nombre conséquent de demandes, soit 70 sur le week-end. Ainsi, le nombre total de participants s'est élevé à 320 personnes, dont 164 de Plan-les-Ouates : 154 le samedi et 166 le dimanche. La tranche d'âge la plus représentée était la 5-12 ans avec 216 enfants. Viennent ensuite les 35-44 avec 39 personnes.

Outre la piste, les participants qui le souhaitent ont pu s'élancer depuis un trampoline ou depuis des sauts de 1 et de 3 mètres, et de retomber sur l'airbag géant. Des initiations de slackline et de grimpe ont également été proposées.

Une buvette a été tenue par les jeunes du Locados.

Sport'Ouvertes

Du 27 mai au 2 juin 2024 s'est tenue la semaine Sport'Ouvertes qui a proposé des sessions d'initiations et de démonstrations menées par 24 associations sportives actives à Plan-les-Ouates. Celles-ci ont ainsi pu faire découvrir leur sport et ont pu partager leur passion avec quelque 160 visiteurs. L'ensemble des associations ont été satisfaites de ces portes ouvertes malgré l'annulation de quelques initiations pour cause de pluie.

Skimboard

Une ambiance de plage au Centre sportif des Cherpines les 17 et 18 août. À la suite du succès de la première édition de 2023, une piscine gonflable a été à nouveau installée sur l'un des terrains synthétiques pour initier petits et grands à la pratique du skimboard. Cette pratique consiste à surfer une vague en glissant avec sa planche depuis le bord de la plage, sur une longueur de 25 mètres.

Malheureusement, le succès de 2023 ne s'est pas reproduit vu la météo pluvieuse du week-end, en particulier le dimanche. Ont participé durant le week-end : 87 enfants, 72 adultes (dès 16 ans), soit un total de 159.

Une réflexion sera menée quant à la reconduction de cet évènement en 2025.

Tablar'Run

Dans le cadre de la 6ème édition de cette course d'obstacles très appréciée par le public, la Tablar'Run s'est déroulée à la satisfaction de toutes et de tous avec, cette année encore, un temps magnifique le dimanche 1er septembre 2024.

Ce ne sont pas moins de 13 obstacles, comme une montagne de foin, une mare de boue ou une poutre, que les coureurs ont dû affronter avant de glisser sur le toboggan final, tant attendu par les petits comme les grands.

Les participants avaient la possibilité de participer à une course de 3,5 km ou 7km (2 boucles de 3,5km) qui leur a permis de découvrir ou redécouvrir les paysages de la commune.

En plus de la course, et en collaboration avec Idée sport, un « parc des mômes », destiné aux plus petits a été mis en place pour permettre aux enfants de 0 à 7 ans de bouger, grimper et sauter sur des obstacles élaborés avec des éléments recyclés et adaptés à leur taille.

L'évènement en quelques chiffres :

- Tracé de 3,5 km
- 13 obstacles
- 1'176 personnes inscrites, dont 800 dans la catégorie « famille »
- 36% des participants venaient de Plan-les-Ouates
- 16 associations sportives de la commune de Plan-les-Ouates ont tenu des stands le long du tracé de la course ainsi qu'à l'arrivée



MiniMove – 2ème édition

Le service cantonal du sport et des loisirs, et la Commune de Plan-les-Ouates, ont mis en place le premier programme de la Fondation IdéeSport sur le Canton de Genève, soit le programme d'encouragement précoce intitulé MiniMove. Celui-ci s'adresse aux familles avec des enfants en âge préscolaire.

Les enfants viennent accompagnés d'un adulte et prennent part ensemble aux diverses activités sportives et ludiques organisées par l'équipe encadrante.

L'objectif n'est pas seulement de promouvoir le mouvement, mais aussi de favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge et d'encourager l'intégration sociale de la famille. En plus d'encourager le développement physique et psychique de l'enfant, MiniMove favorise aussi la cohésion sociale au sein de la commune.

L'entrée est gratuite et ne nécessite pas d'inscription au préalable. Un espace « café des parents » est aussi prévu pour favoriser les échanges et les contacts.

Cette 1ère édition a débuté le dimanche 19 novembre 2023 et s'est terminée le dimanche 17 mars 2024. C'est à la salle de gym du CO des Voirets, où les 3 salles ont été mises à disposition de 9h00 à 12h00, que 1'622 enfants et 1'590 parents ont pu se dépenser tout au long de la saison hivernale (13 dimanches).

Une 2ème édition a démarré en date du 29 septembre 2024 et remporte un vif succès.

Run'Aire : course intercommunale Lancy- Plan-les-Ouates

Succès confirmé pour cette 3ème édition. Avec un total de 1261 inscriptions, soit une augmentation de 11,5% par rapport à 2023, la course intercommunale Run'Aire s'est déroulée le dimanche 27 octobre entre la Ville de Lancy, depuis le stade des Fraisiers, et la Commune de Plan-les-Ouates jusqu'au stade des Cherpines.

Avec une météo clémente, coureurs, marcheurs, familles et enfants ont foulé la campagne sous de belles couleurs automnales en suivant les différents tracés de course et de marche, entre 1 et 10 km, empruntant routes, chemins escarpés et bords de l'Aire.

Cette course pédestre a été organisée en partenariat avec l'association Running Geneva et a attiré de nombreux habitants de Lancy et de Plan-les-Ouates.

Chiffres de répartition selon les catégories :

10 km running	477 inscriptions
10 km walking	133 inscriptions
5 km running	292 inscriptions
5 km walking	67 inscriptions
2 km écoliers	61 inscriptions
2 km poussins	70 inscriptions
1 km poussins	89 inscriptions
1 km parents-enfants	72 inscriptions

Habitants de la Commune de Plan-les-Ouates	177 inscriptions
Habitants de la Ville de Lancy	310 inscriptions
Répartition hommes-femmes	620 hommes, 641 femmes



Les 10 ans du nouveau bâtiment aux Cherpines

Le dimanche 27 octobre 2024, après la course pédestre de la Run'Aire, un apéritif, précédé d'un discours, a été organisé par le SDS afin de marquer les 10 ans de la construction du nouveau bâtiment (destiné principalement à une buvette/restaurant ainsi qu'à 17 vestiaires) et à la réimplantation des terrains.

Sunday training

En collaboration avec la Ville de Lancy, la Commune de Plan-les-Ouates a organisé le Sunday Training le dimanche 10 novembre 2024 de 9h00 à 12h00 à la salle Omnisport de l'EC Aimée-Stitelmann. Trois entraînements ont été proposés à la population pour un dimanche 100% sportif et gratuit.

La matinée a débuté par un cours de découverte du yoga, suivi par une séance d'Interval Training, puis s'est terminée par une session de Zumba. Sur l'ensemble de la matinée, le Sunday Training a accueilli 200 participants.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Présentation

Plus de 30 associations sportives sont présentes sur la commune. Celles-ci proposent un vaste panel d'activités selon les besoins de chacun comme des arts martiaux, des sports collectifs ou encore des sports individuels. Ces associations sportives proposent également un vaste choix de camps pour les enfants.

SUBVENTIONS SPORTIVES

Subventions communales, extra-communales et exceptionnelles

La Commune de Plan-les-Ouates soutient et encourage les sportifs individuels et les sociétés sportives communales qui se distinguent par leur engagement et par la qualité de leur encadrement, afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Les sociétés communales bénéficient de la mise à disposition gratuite des installations dont elles ont besoin pour leurs activités ; la Commune les soutient également par le biais de subventions en espèces plus ou moins importantes. Sont également subventionnées des associations non communales qui accueillent des jeunes de Plan-les-Ouates dont l'activité n'est pas représentée sur notre Commune.

SOUTIEN COMMUNAL

Chèque sport

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'encouragement et du développement de la pratique sportive et culturelle, la Commune de Plan-les-Ouates propose son chèque sport et culture. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes de la Commune, âgés de 4 à 25 ans. D'une valeur de Fr. 100.-, ce chèque est à faire valoir sur les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives ou culturelles. 234 chèques sport ont été distribués pour la saison 2023-2024, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à l'an dernier.

Billets pour les matchs du Servette FC et du Genève-Servette HC

Afin de soutenir les clubs élités du Canton, la Commune de Plan-les-Ouates met à disposition de la population des billets pour les matchs à domicile du Servette FC et du Genève Servette Hockey Club.

Honneurs sportifs

Chaque année, la Commune de Plan-les-Ouates décerne les honneurs aux sportifs, équipes, bénévoles et entraîneurs qui se sont distingués durant l'année écoulée par leurs résultats ou leur engagement. Les lauréats de l'année 2024 sont :

- **Equipe Elite : Rugby GEPLO**, rugby à 7, champions suisses, représentation de la Suisse à un tournoi international en 2025
- **Individuel Elite : Ulric Bokeme**, kickboxing - catégorie mi-lourd, 4ème du classement mondial, a combattu pour le titre à la Glory League
- **Equipe Espoir : FC PLO**, football équipe féminine FF12, représentation de la Suisse à un mini-championnat d'Europe, médaille d'argent
- **Individuel Espoir : Victoria Muñoz**, gymnastique acrobatique en trio, championne genevoise, championne suisse, participation aux championnats du monde
- **Bénévole de l'année : Grégoire Leconte**, Président du Club de Natation de Plan-les-Ouates, volontaire aux JO de Paris (triathlon/natation en eau libre)
- **Catégorie Seniors : Alberto Bourgeois**, Club de Natation de Plan-les-Ouates - catégorie Masters, champion suisse (records en 50m libre/100m libre), médaille de bronze aux championnats du monde (200m libre)



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan Directeur communal (PDCom)

Après plusieurs années de travail, la Commune a pu finaliser la révision de son Plan directeur communal (le plan en vigueur datant de 2009), aussi appelé « PDCom ». L'année 2024 a permis de clore les échanges entamés avec le Canton et de finaliser les derniers détails techniques.

Dans sa séance du 19 mars 2024, le Conseil municipal a accepté un crédit d'engagement de 60'000 F pour le développement d'outils de communication sur le Plan Directeur Communal révisé de Plan-les-Ouates.

Les autorités communales ont présenté le PDCom révisé à la population lors d'une séance d'information publique qui s'est tenue le 11 novembre 2024 à l'Espace Vélodrome. Un film résumant le plan directeur a été projeté à cette occasion. Cet outil a pour but de mieux faire connaître le PDCom et de faciliter sa compréhension.

L'enquête publique, correspondant à la période de consultation de cette planification, s'est tenue du 18 novembre au 18 décembre 2024, inclus. Les documents étaient mis à disposition du public à la Mairie de Plan-les-Ouates et à l'Office de l'urbanisme, ainsi qu'en ligne.

La Commune s'attelle au traitement des observations reçues et retransmettra début 2025 son Plan directeur au Canton, pour adoption.

Autres collaborations intercommunales d'aménagement

Les échanges sur les planifications engagées par les Communes limitrophes à la Commune de Plan-les-Ouates est régulier, de manière à s'assurer que les études nécessaires soient réalisées conjointement ou que les impacts de mesures prises de part et d'autre des limites administratives soient mesurés et coordonnés.

La Commune de Plan-les-Ouates a ainsi transmis aux Communes limitrophes le 12 novembre 2024 (peu avant le lancement de la mise à l'enquête publique) son projet de Plan directeur communal (PDCom) révisé.

Cette année, le Conseil administratif a été invité à prendre connaissance du Plan directeur communal (PDCom) révisé de la Ville de Carouge le 5 septembre 2024. La Commune a répondu favorablement à la consultation de la Ville de Carouge.

La Commune de Plan-les-Ouates a eu connaissance qu'une séance d'information publique s'était tenue le 14 novembre 2024 concernant la révision du Plan directeur communal (PDCom) de Confignon.

Mise en œuvre d'un plan de site pour le secteur de Saconnex-d'Arve Dessus

L'élaboration du plan de site de Saconnex-d'Arve s'est poursuivie en 2024, avec une première version aboutie qui a pu être présentée aux autorités communales au printemps.

A cet effet, dans sa séance du 30 avril 2024, le Conseil municipal a accepté un crédit d'engagement complémentaire de 50'000 F pour la mise en œuvre d'un plan de site pour le village de Saconnex-d'Arve Dessus à Plan-les-Ouates

Si quelques éléments techniques doivent encore être discutés avec le Canton, la Commune espère pouvoir lancer l'enquête technique auprès des services cantonaux début 2025. Une séance de restitution auprès des habitants sera organisée dans la foulée afin de présenter le plan finalisé.

Modification de zone Saconnex-d'Arve Dessus

Dans le cadre du diagnostic du plan de site de Saconnex-d'Arve Dessus, les habitants du secteur ont mis en avant le manque d'espaces de rencontre et des problématiques de stationnement dans le village. Le service technique de la Commune et les mandataires se sont donc penchés sur les opportunités existantes pour répondre à ces enjeux. Une parcelle a été identifiée, qui permettrait la réalisation d'un projet mixte, en partenariat public-privé.

Ceci nécessitant de mener des procédures en parallèle du plan de site, la Commune a travaillé en 2024 avec le Canton pour confirmer la faisabilité d'une telle démarche. La démarche formelle sera initiée en 2025.

Mutations parcellaires du Mail 2000

Le 13 février 2024, le Conseil municipal de Plan-les-Ouates a voté une délibération permettant la mise en œuvre de mutations parcellaires sur le Mail 2000.

En effet, à la suite des différents projets réalisés sur ce secteur, le parcellaire existant est incohérent avec l'assiette des équipements publics. Afin de faciliter leur gestion par la Commune, il a été décidé de réaliser un « toilettage » des parcelles du Mail.

Le projet proposé permettait non seulement de redessiner les limites parcellaires, mais également de clarifier l'affectation de ces dernières. Le Canton ne partageant pas l'analyse de la Commune pour une des parcelles concernées, il a préavisé défavorablement la délibération votée.

Une nouvelle délibération sera réintroduite en 2025 pour remplacer la précédente en supprimant la parcelle concernée.

Plan localisé de quartier (PLQ) d'Arare-Dessous

Suite à la classification en zone 4A de développement du secteur d'Arare-Dessous situé entre les routes de Bardonnex et de Saint-Julien, le Canton a initié une procédure de Plan localisé de quartier (PLQ) – planification obligatoire sur une zone de développement. Le secteur prévoit une centaine de logements.

Le premier projet présenté en 2021 a évolué et a été formalisé par le Canton sous la forme d'un PLQ durant l'automne 2023 par une 1^{ère} enquête technique (procédure interne aux Offices cantonaux). La Commune a demandé à y être associée pour pouvoir émettre ses remarques, ce qu'elle a fait en janvier 2024. Deux coordinations ont eu lieu entre la Commune et les porteurs privés du projet durant le printemps 2024. Une seconde enquête technique s'est déroulée sans le concours de la Commune avant l'été 2024.

En date du 19 septembre 2024, le PLQ a été transmis à la Commune pour préavis du Conseil administratif, qui a été transmis en retour en date du 18 octobre 2024, avec notamment une réserve sur l'impact du quartier sur les réseaux de mobilité alentours et plusieurs conditions en lien avec des vérifications de certaines composantes du quartier et des demandes portant sur la qualité et l'accessibilité piétonne au sein et en bordure du quartier.

En fin d'année, de nouvelles remarques ont été transmises au Canton, ce dernier ayant entre temps modifié le document.

Avant d'être adopté, le PLQ devra encore être mis à l'enquête publique et passer par une procédure d'opposition dans le courant de l'année 2025.

PDZIA-ZIPLO- Nouvelle planification

L'établissement d'un PDZIA (Plan directeur de zone industrielle et artisanale) avait été identifié comme l'instrument le plus à même d'apporter un nouveau support légal et une vision globale pour la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO) notamment pour garantir une qualité des espaces publics, de combattre les îlots de chaleur ou encore d'assurer la vitalité et le développement des entreprises.

Le projet a été initié en 2023 par la Commune et a été coordonné auprès de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et des Offices de l'Etat de Genève, pour la réalisation d'un cahier des charges pour la constitution d'un dossier d'appel d'offres. La FTI a demandé à modifier la démarche prévue notamment par l'ajout d'une composante économique.

Durant l'année 2024, le besoin de réaliser un diagnostic du périmètre avant de développer un plan d'aménagement (PDZIA ou autre instrument) a été identifié comme correspondant davantage aux ambitions et aux besoins de tous les acteurs. La Commune a revu le cahier des charges avec la FTI en l'orientant sur un diagnostic territorial, dans lequel sera inclut un processus de concertation des entreprises et des usagers du site. Fin 2024, un cahier finalisé a finalement été approuvé par la FTI.

L'année 2025 sera celle de l'établissement d'un diagnostic (et des démarches administratives et la demande d'un crédit d'étude associé), avant de parvenir à des phases opérationnelles de planification et de mesures dans les prochaines années.

Projet d'agglomération - 5ème génération

Le Projet d'agglomération est un document de planification à l'échelle du Grand Genève, qui met en avant un plan d'investissement en faveur de la mobilité, de l'urbanisation et de l'environnement. Le projet d'agglomération de 4ème génération (PA4) a été signé le 3 juin 2021 et intègre notamment le projet de réalisation d'une passerelle de mobilité douce aux Sciers, avec un cofinancement cantonal pour la réalisation de la mesure.

Les coordinations sur la nouvelle génération (5ème) du projet d'agglomération ont débuté en 2023 en collaboration avec les Communes. Il devra être déposé auprès de la Confédération en juin 2025. La Commune a proposé durant cette année 2024 l'inscription et le maintien de nouvelles mesures, notamment en lien avec les aménagements d'espaces publics et de mobilité aux Cherpines. La rédaction des mesures et les discussions avec le Canton ont permis de les inscrire formellement dans les documents du projet d'agglomération.

Vision Territoriale Transfrontalière et Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération VTT et PACA

Le Grand Genève est une entité territoriale transfrontalière qui s'étend du district de Nyon (Canton de Vaud), de la France voisine (Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie) et le Canton de Genève. La Vision Territoriale Transfrontalière (VTT) a pour but de devenir l'unique vision globale, partagée et au long terme, dans laquelle s'inscriront toutes les planifications à venir.

Des ateliers de travail ont été organisés (acteurs techniques et politiques) entre 2022 et 2023 à des échelles de travail plus petites, soit des Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA). Le PACA Rhône, dont fait partie la Commune de Plan-les-Ouates, s'étend ainsi de Carouge à Chanay et de Plagne à Archamps.

Après la mise en consultation des documents en avril et mai 2024, le document a été adopté par le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) le 2 juillet 2024. Sa formalisation, avec une pesée des intérêts entre les différentes politiques publiques, n'a pas, au regret de la Commune, pu se terminer par une phase d'affinage et de restitution avec et auprès de l'ensemble des acteurs mobilisés et concernés.

Toutefois, la VTT entérine pour notre Commune (au long terme) le prolongement du Léman Express vers les Cherpines, des mesures environnementales pertinentes et plusieurs tracés de modes de transports doux et de bus irrigant la Commune. Il subsiste plusieurs sujets à affiner qui trouveront une résolution lors de l'établissement du Plan directeur cantonal, notamment le développement de la prochaine génération des projets urbains (mutation et densification des zones villas) portant sur notre territoire communal.

Image directrice intercommunale « Grand Projet Perly »

Le « Grand Projet Perly » fait partie des sites identifiés par le Plan directeur cantonal pour une extension urbaine sur de la zone agricole. Situé à proximité du futur tram Genève-Saint-Julien et proche d'une bretelle autoroutière, il répond à ce jour aux critères de la création de nouveaux logements bien desservis par les transports. Suite à l'adoption du Plan directeur communal de Perly-Certoux, le Canton a choisi de réaliser une « image directrice intercommunale du Grand Projet Perly », en association avec les Communes de Perly-Certoux, de Bardonnex et de Plan-les-Ouates.

La phase préparatoire (phase 1) s'est déroulée fin 2023, avec le recrutement de trois « équipes conceptrices » (bureaux d'urbanisme et d'architecture du paysage qui proposeraient leur vision de développement), d'un « Collège d'experts » (experts indépendants et représentants cantonaux et communaux) et d'un « Groupe de contribution » (vingtaine d'habitants et de sociétés civiles). Une soirée de lancement avec les participants du Groupe de contribution et une visite de terrain avec le Collège d'experts et les équipes conceptrices se sont déroulés en février 2024.

Une planification-test (phase 2) s'est déroulée sur tout le 1er semestre 2024, à travers trois ateliers de travail (les 9 mars, 27 avril et 15 juin) en présence de tous les acteurs. Les équipes conceptrices ont rendu leur vision du développement du périmètre, en fonction des recommandations du Collège d'experts et des discussions avec le Groupe de contribution et des spécialistes conseils (Offices cantonaux).

L'établissement de l'image directrice (phase 3) a été réalisée durant le 2ème semestre 2024 et a vu le groupement de mandataires, engagé par les Communes et le Canton, synthétiser les propositions et discussions. La Commune a participé activement aux étapes d'orientations programmatiques et de scénarios de développement urbain et paysager. L'image directrice inclura également les thématiques environnementales et la planification des espaces et infrastructures publiques.

Début 2025, la démarche s'orientera sur la présentation auprès des Conseil municipaux des Communes concernées et auprès du tout-public. Cette image directrice servira de base de travail commune pour alimenter le futur Plan directeur cantonal.

Etude directrice « Bachet de Pesay » et secteur Trèfle-Blanc/Sapay

Le Canton a lancé début 2024 l'étude d'une image directrice en associant les Communes de Plan-les-Ouates et de Lancy. Sans avoir été formalisée, elle a mené au rapprochement entre les autorités présentes sur le secteur en lien avec les projets de la patinoire de Trèfle-Blanc, de la densification du centre cantonal du Sapay-Castor et du développement du Plan Localisé de quartier (PLQ) Chapelle-Gui, dans un périmètre déjà contraint (Cité Pesay, Trèfle d'Or, halte ferroviaire Lancy-Bachet).

La plus grande problématique pour Plan-les-Ouates est la charge de trafic induite, notamment le fait que le giratoire de Trèfle-Blanc (et par extension celui de la Milice) ne serait pas en mesure d'absorber le trafic nouvellement créé en addition à celui des Sciers et de La Chapelle qu'il accueille déjà. Une rencontre s'est tenue avant l'été entre les Offices cantonaux et les Communes pour la coordination de ces projets connexes.

La Commune a demandé par la suite à reprendre la réalisation d'un schéma directeur pour le traitement conjoint et cohérent des thématiques identifiées et à instaurer une gouvernance spécifique supervisant l'évolution du secteur pour s'assurer de la bonne conduite des études globales. La Commune de Plan-les-Ouates reste associée à ces coordinations et études, en raison des conséquences possibles sur son territoire.

Image directrice du Vallon de l'Aire

Le Vallon de l'Aire étant un territoire complexe qui présente de nombreux enjeux, un projet de gouvernance pilote a été mis en place. Composée des communes de Plan-les-Ouates, Lancy, Onex, Bernex, Perly-Certoux et Confignon, ainsi que de trois offices cantonaux (OCEau, OCAN, OU), cette gouvernance traite de façon concertée et transversale les différents enjeux liés au vallon.

Dans ce cadre, une image directrice a été élaborée entre 2023 et 2024. Cet outil permet d'offrir une vision à la fois souple et transdisciplinaire des enjeux et des mesures à atteindre pour conserver l'équilibre entre espace naturel et espace de loisirs. Ayant fait l'objet d'une large consultation fin 2023 auprès des partenaires cantonaux et communaux, l'image directrice a été finalisée courant 2024. Le COPIL (comité de pilotage) formé de représentants politiques de toutes les collectivités impliquées – a acté la finalisation de l'image directrice à l'automne 2024 et s'est engagé à poursuivre la collaboration entamée sur ce territoire. La gouvernance doit désormais s'atteler à la mise en œuvre des mesures identifiées.

Site aménagementplo

Afin de communiquer sur les nombreux projets d'aménagement réalisés à Plan-les-Ouates, le service construction et aménagement (SCA) a créé il y a plusieurs années le site internet aménagementplo.ch. Le support informatique commençant à dater et les informations n'étant plus toutes pertinentes, une refonte complète du site a été initiée début 2024.

Le site internet comporte désormais une présentation des grands projets (Sciers, Cherpines) mais également un aperçu des différents projets d'aménagement et de construction en cours. On peut aussi y trouver les principales planifications en force sur la Commune (plans de site, plans directeurs, etc.). Ce nouveau site internet a hébergé à l'automne 2024 le processus de commercialisation des appartements communaux au Rolliet.

Vous pouvez le consulter à l'adresse <https://amenagementplo.ch/>

LES CHERPINES – DOSSIERS GÉNÉRAUX

Communication sur le Grand Projet (GP) des Cherpines

Une nouvelle communication, portée par le Canton et les Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates, a présenté au public l'avancée du Grand Projet (GP) des Cherpines.

Environ 300 personnes ont en effet assisté à la séance d'information publique du 8 octobre 2024, en présence du Conseil administratif in corpore et de deux Conseillers d'Etat.

Cette séance a mis en avant le caractère concret et d'intérêt général du Grand Projet (mise en service du tramway, réalisation des voiries, de l'école et des chantiers du Rolliet, etc.) avec un focus sur les projets lauréats du centre sportif et culturel (« pièce D ») porté par la Commune, ainsi que celui de l'École secondaire II (ES II) des Cherpines et de la procédure du PLQ-Cherpines portés par le Canton.

Lors de l'exposition publique qui s'est tenue du 09 au 19 octobre 2024, 15-20 personnes s'y sont rendues en moyenne et par journée lors des visites libres et 30-40 personnes lors des permanences organisées avec les responsables communaux et cantonaux. Les visiteurs se sont montrés intéressés par la réalisation des projets. Les débats tenus ont été pertinents et les discussions entre habitants et techniciens ont été très chaleureux.

La Commune a été très active lors de la préparation en amont de l'ensemble des supports de la séance d'information publique et de l'exposition temporaire, ainsi que pour l'organisation de l'ensemble de l'événement.

Espaces publics majeurs du quartier des Cherpines

Les espaces publics majeurs qui traversent le quartier formeront une trame structurante qui permettra de connecter non seulement le Rolliet au reste des Cherpines, mais également la ZIPLO à l'Aire et à Confignon, en passant par le centre sportif existant.

Compte tenu de leur impact sur la vie de quartier (îlots de fraîcheur, diversité des usages, liens sociaux, etc.), ces espaces publics doivent être planifiés avec soin. Les autorités politiques de Plan-les-Ouates, Confignon et du Canton ont ainsi validé en juin 2024 l'organisation d'un mandat d'études parallèles (MEP) qui intégrera une démarche de participation citoyenne (dont les modalités restent à définir) pour les principaux espaces publics du quartier : la Grande Prairie, la Place des Cherpines et le Parc des Charrotons. Le périmètre porte sur environ 6 hectares.

Durant l'automne 2024, une procédure d'engagement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été lancée. Un crédit d'engagement de 485'000 F (soit la participation communale de 50% du total) en vue de réaliser un mandat d'études parallèles pour les espaces publics des Cherpines à Plan-les-Ouates (Grande Prairie, Place des Cherpines et Parc des Charrotons) a été introduit au Conseil municipal du 17 décembre 2024.

Les services techniques des deux Communes travaillent à l'organisation de cette procédure, qui se déroulera sur les années à venir. L'année 2025 verra l'établissement du cahier des charges (soit du programme) pour les équipes qui vont concourir, du suivi et de la planification de l'ensemble de la procédure du MEP, ainsi que de la définition des modalités de la démarche d'une concertation citoyenne qui sera portée par le Canton.

Inscription de mesures portant sur les Cherpines Projet d'agglomération 5ème génération (PA5)

Certaines mesures d'aménagement d'espaces publics et de mobilité - portant sur le périmètre des Cherpines - sont aujourd'hui inscrites dans diverses générations du Projet d'agglomération (PA). L'inscription de mesures au PA permet l'obtention de subventionnements cantonaux (voire fédéraux) se justifiant lors de la réalisation de projets d'intérêt supra-communal.

Les Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates, ainsi que le Canton et les autres partenaires ont consolidé (premier semestre 2024) les phases de réalisation de ces projets connexes et produit les documents répondant aux exigences de la Direction du PA. Le Comité de pilotage du Grand Projet Cherpines (autorités communales et cantonales) a notamment validé les portages, échéances et périmètres proposés pour diverses mesures au PA5.

Le 16 septembre 2024, la Commune a déposé les mesures qu'elle porte au PA5 avec l'ensemble des documents requis (fiche-projet, annexes, formulaire d'évaluation, etc.), soit :

- Mesure d'espace public EP4-23p sur le Parc des Charrotons et la Grande-Prairie pour un démarrage des travaux entre 2028 et 2032.
- Mesure de mobilité 35-28 sur le réaménagement de la route de Base à l'endroit des Cherpines pour un démarrage des travaux entre 2032 et 2036, comme report (d'une partie) de l'ancienne mesure sur le réaménagement de la route de Base.

Leur acceptation dépendra du processus de priorisation de la DPA. Des coordinations ultérieures ont eu lieu en fin d'année 2024 entre la DPA et la Commune, pour s'assurer de leur bonne prise en compte. La Commune est également copilote d'autres mesures portant sur les Cherpines, mais à des horizons de réalisation plus lointains.

Bilan-carbone des Cherpines et évaluation « Quartiers en transition »

Le Canton a lancé depuis 2023 la production d'un outil cantonal permettant de mesurer et quantifier le bilan carbone généré par la réalisation de nouveaux quartiers. Les Cherpines servent de modèle, avec le concours des Offices cantonaux et des partenaires communaux. Durant toute l'année 2024, plusieurs séances (18 avril et 25 juin 2024) ont porté sur la restitution partielle de l'outil (postes d'émissions, utilisation des indicateurs). L'outil doit encore faire l'objet de réglages, notamment sur les aspects mobilité, pour que ce modèle puisse être pleinement abouti et restitué, ce qui se fera début 2025.

Le Canton a également développé un outil complémentaire « Quartiers en transition », servant d'aide à la décision en testant les choix d'aménagements retenus et en identifiant les leviers à améliorer dans les phases de planification ultérieures. Le Grand Projet des Cherpines a été intégralement documenté dans cette démarche de recensement à l'échelle cantonale. Durant 3 séances (dans le courant du 1er semestre 2024), la Commune a participé activement à réunir l'ensemble des données pour répondre à ce questionnaire.

Groupe interservices

Durant l'année 2024, le groupe interservices Cherpines s'est réuni à plusieurs reprises afin de faire un point sur les différents projets en cours et transmettre une information globale et équivalente à tous les services qu'ils soient impliqués de manière forte ou mesurée dans le projet.

Comité de pilotage Cherpines interne Plan-les-Ouates

Le comité de pilotage interne a été reconduit en 2024 et s'est réuni à 9 reprises afin de permettre un traitement des sujets transversaux des Cherpines avec le Conseil administratif. C'est ce comité qui prend les décisions au fur et à mesure de l'année afin de faire avancer les différentes thématiques des Cherpines.

LES CHERPINES – SECTEUR DU ROLLIET Groupement des promoteurs

Le groupement des promoteurs a poursuivi son travail sur les différentes thématiques nécessaires à la réalisation du quartier. De nombreux sous-groupes de travail ont ainsi été constitués pour avancer sur les sujets portés en commun : aménagements extérieurs, mutations, coopérative commune, organisation des chantiers, communication, etc. Ce sont près de 50 séances au total qui ont été réalisées durant cette année 2024.

5% de surfaces destinées à la Vie de quartier et mesures servicielles mobilité

Afin d'encourager le développement d'un quartier animé et vivant, le projet des Cherpines prévoit la possibilité pour les promoteurs de réaliser 5% de surfaces brutes de plancher en faveur de surfaces destinées à l'Animation de la Vie du Quartier (AVQ). Sur le quartier du Rolliet, ce sont plus de 5'000 m² qui accueilleront toutes sortes de locaux à vocation culturelle, sociale, associative, créatrice, locaux de quartier, mais aussi communale comme les deux crèches publiques.

La chambre d'Économie Sociale et Solidaire (ESS), mandataire de la Commune, a poursuivi son travail en 2024 en précisant la programmation des rez-de-chaussée. Elle a abouti à un plan de mise en œuvre décrivant la destination de chaque arcade d'AVQ et l'a décliné selon une vision en « pôles ». La Chambre ESS a coaché les preneurs déjà identifiés et a rencontré diverses associations intéressées pour une arcade à intervalle régulier. Durant 2024, des cahiers des charges pour une partie des arcades ont été rédigés, afin de lancer un appel à candidature et de manifestation d'intérêt. Cet appel sera lancé en 2025.

La définition de la future entité en charge d'administrer toutes ces surfaces a été initiée en 2023, sous une « coopérative », dite « de quartier » ou « du Rolliet ». La rédaction des statuts pour la création de cette structure s'est poursuivie en 2024 en partenariat avec le Canton et les opérateurs. Elle aboutira en 2025 par la dépose au registre du commerce des statuts.

Parallèlement, durant l'année 2024, un cahier des charges a été constitué pour lancer un appel d'offres sur les mesures dites « servicielles et mobilité ». Il permettra de recruter la ou les structure(s) constituant la coopérative du Rolliet, ainsi que de délivrer directement diverses prestations essentielles au quartier sur les aspects de services (« pôle technique », « pôle d'animation ») et les mobilités (facilitation des déplacements). L'appel d'offres pour trouver des prestataires aptes à remplir toutes ces fonctions sera lancé en 2025 pour permettre d'aboutir à une structure complète dans le courant de l'année.

Mutations parcellaires Rolliet Pièce Ea

La première étape de mutation parcellaire du Rolliet, nécessaire au démarrage des travaux des différents immeubles a été signée et déposée au registre foncier en janvier 2024. Elle s'est poursuivie par un travail sur la seconde étape qui doit permettre de créer les futures parcelles et dépendances du quartier. L'année 2024 a permis de mettre d'accord tous les opérateurs et la Commune sur les périmètres de ces objets ainsi que sur les servitudes à mettre en place ensuite. Ces mutations interviendront dans un second temps, une fois les immeubles réalisés et avant leur livraison définitive.

Une seconde mutation parcellaire s'est déroulée durant l'année 2024 sur le périmètre de la pièce Eb du Rolliet en raison de la vente de certains immeubles futurs. Les parcelles ont donc été redivisées et la Commune est intervenue en tant que bénéficiaire de certaines cessions et car elle dispose d'un droit de préemption sur toute vente dans le périmètre du PLQ.

Immeubles H1 et J – Bâtiments d'activité du Rolliet

La Commune a signé en juillet 2024 un acte de droit de superficie en faveur de Rolliet Activités SA afin que cette dernière réalise sur les terrains communaux un pôle santé-social, mais aussi un poste de police et des locaux sociaux dans l'immeuble H1 du Rolliet. 2024 a donc été l'occasion de travailler cet acte et de négocier avec le privé les conditions permettant à la Commune de garantir la réalisation du programme qu'elle a demandé.

En parallèle de la signature de cet acte, la Commune a poursuivi le travail avec le promoteur afin de définir le plan du futur poste de police du Rolliet, intégré dans le bâtiment, pour aboutir à un plan définitif en décembre.

Les locaux sociaux, communs avec l'Hospice Général, ont également fait l'objet de discussions et d'aller-retours afin d'obtenir un plan d'aménagement satisfaisant pour toutes les parties.

Enfin, la Commune a travaillé avec le promoteur sur la programmation des surfaces de rez-de-chaussée afin de pouvoir accueillir un restaurant et une supérette en dépit des contraintes fortes relatives à l'OPAM. De nombreuses séances de discussions avec le Canton ont donc été nécessaires pour s'assurer de la faisabilité du programme imaginé.

Coopérative d'habitation Sol'Aire au Rolliet

Suite à l'appel à projet réalisé par la Commune en 2021, ce sont les coopératives Equilibre et Harmonie, avec le projet Sol'Aire qui ont été retenues pour développer un projet.

En 2024, l'essentiel du travail a consisté à mettre en place l'acte de droit de superficie octroyé par la Commune aux coopératives sur le périmètre de l'îlot G1 du Rolliet. Cet acte, qui a nécessité de nombreuses séances de travail pour en définir les conditions, a pu être signé en décembre 2024 permettant aux coopératives d'obtenir leur financement et de démarrer leur chantier.

Groupe de travail communication

Les maîtres d'ouvrage privés du Rolliet ont mis en place un groupe de travail communication permettant de contrôler et harmoniser l'information transmise sur les sujets communs du quartier. La Commune n'en fait pas partie officiellement, ayant ses propres canaux de communication, mais est intégrée aux discussions certaines communications revêtant un caractère stratégique et nécessitant la validation de la Commune.

Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2024 et a retenu un mandataire spécialisé pour l'accompagner.

Adressage du Rolliet

La construction du quartier du Rolliet nécessite la réalisation de nouvelles voiries, pour desservir les futurs immeubles. Ces nouvelles voiries devant être dénommées, les autorités communales se sont penchées sur les personnalités qui ont marqué Plan-les-Ouates. Ce sont finalement Mmes Marguerite Boymond-Chuit et Ida Colomb-Bourqui qui ont retenu leur attention. Premières conseillères municipales de la commune, elles ont contribué à démocratiser la place des femmes en politique et ont œuvré sur plusieurs projets importants pour le développement de Plan-les-Ouates.

Le quartier du Rolliet comptera donc un chemin Boymond-Chuit et un chemin Colomb-Bourqui – dénominations approuvées par le Conseil d'Etat en août 2024.

La pose de plaques de rues pour officialiser ce nouvel adressage sera réalisée une fois les constructions achevées.

Suivi du chantier du Rolliet par drone

Le suivi du chantier du Rolliet par vol de drone a été mis en place en 2023. Il permet, dès à présent et jusqu'en 2028, de suivre le chantier des voiries, la réalisation de l'école et des autres constructions sur le Rolliet. Dix prises de vues fixes (photographies) et un panorama (360°) montrent ainsi l'évolution des chantiers connexes à travers des vols réguliers (trois fois par mois d'ici à mi-2024, puis tous les deux mois).

En 2024, 6 vols ont été effectués. Le vol du 12 janvier a été réalisé sous la neige, celui du 18 avril voit l'apparition de la première grue à l'école du Rolliet, ceux des 19 juin et 15 août montrent l'installation des chantiers des immeubles, celui du 4 octobre illustre les premières creuses et la pose des palplanches, et enfin, celui du 5 décembre voit la

réalisation des parkings souterrains et des sous-sols de certains immeubles et la bonne avancée du gros-œuvre de l'école du Rolliet. Les visualisations sont à retrouver en ligne sur le site www.aménagementplo.ch. Elles sont actualisées lors de chaque vol de drone.



12.01.2024



15.02.2024



14.03.2024



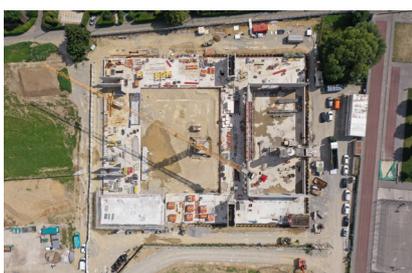
18.04.2024



17.05.2024



16.06.2024



16.07.2024



15.08.2024



16.09.2024



04.10.2024



08.11.2024



22.11.2024

LES CHERPINES – PLQ LES CHERPINES PLQ-Cherpines

équipements et espaces publics majeurs attendus aux Cherpines
et première étape procédurale pour plus de 2'700 logements

La procédure du PLQ-Cherpines a franchi plusieurs étapes décisives durant cette année 2024.

Le dossier a été transmis pour consultation simultanément le 21 décembre 2023 à l'Office fédéral de la gestion du territoire (ARE) et à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Fin février 2024, l'OFAG a demandé des précisions sur l'avenir des exploitations agricoles et l'ARE a jugé l'IUS acceptable, mais faible, invitant le Canton à examiner une densité plus élevée. Ce dernier estimant que les réglages sont aboutis, n'y est pas revenu et a procédé à la transmission du dossier aux Conseils administratif des Communes concernées pour préavis.

Le Conseil administratif de Plan-les-Ouates a transmis son préavis au dossier de PLQ le 19 avril 2024 avec 3 conditions et le Conseil administratif de Confignon le sien le 17 mai 2024 avec 25 conditions. Des observations de l'Office de l'urbanisme sur la prise en compte des demandes des Communes ont été traitées en Comité de pilotage sur le Grand Projet Cherpines. L'Office de l'urbanisme et les Communes ont pu s'entendre sur les orientations prises, lors de deux rencontres séparées avant l'été.

Une séance d'information publique le 8 octobre 2024 et la tenue de l'exposition publique temporaire (du 9 au 19 octobre 2024) a précédé la mise à l'enquête publique du PLQ « Les Cherpines » N°30'087, soumis à l'enquête pour la période du 11 octobre au 11 novembre 2024, inclus. Chacun a pu adresser ses observations.

La phase de transmission des observations suite à l'enquête publique (et des réponses de l'Office de l'urbanisme) aux deux Conseil municipaux se fera en début d'année 2025.

Acquisitions parcellaires dans le périmètre du PLQ Cherpines

Fin 2023, la Commune s'est portée acquéreuse de la parcelle 16'185 aux Cherpines, acquisition valablement inscrite en février 2024 au registre foncier.

La politique d'acquisition parcellaire s'est poursuivie avec l'acquisition à un tiers d'un ensemble de parcelles revendue par un promoteur qui souhaitait quitter le périmètre des Cherpines.

La Commune a donc pu acquérir le tiers des parcelles 10'014, 10'120, 10'564 et 11'171 situés sur le PLQ des Cherpines. Ces acquisitions permettent à la Commune de consolider ses droits à bâtir dans le périmètre en vue de peser sur la future offre de logements.

Développement de l'infrastructure socio-culturelle de la Ruche

« La Ruche » a vocation à devenir l'équipement socio-culturel intercommunal dédié aux habitants des Cherpines. L'objet est développé par les deux Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates.

Une étude destinée à préciser la faisabilité architecturale a été réalisée en 2024. Cette étude a démontré que l'ensemble du programme peut s'intégrer dans l'emprise définie par le PLQ-Cherpines et que le bâtiment devra comporter au moins deux niveaux sur rez-de-chaussée.

Les premières possibilités d'implantations et de volumétrie ont été esquissées, les grands principes de fonctionnalité ont été identifiés et les exigences de l'objet ont été répertoriées. Un premier chiffrage et phasage estimatif a été proposé, de même que les interactions avec les programmes et les espaces voisins.

L'année 2025 visera à confirmer les composantes du programme retenu pour cette infrastructure et préparer les documents pour l'organisation d'un concours d'architecture.

Groupe des Développeurs des Cherpines (GD Cherpines)

Un Groupe des Développeurs des Cherpines a été créé pour les études techniques à mener conjointement et nécessaires à la réalisation des immeubles du PLQ-Cherpines. Sans en faire officiellement partie, la Commune de Plan-les-Ouates y est associée et participe activement.

L'année 2024 s'est orientée sur la poursuite de certaines études et leur concrétisation, notamment celle sur l'équipement du tramway pour la réduction des vibrations à la source afin d'éviter les impacts sur les immeubles et équipements publics. Le Groupe a également rencontré certains représentants d'Associations qui en avaient fait la demande.

Le Groupe a mis à jour le projet de localisation des droits à bâtir par pièce urbaine et l'a soumis à l'Office de l'urbanisme après avoir tenu compte des demandes du plus grand nombre, y-compris des souhaits de la Commune de Plan-les-Ouates.

GD Cherpines a également débuté à son propre compte les réflexions (à travers une étude préalable effectuée par une équipe de mandataires pluridisciplinaires) pour la réalisation des différents Plans Localisés de Quartier (PLQ) de détail. Le travail d'avant-projet des PLQ se poursuivra en 2025 pour permettre de développer les constructions au sein du PLQ-Cherpines, avec le Canton et les Communes.

LES CHERPINES – ZONE INDUSTRIELLE ET ARTISANALE DES CHERPINES

Développement de la Zone de développement industriel et artisanal (ZDIA)

Bien qu'à 99% située sur la Commune de Conignon, l'accès à la zone industrielle se réalise sur Plan-les-Ouates et tout projet en lien avec le développement du secteur doit être soumis à la Commune.

La Commune de Plan-les-Ouates est présente dans une « Pré-Commission EcoParc » du secteur, qui se réunit deux fois par année sous la supervision de la Fondation des Terrains Industriels (FTI) pour échanger des informations sur l'évolution des projets connexes.

Les études pour les projets industriels (pièce urbaine « A1a » au Sud et proche de la route de Base), sont développées par les superficiaires pour l'obtention d'une autorisation de construire. Les deux premières ont été délivrées respectivement en juin et septembre 2024. Un troisième projet est en cours de développement, également sur cette première pièce urbaine.

Les chantiers démarreront vraisemblablement d'ici à la fin de l'année 2025.

Réalisation des voiries et des réseaux (accès à la ZDIA des Cherpines)

Des études ont été menées par la FTI (Fondation des Terrains Industriels) pour la réalisation des voiries d'accès et des réseaux de la zone de développement industriel et artisanal des Cherpines.

Les études ont abouti à la soumission d'un avant-projet des infrastructures fin janvier 2024. Ce projet ne concerne qu'une petite partie de Plan-les-Ouates, puisqu'il s'agit du carrefour d'accès à la zone, qui se situe sur une voirie communale, à savoir la route de Base.

Des échanges réguliers ont été opérés par la Commune auprès de la FTI, afin de s'assurer de la qualité et de la conformité envers les planifications en force et de rappeler l'importance des coordinations auprès des Offices cantonaux et des Services techniques communaux.

Une autorisation de construire pour la première étape (création d'une route de desserte pour la pièce A1a et son carrefour sur route de Base) a été déposée en août 2024 et est encore en instruction. La Commune a préavisé favorablement, sous conditions.

Les chantiers démarreront vraisemblablement d'ici le milieu de l'année 2025.

BÂTIMENTS

PROJETS EN COURS SUR LES BÂTIMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Acquisition de lampes LED & matériel audio et vidéo pour la salle communale, salle Després à La Julienne et l'Espace Vélodrome

L'ensemble de l'équipement scénique des différentes salles mentionnées en titre a été installé durant l'été 2024 : son, lumière et vidéo.

Un crédit d'engagement de Fr. 1'110'000.- avait été accepté par le Conseil municipal en date du 14 novembre 2023.

À l'Espace Vélodrome, la commande de l'élévateur a été passée, mais les délais de conception et de fabrication sont conséquents, et le planning des manifestations de la salle de spectacles bien chargé durant la saison culturelle. La finalisation du remplacement du palan par un monte-charge se fera donc durant la pause estivale 2025. Cependant, les travaux préparatoires ont pu être réalisés (création de la fosse au sous-sol).

Création d'un nouveau couvert de préau au Groupe Scolaire Intercommunal du Sapay

Selon le règlement relatif à la construction, à la rénovation et la transformation des locaux de l'enseignement primaire régulier et spécialisé, il est indiqué que l'école doit comporter des préaux couverts à raison de 20 m² par salle de classe.

L'école Le-Sapay a été construite pour une utilisation normale de 24 classes. Au fil du temps, plusieurs locaux annexes ont été transformés en salles de classe, permettant d'atteindre 28 classes. Ce passage de 24 à 28 classes n'a pas été accompagné d'une augmentation des surfaces des préaux couverts.

En considération de ce qui précède, les deux Communes ont réalisé un appel d'offres en 2024 qui a permis de mandater un bureau d'architecture. Ce dernier est en train d'étudier un projet de couvert sur le préau existant de 918 m² situé au sud-est de l'école 2. Il s'agira d'une structure en bois avec toiture végétalisée de 12 mètres par 12 mètres de côté, créant ainsi une surface couverte de 144 m².

Un crédit d'engagement de Fr. 107'000.- a été accepté par le Conseil municipal en date du 29 octobre 2024. Un dossier d'autorisation de construire a été déposé en novembre 2024. Le planning intentionnel prévoit une adjudication des travaux avant la fin de l'année 2024 et le chantier durant les vacances de Pâques 2025.

Salle du Conseil Municipal- bâtiment de la Mairie

Le projet pour augmenter le nombre de places assises des conseillers municipaux a été mené et il a été décidé de créer des postes moyennant un nouveau pupitre dans la partie centrale de la salle, pouvant accueillir, à terme, 8 membres supplémentaires et anticiper ainsi les prochaines et potentielles croissances démographiques.

Un crédit d'engagement de Fr. 110'000.- a été accepté par le Conseil municipal en date du 19 mars 2024.

Les travaux pour le raccordement en électricité des nouveaux bureaux (pour permettre un branchement des ordinateurs) et le remplacement de la moquette ont été effectués durant l'été 2024.

Le mobilier a été commandé et livré. Il est actuellement stocké pour procéder à l'installation lors du changement de législature au printemps 2025.

Couvert dans le jardin de la Julienne

Le service culturel souhaite faire construire une tonnelle dans le jardin arrière de la Julienne, pour permettre aux activités liées au potager de se dérouler dans de meilleures conditions.

Le service constructions a étudié un projet de couvert simple en bois, d'une trentaine de mètres carrés, posé sur quatre poteaux en bois.

Un système de récupération de l'eau de pluie permettrait d'arroser le potager. Un dossier de demande d'autorisation de construire a été déposé en novembre 2024, les travaux pourraient être entrepris en début d'année 2025.

GRANDS TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES BÂTIMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Luminaires au-dessus du bassin de la piscine du Pré-du-Camp

Le concept d'illumination des différentes zones au-dessus de la piscine a été revu en collaboration avec un mandataire externe. En effet, ce concept, datant de la construction, était complètement obsolète et vétuste. Au cours de ces dernières années, des remplacements ponctuels ont été effectués, mais ces derniers n'apportaient pas entière satisfaction. Sachant que la fréquentation de ces installations sportives est importante avec les écoles, les clubs qui effectuent des entraînements et compétitions, ainsi que les utilisateurs journaliers, il était nécessaire de revoir tout le concept d'illumination.

Tous les luminaires permettant d'illuminer le bassin ont ainsi été remplacés par des appareils à technologie LED durant la fermeture d'été 2024.

Locaux de la Mémoire de Plan-les-Ouates

Un projet visant le rafraîchissement des locaux du Groupe des Archives de la Mémoire de Plan-les-Ouates (GAMPLO) et le remplacement du mobilier d'archives a été formulé par ces derniers, ceci afin d'avoir un agencement adapté aux activités d'archivage. Ce projet a été élaboré avec la participation des responsables de l'association pour tenir compte de leurs besoins spécifiques.

Les travaux, qui ont consisté à rafraîchir les peintures des locaux, remplacer le mobilier de stockage des archives par des agencements mieux adaptés aux besoins, améliorer l'éclairage des locaux et aménager une petite kitchenette, ont été réalisés au printemps 2024.

Création d'un WC public de type toilette sèche sur le Mail 2000

Un nouveau WC public a été installé sur le mail 2'000, à proximité du chemin de Champ-Joly. Le concept de ce WC reprend celui des toilettes sèches traditionnelles, mais ajoute un système d'aération mécanique permettant l'évaporation des urines et l'assèchement des matières solides, ce qui réduit considérablement le nombre de vidanges. Cette construction, qui nous a été proposée par un fournisseur Suisse-Italien, a été installée au début de l'été 2024.

Brumisateurs dans les préaux des écoles du Pré-du-Camp et de Champ-Joly

En vue de lutter contre les épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, le passage couvert qui dessert l'entrée de l'école et du gymnase du Pré-du-Camp, ainsi que le préau couvert de l'école de Champ-Joly CM ont été équipés de systèmes de brumisation qui permettent une activation par tranches de 15 minutes, ré-enclenchables à souhait. Ce dispositif a été pensé et conçu selon les normes d'hygiène en vigueur pour éviter la propagation de bactéries causées par de l'eau stagnante.

Effectuées lors du 2ème trimestre 2024, ces installations ont été supervisées par le SCA et l'inauguration a été organisée par le secteur Ecoles. La Commune de Plan-les-Ouates est pionnière dans ce domaine au niveau des établissements scolaires du Canton.

En période de canicules, les enfants peuvent désormais se rafraichir durant les récréations. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de la Commune liée au réchauffement climatique et à la multiplication annoncée des pics de chaleur. D'autres mesures sont à venir, notamment la végétalisation des préaux et l'adaptation des installations techniques pour abaisser la température des bâtiments scolaires.

Aménagement de la nouvelle Villa de la Jeunesse chemin des Cherpines 45

La villa se situant au chemin des Cherpines 45, acquise par la Commune en 2023, accueille depuis décembre 2024 les jeunes de Plan-les-Ouates. Ces derniers ont occupé de manière successive la villa du tennis de Plan-les-Ouates (chemin des Petites-Fontaines 13) et la villa du chemin du Grand-Voiret 41 (propriété de l'Etat de Genève).

Des travaux d'adaptation ont été nécessaires pour pouvoir accueillir du public, comme le changement d'affectation du bâtiment, le remplacement des portes d'entrée et du salon qui, selon les normes anti-feu, doivent s'ouvrir vers l'extérieur. Une révision des installations électriques et de chauffage a également été effectuée. De plus, une signalétique indiquant les issues de secours a été mise en place et des extincteurs ont été installés.

Sur demande de l'office des autorisations de construire, un emplacement à vélos a été construit à l'extérieur, avec un sol en enrobé et des arceaux permettant d'accrocher ces derniers.

Modification de la ceinture d'accès de certains bâtiments par une solution « Online »

Le bâtiment du Centre Voirie (Chevaliers-de-Malte 14-16), les locaux de la ludothèque (chemin de Vers 8), de l'arcade du service social (rte du Vélodrome 70) et de l'Arcade Pierrablanca (chemin de Bois-Ecard 6) ont été

équipés, uniquement sur les portes d'accès extérieures, d'un système de connexion permettant la programmation des ouvertures à distance (système Wireless). Ceci dans le but d'effectuer toutes modifications sans devoir se déplacer. D'autres bâtiments en seront équipés également durant l'année 2025.

Pose de films solaires sur la façade du bâtiment de la route de Saint-Julien 120-122

Dans le cadre de la rénovation complète du bâtiment de la route de Saint-Julien 120-122 qui accueille le Service des ressources humaines, le Service financier et le Secteur de la communication, des films UV (qui permettent de restreindre les températures à l'intérieur) et occultant ont été posés côté route de Saint-Julien et côté cour intérieure.

Réfection de l'étanchéité d'une zone de la toiture du bâtiment Centre Voirie

À la suite du constat de fuites par le plafond dans les halles d'atelier du Service de l'environnement et des espaces verts, une partie de l'étanchéité a été reprise sur la toiture du bâtiment.

Installation d'une toile solaire sur la façade de l'arcade sociale à la route du Vélodrome 70

Pour pallier aux températures élevées qui ont pu être constatées dans les bureaux du service social, une toile solaire a été installée sur la façade côté cour. Cette dernière a été prise en charge par le propriétaire de l'immeuble et par la Commune à hauteur de 50% chacun.

Remplacement de toiles de parasols de la Salle Communale

Complètement dégradées par les intempéries et les UV, 4 toiles de parasols ont été remplacées sur la terrasse de la Salle communale.

Doublage phonique de la paroi du nouveau local de la musique municipale

La musique municipale a récupéré les locaux de la bourse aux vêtements, se situant au sous-sol de l'école du Pré-du-Camp. Pour être en adéquation avec les nouvelles activités qui s'y déroulent, des travaux de doublage phoniques ont été effectués.

Remplacement des portes de garage de la Caserne des Pompiers

Les portes sectionnelles de la Caserne des Pompiers dont les modèles existants tombaient sans cesse en panne et ne garantissaient pas les normes de sécurité ont été remplacées par un modèle avec des panneaux isolants et une ouverture plus rapide. L'entretien est pris en charge par l'entreprise qui les ont installées (ce qui n'était pas le cas avec les anciennes).

Pose de sondes de température dans certaines classes des écoles communales

Dans le but d'avoir des statistiques de températures tout au long de l'année dans les salles de classe, des sondes ont été installées dans certaines classes des écoles du Pré-du-Camp et de Champ-Joly CM.

Ces données sont consultables via la plateforme E-nno déjà mise en place dans la chaufferie de ces bâtiments.

La data générée permettra de connaître les températures plus élevées et plus basses selon les saisons, pour permettre de prévoir les futures rénovations énergétiques.

Fourniture et pose d'une tente solaire pour le parasolaire du Pré-du-Camp

A la suite d'une dégradation due aux intempéries, la toile solaire avec son armature a été remplacée dans la cour intérieure du Parasolaire du Pré-du-Camp.

Traitement carbonatation des vestiaires de la piscine du Pré-du-Camp

Les vestiaires de la piscine sont posés sur un socle béton recouvert d'un revêtement carrelage. A cause de l'humidité constante et celle due aux nettoyages à grande eau, les éléments en bois se désagrégeaient. Le socle en béton, dont les armatures créaient ce phénomène de carbonatation, décollait le carrelage et quelques éléments de béton également.

Il a donc été décidé de reprendre le socle et le traitement des éléments carbonatés, de refaire le revêtement en carrelage en créant une rigole sur la partie supérieure et de poser l'agencement de vestiaires dessus, tout en laissant un espace entre les deux éléments permettant ainsi l'écoulement de l'eau et l'aération de cette zone.

Cette intervention équivaut à un test. Un seul agencement de vestiaire a été donc modifié. Les autres seront également modifiés s'il s'avère que la solution décrite ci-dessus est efficace.

Diverses réparations à l'école de Champ-Joly CM

Des luminaires de technologie LED ont remplacé les anciens tubes luminescents présents au sous-sol à la suite du dysfonctionnement d'un certain nombre de ces derniers.

À la suite du dysfonctionnement d'une pompe de relevage d'eaux usées, cette dernière a été remplacée.

Remplacement de clapets coupe-feu à Champ-Joly CM

Six relais de clapets coupe-feu ont été remplacés sur l'installation de ventilation.

Reprise de l'étanchéité autour de la coupole de toiture de Champ-Joly CE

Des infiltrations d'eau ont été constatées par le plafond dans le couloir du bâtiment scolaire. Toute la partie de l'étanchéité autour de la coupole a été reprise et un assèchement a été effectué au niveau de l'isolation. Une étanchéité bicouche a été posée dans la zone concernée, doublée par une résine en polyuréthane mono-composante.

Remplacement des luminaires du hall de l'Espace Vélodrome

Suite à la casse d'un luminaire lors d'une manifestation, il a été décidé de remplacer l'ensemble des luminaires de la zone d'accueil de la salle pour un modèle de technologie LED et dont l'esthétique ressemblait aux anciens.

Remplacement des luminaires du hall de l'Espace Vélodrome

Suite à la casse d'un luminaire lors d'une manifestation, il a été décidé de remplacer l'ensemble des luminaires de la zone d'accueil de la salle pour un modèle de technologie LED et dont l'esthétique ressemblait aux anciens.

Remplacement des luminaires du foyer des artistes de l'Espace Vélodrome

Les luminaires du foyer des artistes ont été remplacés par des luminaires de technologie LED avec des variateurs permettant de modifier l'intensité de la luminosité.

Diverses interventions à la Maison des arts et de la culture de La Julienne

Suite à l'acquisition d'un four à poterie dans l'atelier annexe de la Julienne, la création d'une cheminée pour l'évacuation des fumées a été nécessaire.

Dans le cadre du changement de gérance du café-restaurant de la Julienne, un rafraichissement des peintures des murs et plafonds et des parquets des locaux a été effectué. Les différents coloris ont été choisis par la nouvelle gérance pour que l'aspect des locaux soit compatible avec le concept de cette nouvelle enseigne. Profitant de ces travaux de la salle du restaurant, la salle d'expositions jouxtant cette dernière a également subi un rafraichissement de peinture et parquet.

Les différentes salles de la Julienne ont vu leurs parquets être rafraichis suite aux différentes traces d'usure constatées, certaines zones ne comportant plus la couche de protection.

Les murs des couloirs de la Julienne du 2ème étage étant sollicités par un grand nombre de personnes, présentaient une usure qui, esthétiquement, n'était pas en adéquation avec l'image souhaitée pour la Maison des arts et de la culture. C'est pour cela qu'un rafraichissement des peintures des murs du couloir du 2ème étage a été effectué.

Les toiles de deux parasols ont été remplacées suite à la dégradation due aux intempéries et aux rayons UV.

Les murs des différentes salles de la Julienne, présentaient des traces d'usure dues aux différentes activités pratiquées. Une réfection des peintures a été entreprise.

remplacés, dans le cadre du changement de gérance, pour permettre une illumination des locaux plus efficiente et adapté. Des luminaires de technologie LED ont été installés, ainsi qu'un système de variation de la luminosité.

Remplacement d'une porte WC à l'ancienne buvette des Cherpines

La porte du WC à mobilité réduite, en sous-sol, a été remplacée à la suite d'infiltrations d'eau, qui l'ont complètement détériorée. Cette dernière, ne se fermait plus complètement.

Divers travaux dans le bâtiment du vestiaire des Cherpines

Une modification de la ligne de vie située sur la toiture du vestiaire/restaurant des Cherpines a été effectuée pour répondre aux nouvelles normes de sécurité.

L'installation solaire thermique sur la toiture du vestiaire des Cherpines présentait certains défauts qui empêchaient une production de chaleur. Les pièces défectueuses ont été remplacées et le glycol usagé (produit caloporteur) a été purgé dans tout le circuit de l'installation. Durant ces années, le glycol a perdu ses capacités caloportantes et a donc dû être remplacé.

Sur demande du gérant du restaurant, un bouton de marche/arrêt de la ventilation de la hotte de cuisine, des locaux de la cuisine et de la salle de restaurant a été installé. Le but étant de pouvoir couper cette dernière lors des fermetures annuelles du restaurant. Cette action permettra à la gérance du restaurant de contribuer par ce geste à des économies d'énergie.

Anciennement, la régulation de la ventilation était uniquement réglée sur des tranches horaires et ne pouvait pas être programmée pour une extinction durant des périodes déterminées.

Décapage du sol et imprégnation des locaux de Champ-Ravy

Dans le cadre de la fermeture estivale, un décapage et une imprégnation du sol en linoléum des locaux de Champ-Ravy a été effectué. Ceci afin d'apporter une protection optimale à ce revêtement de sol qui est très sollicité, au vu du nombre important d'utilisateurs des lieux.

Achat et installation d'une braisière cuisine à la crèche du serpent

La cuisine de la crèche du Serpentin était équipée d'un piano de cuisson professionnel, mais dont les caractéristiques ne suffisaient plus à une production de repas adaptée au nombre important d'enfants que comporte l'institution. Pour cela, le remplacer par une braisière (qui s'apparente à une grande cuve chauffante) a été effectué.

Fourniture et pose de stores plissés à la crèche du Serpentin

Dans le cadre de la construction d'un nouveau local dans le bâtiment, affecté en bureau, des stores plissés ont été installés pour permettre une gestion de la luminosité et de la confidentialité de celui-ci.

Motorisation des stores existants à la crèche du VéloRouge

Les stores existants des salles des vie et polyvalentes étaient actionnés de manière manuelle. Ces stores de grandes dimensions présentaient une contrainte pour les utilisateurs lors des ouvertures et fermetures de ces derniers, raison pour laquelle une motorisation a été installée.

Travaux de peinture à Ciel Bleu

Des travaux de peinture des murs des salles de vie de la crèche ont été effectués durant la fermeture estivale. Ces derniers présentaient des traces d'usure, dues à l'utilisation quotidienne des locaux. Des réfections de peinture ont également été effectuées sur les portes des différents groupes de vie, avec distinction des couleurs utilisées dans la nomination de ces derniers. Le logo de l'institution situé sur le mur de l'entrée, au-dessus du bureau de la direction, a également été retouché en utilisant les différentes couleurs des groupes de vie pour colorer chaque lettre.

CONSTRUCTIONS

BÂTIMENTS DU PATRIMOINE

ADMINISTRATIF

Améliorations fonctionnelles, énergétiques et arborisation pour la crèche Le Serpentin

Dans le cadre des améliorations fonctionnelles de la crèche effectuées en 2023, nous avons entamé la phase des travaux énergétiques cette année. Débutée mi-janvier, l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit s'est achevée fin mars. Cette centrale, composée de 214 panneaux solaires européens, d'une puissance totale de 78 kWc, permet de produire de l'électricité qui est autoconsommée par le bâtiment et ses utilisateurs ; le surplus est injecté dans le réseau et revendu aux SIG.

Parallèlement, les études pour le remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur réversible ont été menées au cours du premier semestre, aboutissant en juillet 2024 à la soumission d'une demande d'autorisation auprès de l'Office des autorisations de construire (OAC), actuellement en instruction. Ces nouvelles installations visent à réduire significativement la consommation énergétique du bâtiment et à accélérer notre démarche dans la transition énergétique et la réponse au plan climat cantonal.

En parallèle, sous la supervision du Service de l'Environnement et des Espaces verts, les travaux d'arborisation des abords de la crèche ont été finalisés en début d'année.

Construction d'un nouveau bâtiment pour le Jardin d'aventures (JAPLO)

Le chantier du nouveau bâtiment, débuté à l'automne 2023, s'est finalisé en 2024. La dalle en bois du rez-de-chaussée a été achevée, permettant ainsi la poursuite des travaux de structure. En janvier, les façades porteuses, la structure intérieure et la dalle supérieure ont été mises en place. En février, les travaux d'isolation intérieure ont été réalisés, suivis en mars par les installations techniques, les doublages intérieurs et la pose des menuiseries extérieures.

En avril, nous avons installé le chauffage au sol, réalisé les chapes et entrepris les travaux de plâtrerie ainsi que l'étanchéité de la toiture. Le mois de mai a vu la pose des avant-toits et des puits de lumière, ainsi que l'installation du bardage et de la terrasse. En juin, nous avons achevé les revêtements de sol et de murs intérieurs, les peintures, la finalisation du local technique, installé les panneaux solaires photovoltaïques et la cuisine.

La finalisation des travaux et le déménagement des utilisateurs ont eu lieu fin juin, permettant l'ouverture des locaux pour l'accueil estival des enfants dès le 1er juillet. Des finitions et ajustements techniques ont été effectués au cours du deuxième semestre afin de garantir un fonctionnement optimal du nouveau bâtiment. De plus, nous avons collaboré avec les utilisateurs pour adapter et remplacer le mobilier en fonction des nouveaux locaux.

Parallèlement, le four à pain déplacé en mai 2023 pour permettre les travaux, a été réinstallé à son emplacement définitif et un nouveau couvert a été construit, incluant des installations pour le JAPLO (local PAC, rangement extérieur).

Enfin, en cette fin d'année, nous avons entamé les aménagements extérieurs, incluant notamment la plantation de huit arbres et plusieurs arbustes. Les semis pour la reprise de la prairie, endommagée par les travaux, seront réalisés au printemps prochain juste avant l'inauguration.

Aménagements intérieurs du jardin d'enfances «Les Abeilles» dans le bâtiment de logement réalisé par la Paroisse

Le jardin d'enfants « Les Abeilles » prendra place dans une arcade située au rez-de-chaussée du nouvel immeuble résidentiel construit par la Paroisse, voisin du JAPLO. En étroite collaboration avec le Service de la Petite Enfance, nous avons travaillé avec l'architecte pour concevoir un espace parfaitement adapté aux besoins des enfants.

Tout au long de cette année, nous avons échangé régulièrement avec les architectes pour définir les prestations nécessaires, nous assurant ainsi que l'aménagement réponde aux exigences du jardin d'enfants et permette une éventuelle transformation en crèche à l'avenir.

Actuellement en construction, l'immeuble a vu la soumission de la demande d'autorisation de construire (APA) pour l'aménagement du jardin d'enfants en septembre 2024.

Rénovation technique et énergétique de la Mairie

Dans le cadre du plan décennal 2020-2030 d'assainissement des bâtiments de son patrimoine administratif et financier, la Commune a pris la décision de procéder à la rénovation énergétique, technique et fonctionnelle de son bâtiment de la Mairie.

L'année 2024 a été marquée par la validation de la phase d'avant-projet en mars, suivie par le développement du projet approuvé par le Conseil administratif en novembre.

Le projet de rénovation de la Mairie prévoit désormais un réaménagement complet des trois étages du bâtiment. Le premier étage sera dédié aux bureaux du Conseil administratif, tandis que les combles accueilleront les bureaux du Service de l'Administration Générale. Le rez-de-chaussée sera réservé à l'accueil et à divers espaces de bureaux, offrant ainsi à la population un nouvel espace d'accueil moderne et fonctionnel. La gestion des flux sera optimisée pour garantir la confidentialité des services communaux.

L'enveloppe extérieure de la Mairie sera entièrement rénovée, avec l'installation de nouvelles menuiseries équipées de stores, ainsi que des verrières et de fenêtres de toit (velux).

Sur le plan technique, le projet vise à atteindre le standard « THPE Rénovation » (Très Haute Performance Énergétique). Une pompe à chaleur (PAC) sera installée et des panneaux solaires photovoltaïques seront posés en toiture pour permettre l'autoconsommation énergétique par les services de la Mairie. Ce projet exemplaire en matière d'efficacité énergétique s'inscrit pleinement dans les engagements du Plan climat cantonal.

Les mandataires préparent actuellement le dossier de demande d'autorisation de construire ainsi que les appels d'offres, en prenant en compte les différentes remarques émises par la Commune.

Travaux d'assainissement et transformation du bâtiment Vers 1 / Vuattes 1

Dans le cadre des travaux d'assainissement et de transformation du bâtiment Vers 1 Vuattes 1, un crédit additionnel a été alloué en 2023 pour l'aménagement paysager de la parcelle et l'amélioration des installations des services communaux.

Les travaux d'arborisation, initiés fin 2023 avec les plantations et complétés au printemps 2024 par la taille des arbres et l'ensemencement, ont permis d'introduire diverses espèces, conformément aux recommandations du Service Environnement et Espaces verts, y compris des arbres fruitiers.

De plus, un abri pour vélos a été installé afin de faciliter le stockage des vélos électriques utilisés par le service construction. L'entrée du service de la Police municipale a été équipée d'une marquise, assurant ainsi une protection contre les intempéries tout en contribuant à la réduction de la surchauffe estivale des locaux.

Travaux de rafraîchissement et d'amélioration de la sécurité des bureaux sis aux 120-122 route de St-Julien

La rénovation intérieure du bâtiment situé au 120-122 route de Saint-Julien a été une opération délicate pour accueillir une partie du personnel de l'administration communale. Les travaux ont été effectués en plusieurs phases stratégiques.

Au début de l'année 2024, nous avons poursuivi les rénovations entamées en 2023 dans l'immeuble N°122 uniquement, car le Service des ressources humaines (RH) occupait encore les bureaux du N°120. Dès fin mars/début avril, le secteur communication de l'administration générale a pu s'installer dans ses locaux définitifs aux combles du N°122, permettant ainsi le déménagement temporaire du service RH au 1er étage du même bâtiment.

Les travaux ont ensuite pu commencer dans les bureaux libérés du N°120. La rénovation du rez-de-chaussée, réalisée entre avril et juin, a permis en juillet le transfert du service RH dans les locaux rénovés du N°120, ainsi que l'installation du Service financier au rez-de-chaussée et au 1er étage du N°122.

Pour assurer la conformité entre les plans autorisés et les travaux réalisés, une demande d'autorisation complémentaire a été soumise et validée par publication FAO le 15 octobre. En fin d'année, des améliorations acoustiques ont également été apportées aux locaux, garantissant ainsi un environnement de travail optimisé et confortable.

Rénovation technique et énergétique du groupe scolaire du Pré-du-Camp

Le complexe du groupe scolaire, incluant la salle de gymnastique et la piscine, nécessite une rénovation en profondeur pour améliorer ses performances énergétiques et thermiques. Pour cela, une équipe de mandataires pluridisciplinaires a été sélectionnée en 2023, suite à l'appel d'offres ouvert, afin de mener les études de faisabilité et l'avant-projet.

Cette équipe a effectué des sondages et une analyse détaillée des besoins et enjeux de la rénovation, en collaboration étroite avec les utilisateurs des locaux, notamment le directeur, le corps enseignant et le personnel de la piscine. Les différents services communaux ont également participé à ce processus. Le dossier d'avant-projet partiel a été remis à la Commune fin octobre 2024.

En fin d'année, un appel d'offres pour sélectionner un planificateur général est en préparation avec l'assistance d'un mandataire externe. Cet appel d'offres sera publié au début de l'année 2025 afin de poursuivre les études nécessaires à cette importante rénovation.

Etude de faisabilité pour la réalisation d'une bibliothèque dans l'école Champ-Joly-CE

Depuis plusieurs années, la Commune s'est penchée sur la question de l'aménagement potentiel d'une bibliothèque publique sur son territoire, étant donné l'évolution démographique et le fait qu'aucune infrastructure de ce type n'existe.

Un demi-plateau restant vacant à l'étage de l'école Champ-Joly CE, l'opportunité de réalisation d'une bibliothèque à cet endroit a fait l'objet d'une étude de faisabilité par un bureau d'architectes.

Cette étude de faisabilité aborde les aspects d'organisation spatiale, de structure et de sécurité incendie du programme de bibliothèque ; elle confirme la possibilité d'implanter ce programme dans ce bâtiment.

Acquisition de la parcelle N° 7'347, sise en zone d'équipement public (école Le-Sapay) dans le périmètre du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates

La parcelle 7347 accueille depuis déjà quelques années une partie du groupe scolaire Le-Sapay. Elle est issue des anciennes parcelles appartenant à un propriétaire privé du quartier des Sciers avec qui la Commune avait conventionné afin de permettre la construction du groupe scolaire. La convention prévoyait l'acquisition de la parcelle à un tarif prédéterminé une fois les bâtiments de logements de ce propriétaire réalisés.

La première phase du quartier étant réalisée, le Conseil administratif a signé l'acte d'acquisition définitif de cette parcelle le 13 mars 2024.

Aménagement des espaces publics autour des bâtiments B, C et D des Sciers

La seconde étape de réalisation du quartier des Sciers a démarré avec la réalisation d'une centaine de nouveaux logements par la coopérative La Bistoquette dans les immeubles B, C et D du périmètre du PLQ.

Accompagnant la réalisation de ces logements, les espaces extérieurs du quartier vont aussi être étendus, notamment le secteur appelé « plaque urbaine » qui correspond à la bande située entre la route de Saconnex-d'Arve et les immeubles et qui comprend des espaces plantés et des espaces de déambulation en revêtement minéral.

S'agissant d'un espace sous servitude d'usage public, son financement est en partie assuré par la Commune, l'autre part revenant à la coopérative.

Ainsi, en avril 2024, le Conseil municipal a voté une délibération permettant de financer ces espaces publics.

Les travaux des aménagements extérieurs ayant débutés mi-2024, la Commune suit avec la coopérative de la Bistoquette l'avancée des travaux et est garante du respect de la qualité des espaces extérieurs en cohérence avec le reste du quartier des Sciers.

La finalisation de ces espaces est prévue pour mi-2025.

Etudes sur la transformation et rénovation de l'ancienne maison des Jardins Familiaux aux Sciers

Dans le but d'aménager une maison de quartier dans l'ancienne maison des Jardins Familiaux, notre mandataire architecte a mené une étude de faisabilité et déposé une Demande Préalable (DP) en octobre 2023. Cette demande a été autorisée par publication FAO le 4 avril 2024 et a validé plusieurs dérogations concernant la lisière forestière, la zone de verdure et le PLQ des Sciers, nous permettant d'envisager une extension de la maison existante.

Sur cette base, un travail a été mené avec le SASJ pour établir une programmation pour la future maison de quartier.

En cette fin d'année, des échanges et discussions sont en cours avec la Ville de Lancy pour réaliser ce lieu d'accueil pour l'ensemble du quartier La Chapelle-Les Sciers qui est situé sur les deux communes.

Aménagements intérieurs de la crèche de 32 places « Potimarron » aux Sciers

La coopérative La Bistoquette réalise actuellement la construction de trois immeubles (B-C-D) sur le périmètre du PLQ Les Sciers. Ces bâtiments, qui comprendront environ 110 logements, seront achevés d'ici mi-2025.

Saisissant cette opportunité, la Commune a pris la décision d'aménager une deuxième crèche de 32 places dans ce secteur. Cette nouvelle crèche sera située au rez-de-chaussée de l'immeuble B et se nommera Potimarron.

En parallèle de l'autorisation de construire de la crèche accordée en avril 2024, la première partie de l'année a permis de finaliser les discussions stratégiques avec la coopérative La Bistoquette concernant le rachat des travaux d'aménagements intérieurs et le contrat de bail. Celui-ci a été signé en juillet 2024 : il prévoit que la Coopérative Bistoquette réalise en tant qu'entreprise totale les travaux d'aménagements intérieurs de la crèche et que la Commune loue ces surfaces pendant 20 ans.

L'ensemble des adjudications a été formalisé et le chantier des aménagements intérieurs de la crèche a démarré en août 2024.

La livraison de la crèche Potimarron est prévue pour la fin du printemps 2025 pour une entrée en fonction des locaux à la mi-août de la même année.

Rampe douce en lacets reliant quartier des Sciers-bassin de rétention de la Coulée Verte à Plan-les-Ouates

Suite à l'aménagement de la rampe en lacets réalisé en 2023, les zones de semis sont restées protégées par des ganivelles pendant toute l'année afin de permettre une bonne implantation de la prairie. Des problèmes de levée des semis liés aux conditions météorologiques de l'été 2023 et du printemps 2024 ont nécessité des sursemis, retardant l'ouverture des espaces au public, notamment celui de l'escalier en pas d'âne qui restera fermé jusqu'au printemps 2025.

Plusieurs coordinations ont été réalisées sur place avec notre mandataire paysagiste et l'entreprise en collaboration avec le service de l'environnement et des espaces verts.

BÂTIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER

Rénovation de la place du chemin de Vers 8

Les travaux de rénovation de la place du chemin de Vers 8 ont été achevés en 2022, avec des ajustements supplémentaires réalisés au début de l'année suivante. Fin 2023, des anomalies ont été détectées autour du square, notamment le déchaussement et la bascule des bordures en béton, ainsi que l'affaissement des revêtements des chemins à la limite des installations. Après une analyse approfondie, il a été déterminé que ces défauts étaient dus à un mauvais tassement des remblais autour de la place, suite aux travaux d'excavation pour l'étanchéité.

Durant le premier semestre 2024, des négociations ont eu lieu avec les entreprises concernées pour parvenir à une solution amiable, aboutissant à l'émission d'un avis de défaut. Cet avis a débloqué les discussions et, en été 2024, un accord a été trouvé entre toutes les parties. Les travaux de remise en état ont été réalisés à la fin de l'année, garantissant la solidité et la durabilité de l'infrastructure.

Démolition et reconstruction de la Distillerie de Saconnex-d'Arve

Une centrale solaire photovoltaïque a été installée sur le toit du bâtiment rénové de la Distillerie lors du premier semestre 2024, elle a été mise en service mi-juillet. Cette centrale, composée de 263 panneaux solaires européens, d'une puissance totale de 110 kWc, permet de produire de l'électricité qui est autoconsommée par le bâtiment et ses utilisateurs ; le surplus est injecté dans le réseau et revendu aux SIG.

Fin mai, lors d'un contrôle, le Service cantonal de l'Assainissement et de la Gestion des Eaux (SAGE) a constaté des défauts dans les raccordements effectués lors des travaux de rénovation de la Distillerie, entraînant un risque de pollution des eaux. L'entreprise en charge des travaux a corrigé les installations durant l'été.

En cette fin d'année, nos services continuent d'échanger avec l'entreprise qui a effectué les travaux pour la finalisation des dernières finitions sur le bâtiment livré depuis l'automne 2023.

Etude de faisabilité- surélévation de deux niveaux et rénovation immeubles Honegger sis au chemin de Vers 5 à 15 et au chemin des Vuattes 2 à 6

Conformément au plan décennal d'intervention sur les bâtiments communaux, les immeubles Honegger ont été identifiés comme une priorité. En effet, ces bâtiments figurent comme les deuxièmes plus gros émetteurs de CO2 au sein du parc immobilier de la Commune de Plan-les-Ouates, en raison de leurs systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Cette année, nous avons consulté un partenaire juridique pour explorer les différentes options disponibles dans le cadre des futurs appels d'offres pour la conception-réalisation de la rénovation et la surélévation de ces immeubles, en entreprise totale.

Les cahiers des charges pour ces appels d'offres sont en cours de rédaction et seront lancés dès le début de l'année 2025.

LES CHERPINES

Etudes pour la réalisation des immeubles F et H2 aux Cherpines avec l'intégration d'un institut d'encadrement pour personnes âgées (IEPA)

Le projet déposé en 2023 comprend 207 logements allant du 2 au 7 pièces. L'institut d'encadrement pour personnes âgées (IEPA) proposera 52 appartements qui seront vendus clé en main à la Fondation René et Kate Bloch. Également, 54 appartements en PPE seront réalisés alors que 101 logements seront conservés par la Commune dans son patrimoine financier et seront proposés en location libre. L'ensemble projeté répond au standard énergétique THPE 2000W et sera principalement réalisé en ossature bois.

L'autorisation de construire a été délivrée en mars 2024 et le crédit d'engagement pour les travaux de construction, d'un montant de 127'200'000 F a été validé par le Conseil municipal du 28 mai 2024. Les offres pour les travaux de terrassement, installation de chantier et gros œuvre ont été adjudgées durant le premier semestre 2024 et la préparation aux travaux a démarrée en juin 2024. L'année 2024 a été marquée ensuite par de l'adjudication des différents lots et corps de métier, les séances de coordinations techniques spécifiques au chantier et les séances de coordination avec l'ensemble du secteur du Rolliet/Cherpines.

Le chantier a ainsi pu débuter en juillet 2024, la période la plus propice au terrassement en raison des problématiques en lien avec la nature du sol des Cherpines. La livraison des logements s'effectuera par étapes à partir du second trimestre 2027 jusqu'au début du quatrième trimestre.

Commercialisation des PPE

La commercialisation de 54 lots en PPE a débuté le 1er septembre 2024 et s'est terminé le 31 octobre 2024. En amont de cette démarche, une pré-commercialisation avait été effectuée pour permettre aux personnes intéressées de débuter la préparation de leur dossier.

La procédure pour le choix des acquéreurs a été mise en place lors de groupes de travail entre le Conseil administratif de la Commune, le SCA et les pilotes du projet des immeubles communaux au Rolliet.

Il a été décidé d'effectuer un classement par points de tous les dossiers reçus, selon différents critères de sélection validés par le Conseil administratif.

Environ 300 dossiers ont été finalisés et donc reçus via la plateforme internet prévue à cet effet. Les dossiers sont analysés par les pilotes du projet dans le but de choisir les 54 acquéreurs.

La communication avec les futurs acquéreurs se fera début 2025.

Appel d'offre aux régies

Dans le cadre du futur mandat de gérance des immeubles F et H2, un appel d'offres sur invitation a été effectué par les pilotes du projet en coordination avec le SCA auprès de 6 régies de la place.

Le mandat comprend la gérance de 101 logements en location et de l'administration des PPE qui représentent 54 logements. Le processus de sélection, en cours, permettra de désigner une régie dans le courant du 1er semestre 2025.

Réalisation d'une crèche de 32 places «Cardonette» aux rez-de-chaussée de l'immeuble B de la pièce Eb du quartier du Rolliet aux Cherpines à Plan-les-Ouates

La crèche Cardonnette sera implantée au rez-de-chaussée d'un immeuble construit par un tiers, l'immeuble B de la pièce Eb du Rolliet. Pour une meilleure coordination lors de l'élaboration du projet, nous avons mandaté l'architecte, ainsi que tous les mandataires techniques, déjà en charge de l'immeuble.

Suite à la validation du plan lors de la présentation au Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour fin 2023, nous avons consacré l'année 2024 à la coordination avec l'ensemble des mandataires techniques et à l'élaboration d'un devis estimatif.

Vu le planning annoncé par le propriétaire pour la construction de l'immeuble B et la livraison estimée à mi-2029, le projet de la crèche sera mis en attente durant les années 2025 et 2026.

Réalisation d'une crèche de 32 places «Octarine» aux rez-de-chaussée de l'immeuble F de la pièce Ea du quartier du Rolliet aux Cherpines à Plan-les- Ouates

Tout comme le dossier de la crèche de la pièce Eb du Rolliet, le projet de la crèche de la pièce Ea s'inscrit dans la poursuite des études de projet des bâtiments F et H2 du Rolliet. L'équipe du projet principal a été mandatée pour proposer un aménagement des locaux répondant aux besoins communaux et aux fonctions des préconisations établies par le Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour.

L'avant-projet a été présenté en fin d'année et le projet d'autorisation de construire pourra ensuite être déposé en APA au début de l'année 2025.

Réalisation du groupe scolaire du Rolliet dans le périmètre des Cherpines à Plan-les-Ouates

Le chantier du groupe scolaire du Rolliet, débuté à l'été 2023, s'est poursuivi en 2024 par les travaux de maçonnerie au premier semestre avec notamment la réalisation d'une importante poutre précontrainte en béton de 45 m de longueur. Ce travail fut l'aboutissement d'une grande coordination entre les entreprises, l'ingénieur civil et les architectes.

Le démarrage de la partie charpente avec la mise en œuvre de l'ossature bois a débuté dès l'été. Dans un premier temps, le gymnase a été recouvert par l'intermédiaire d'importantes solives en lamellé-collé soutenant une épaisse dalle bois (Kerto). Par la suite, l'installation des poteaux et des dalles mixtes a pu se poursuivre par secteur et se poursuivra encore au début de l'année 2025 pour la zone de l'administration.

Les installations techniques, de chauffage, ventilation, sanitaire et électricité s'effectuent en parfaite coordination suivant le planning des travaux et l'avancement des maçons dans un premier temps, puis dorénavant des charpentiers.

Pour s'assurer de la justesse des détails techniques concernant les éléments de façades, un prototype a été réalisé au cours de l'été et jusqu'au début de l'hiver. Cet élément a permis de corriger certains éléments techniques avant leur mise en fabrication. Également, cela a aussi été l'occasion de valider les teintes initialement proposées sur base d'échantillons, mais maintenant visibles en grandeur nature.

Plusieurs appels d'offres pour les travaux de second œuvre se sont également déroulés cette année permettant l'adjudication d'entreprises pour la suite des travaux.

Le 17 juin a eu lieu la cérémonie de pose de la première pierre qui s'est déroulée en présence des magistrats de la Commune, des mandataires du projet et des entreprises. A cette occasion, une capsule temporelle, contenant les discours du jour, le programme de législation ainsi que le rapport du jury du concours, a été scellée dans la dalle du rez-de-chaussée.

Aménagement pièce D- Centre sportif et culturel

Le Mandat d'Etudes Parallèles de la pièce D lancé en 2022 s'était poursuivi en 2023 par le lancement du second degré et le rendu des travaux des 4 équipes de concurrents restantes.

Malheureusement, une problématique administrative de l'un des concurrents avait entraîné son exclusion en mai 2023, et avait fait l'objet d'une procédure juridique qui s'est terminée par un jugement de la Chambre administrative de première instance confirmant l'exclusion en mars 2024.

Ainsi, la procédure a pu se poursuivre avec la réalisation de 2 journées d'atelier permettant au collège d'expert d'échanger avec les candidats sur leur projet. Les 3 projets retenus au second tour ont été d'une grande qualité et une décision à l'unanimité du jury a été prise en faveur du projet « Forme libre » du consortium d'architectes Marc Mimram architectures et collinfontaine architectes.

Les résultats ont été annoncés lors du vernissage le 2 septembre 2024 à l'Espace Vélodrome. L'exposition publique s'est déroulée du lundi 9 au dimanche 22 septembre dans le bâtiment de liaison de la Mairie de Plan-les-Ouates.



Dès lors, un travail s'est mis en place avec notre bureau d'assistance à Maitrise d'ouvrage Transphère Consult SA, et l'ensemble des partenaires principaux du projet pour définir les conditions de mandats de développement du projet du centre sportif et culturel.

Les mois de septembre à novembre ont fait l'objet de nombreuses séances de coordination permettant d'aboutir à une proposition de crédit d'étude partiel pour les phases d'avant-projet sur la globalité de l'opération et jusqu'à l'autorisation de construire pour la première étape du projet. La délibération représentant un montant de CHF 14'100'000.- a été introduite au Conseil municipal du 19 novembre, présenté lors de la commission conjointe du 9 décembre et acceptée au Conseil municipal du 17 décembre.

En parallèle de la partie administrative, le SCA a pu transmettre les premiers appels d'offres pour compléter l'équipe de mandataires avec différents spécialistes. Les retours de ces consultations sont prévus pour le début de l'année 2025.

Pour permettre de définir les bases contractuelles avec l'ensemble de nos partenaires, la Commune a fait appel à un bureau d'avocats. Les échanges ont permis la définition d'une structure selon un contrat par phase de réalisation partielle permettant d'être complété en fonction des orientations et précisions du projet.

Enfin, la Commune est en cours de définition des cahiers des charges des utilisateurs et effectue ce travail en partenariat avec les associations sportives communales concernées ainsi qu'avec un spécialiste en programmation culturelle. Ces éléments devront être finalisés pour le début du mois de mars 2025, date espérée de la fin du délai référendaire de la délibération pour le crédit d'étude du centre sportif et culturel.

Future ESII ou école secondaire aux Cherpines

Le développement de la future école secondaire II des Cherpines (incluant certains équipements sportifs pour la Commune de Plan-les-Ouates) s'est poursuivi en 2024.

L'Office Cantonal des Bâtiments pilote le dossier, en partenariat avec les Communes de Plan-les-Ouates et de Confignon.

Pour permettre le financement des études relatives au programme complémentaire porté par les communes, un crédit de 550'000 F a été validé à l'unanimité par le Conseil municipal du 24 septembre 2024.

Le bureau Ferrari architectes, lauréat du concours SIA 142, travaille sur l'avant-projet. Les compétences des autres mandataires (ingénieurs CVSE, façades, etc.) doivent encore venir compléter l'équipe de mandataires. L'avant-projet chiffré sera présenté en début d'année 2025.

Le programme des locaux communaux concerne des installations sportives complémentaires à l'ES II (salle d'arts martiaux, salle polyvalente, salle omnisports, etc.) et celui-ci s'effectue en collaboration avec le SDS.

La livraison de l'école secondaire est prévue en septembre 2029.

Traitement des requêtes en autorisation de construire

Le SCA instruit une partie des dossiers d'autorisation de construire des projets sur son territoire et soumet ses propositions aux magistrats pour validation.

Au cours de cette année, la Commune a ainsi instruit un peu plus de 150 dossiers.

L'analyse des dossiers est effectuée sur les axes suivants : mobilité, gestion des déchets (partie SEE), gestion des réseaux, énergie, aménagement et architecture.

Ce sont donc 4 collaborateurs qui s'organisent afin de proposer un retour aux magistrats qui préavisent pour le compte de la Commune dans le temps imparti (Demande définitive (DD): 30 jours / Autorisation en procédure accélérée (APA) : 10 jours).

Le Plan directeur communal (PDCom) étant en cours de révision sur l'année 2024, ce dernier n'était pas encore à disposition de la population avant novembre et le service a donc échangé en direct avec les requérants pour renseigner, projet par projet, la stratégie communale de densification des zones villa pour indiquer si une ouverture à la dérogation à l'indice d'utilisation du sol était envisageable. Une centaine de demande a ainsi été traitée cette année sur ce sujet.

GÉNIE CIVIL

INONDATIONS ET RENATURATION

À la suite des inondations survenues le 9 juin 2024, causées par une pluie d'une intensité exceptionnelle (évaluée à une occurrence tricentenaire), la Commune, en collaboration avec le Canton de Genève et plus particulièrement l'OCEau, a entrepris une analyse approfondie des problématiques liées aux conséquences de cet événement. Des études ont été initiées afin de remédier aux dysfonctionnements observés sur les réseaux de canalisations, notamment dans les secteurs de Saconnex-d'Arve et des Petits-Bois.

Secteur de Saconnex-d'Arve

Dans ce secteur, le Ru-Malet a été identifié comme présentant une capacité insuffisante pour absorber des précipitations de plus en plus intenses, conséquence directe du dérèglement climatique. En réponse, la Commune, en partenariat avec divers services du Canton de Genève (dont l'OCEau et l'OCAN), a entrepris en 2024 d'importants travaux de réaménagement.

Les études menées par l'OCEau en 2024 ont permis d'évaluer les risques d'inondation dans le secteur. Ces analyses mettent en avant deux risques potentiels :

- En amont, sur le Ru à ciel ouvert, un risque de débordement pouvant entraîner l'inondation de la route du Pré-du-Camp.
- En aval, un ouvrage d'engouffrement dont la capacité d'évacuation des eaux est proche de ses limites.

Ces conclusions permettront de planifier et de réaliser les travaux nécessaires au courant de l'année 2025.

Secteur des Petits-Bois

Dans ce secteur, une étude approfondie a été lancée sur l'ensemble des réseaux communaux d'eaux claires et d'eaux usées, ainsi que sur les collectifs privés raccordés aux réseaux publics. Cette étude vise à dresser un diagnostic précis des infrastructures, publiques comme privées, afin d'identifier les éléments défaillants. Parmi les problématiques ciblées figurent les cheminées doubles dans les collectifs privés, ainsi que les eaux parasites ou les raccordements inadéquats.

Dans un second temps, une modélisation des réseaux sera réalisée pour proposer des mesures correctives et réduire au maximum les risques d'inondation pour les particuliers.

Dans ce cadre, nous avons organisé une séance publique le 10 décembre 2024 avec les habitants des Petits-Bois, en présence du Conseiller Administratif et de l'OCEau. Cette rencontre avait pour objectif de faire le point sur l'avancement du dossier et d'informer les habitants des études qui ont été lancées en collaboration avec le mandataire de la Commune.

Par ailleurs, nous avons rappelé aux habitants l'importance d'effectuer un nettoyage régulier de leurs réseaux ainsi que d'effectuer des inspections visuelles sur les réseaux des collectifs privés ainsi que sur les branchements privés.

Travaux entrepris sur le réseau secondaire des canalisations communales

Des travaux d'entretien ont été réalisés par la Commune en différents points de son territoire. Ces interventions ont principalement consisté en des scellements et des réparations des regards des réseaux secondaires. Ces éléments, particulièrement sollicités sur les axes à fort trafic, subissent souvent des enfoncements pouvant aller jusqu'à la rupture des couvercles. Face à ces situations, la Commune intervient rapidement pour assurer leur remise en état.

Les Services industriels de Genève (SIG), responsables de l'exploitation des réseaux secondaires d'eaux pluviales (EP) et d'eaux usées (EU), ont effectué des inspections par caméra dans nos infrastructures. Aucun problème n'a été identifié à l'issue de ces contrôles. En conséquence, les entretiens des collecteurs cette année n'ont pas nécessité de travaux majeurs sur les réseaux secondaires d'évacuation.

Travaux entrepris sur les chaussées communales

La commune a mené des travaux d'entretien de ses chaussées tout au long de l'année. Ces interventions régulières ont principalement consisté à réparer des nids-de-poule, notamment sur la route de Base et la route des Chevaliers-de-Malte, ainsi qu'à rénover les banquettes, comme au chemin Charles-Baudouin et au chemin de Maronsy.

Par ailleurs, des réparations ont été nécessaires à la suite d'accidents de la route, impliquant le plus souvent des candélabres sur la route du Vélodrome, des panneaux de signalisation verticale au chemin du Clos et au chemin de Verbant, ainsi que du mobilier urbain, tels que des potelets ou des bornes rétractables, sur le chemin du Millénaire ou au chemin Le-Sapey.

En ce qui concerne le chemin d'Humilly, des travaux d'entretien ont été réalisés au mois de novembre, incluant des réparations légères des bas-côtés et des nids-de-poule. Ces interventions n'avaient pas pour but de remettre complètement cet axe en état, mais visent à garantir la sécurité des usagers, en particulier celle des conducteurs de deux-roues.

Fonctionnement du bassin de rétention de la Galaise

Le bassin de rétention de la Galaise est situé le long de la route de Base, entre le pont de Base et le chemin de la Galaise. Cet ouvrage mesure 100 mètres de long, 10 mètres de large et 6 mètres de haut. À son extrémité aval, côté route de la Galaise, des locaux techniques sont adjacents au bassin principal.

En 2023 et 2024, d'importants travaux ont été réalisés pour doubler la capacité initiale du bassin. La commune, future propriétaire, en collaboration avec la Fondation pour les Terrains Industriels (FTI), maître d'œuvre, a procédé à son prolongement en direction du pont de Base. Désormais, le bassin dispose d'une capacité de rétention d'environ 8 000 m³, soit plus de deux fois le volume d'une piscine olympique.

Les locaux techniques abritent des équipements de régulation du débit de restitution, des instruments de mesure (notamment pour la qualité de l'eau, les matières en suspension et la quantité d'eau) ainsi que les alimentations des pompes d'urgence.

L'objectif principal de ce type d'ouvrage est de jouer un rôle de « tampon » en cas de fortes pluies : il est conçu pour se remplir d'eau, puis restituer celle-ci à un débit réduit afin d'éviter de surcharger le milieu récepteur. Dans ce cas précis, le bassin contribue à limiter les risques d'inondation du cours d'eau voisin, l'Aire.

Entretien routier 2023-2027- Entretien du réseau routier communal à exécuter en 2024 à Plan-les-Ouates

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier 2023-2027, la Commune a réalisé la réfection du chemin du Pont-du-Centenaire entre la route de Base et le chemin du Champ-des-Filles en automne 2024.

En effet, la route présentait de fortes dégradations dues à l'usure naturelle et aux charges importantes de trafic lourd (fissures ou faïençage).

Des regards des réseaux eaux pluviales (EP) et d'eaux usées (EU) présentaient des enfoncements risquant de créer des accidents surtout pour les deux-roues. De ce fait, nous avons remonté les regards pour les mettre au niveau de la chaussée.

Des bordures cassées ont été changées ainsi qu'une partie des couches supérieures des trottoirs pour des questions de sécurité et de confort pour les usagers.

Les travaux de chaussée ont consisté à enlever 5 cm de tapis de surface, ou appelée couche d'usure, puis de réparer les sous-couches (comblements des fissures) et de reposer une couche de roulement.

La plus grande partie de ces travaux a été réalisée le week-end pour ne pas impacter le trafic dans la zone industrielle.

Route de Bardonnex au niveau d'Arare

Le Canton de Genève a entrepris des travaux de réfection de la route cantonale de Bardonnex (RC 63) entre le giratoire de la Châtière et les vergers d'Arare. Ces travaux incluent notamment le renouvellement de la couche d'usure aux deux extrémités du tronçon.

Au carrefour formé par la route de Bardonnex, les chemins de Plein-Vent et de Marc-Charrot, un seuil de ralentissement a été aménagé. Parallèlement, la Commune, en coordination avec le Canton, a profité de cette opportunité pour améliorer le carrefour de Marc-Charrot. Cela s'est traduit par un rétrécissement de la chaussée afin de réduire la vitesse des véhicules et de mieux signaler l'entrée dans la zone limitée à 30 km/h.

En ce qui concerne le chemin de Plein-Vent, les travaux ont permis la création d'un trottoir et la mise en place d'un sens interdit à la jonction avec la route de Bardonnex.

Du côté du Salève, le carrefour du chemin de Plein-Vent a été entièrement réaménagé pour simplifier le système de circulation et offrir un cheminement piétonnier sécurisé, notamment pour traverser la route de Bardonnex.

Les travaux relevant de la compétence du Canton seront, quant à eux, achevés au cours du premier semestre 2025 (finalisation de la couche d'enrobé de la route).

Aménagement des infrastructures publiques (voiries, réseaux) et espaces publics du quartier du Rolliet

La Commune a achevé les travaux liés aux réseaux et au génie civil. Les réseaux des SIG, tels que l'eau, l'électricité ou le chauffage à distance (CAD), ainsi que les réseaux d'évacuation des eaux pluviales (EP) et des eaux usées (EU), ont été réalisés en parallèle de la construction des voiries. Les infrastructures de gestion des eaux de pluie,

notamment les noues et le bassin de rétention, sont également terminées et opérationnelles.

L'ensemble de ces travaux a été réceptionné avant le début de la construction des immeubles. Étant donné que la charge de trafic importante sur les axes routiers durant les travaux des bâtiments risque d'endommager les chaussées, les couches d'usure ne seront posées qu'après la fin de ces constructions ainsi que les aménagements paysagers. Cela permettra de finaliser durablement les nouveaux axes routiers du quartier du Rolliet.

Réalisation d'une route d'accès au périmètre du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates

Une année après la mise en service du chemin de l'Essartage fin 2023, des fissures ont été constatées sur le trottoir au début du mois de novembre. Dans ce contexte, la commune a sollicité le bureau d'ingénieurs ainsi que l'entreprise responsable afin de réaliser des sondages et d'identifier l'origine de ces fissures.

En attendant le rapport final, les fissures ont été temporairement colmatées pour empêcher l'infiltration d'eau, ce qui pourrait aggraver les dégradations.

Organisation d'un concours d'architecture et d'ingénierie type SIA 142 en vue de la réalisation d'une passerelle de mobilité douce au Sciers

La Commune a organisé un concours en 2023 et 2024 pour la conception d'une passerelle piétonne reliant le quartier des Sciers au quartier de la Milice. Cette passerelle permettra de réduire le temps de trajet des habitants des Sciers souhaitant rejoindre le cœur du village.

Le concours s'est déroulé en deux tours : le premier en octobre 2023, et le second les 15 et 16 avril 2024. Ces deux jours ont permis au jury, à l'unanimité, de désigner le lauréat du concours : le bureau Masotti & Associati SA, basé à Bellinzone.

Par la suite, la Commune a engagé un crédit d'étude afin de préciser et formaliser les détails de la construction de la passerelle et, dans sa séance du 19 novembre, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement de Fr. 540'000.- pour l'étude en vue de la réalisation d'une passerelle mobilité douce au-dessus de l'autoroute de contournement entre le quartier des Sciers et le centre-village de Plan-les-Ouates.

Cette étude permettra également d'établir avec plus de précision le coût exact de l'ouvrage. Sa réalisation est prévue pour le premier semestre 2025.

Dans la perspective de réaliser cette passerelle, la commune a pris contact avec deux propriétaires situés dans le quartier de la Milice en raison de la nécessité de traversée leurs parcelles pour sécuriser les cheminements piétons et cycles. À la fin de l'année 2024, les actes de servitude entre les différentes parties étaient en cours d'établissement par le notaire.

Ces accords permettront de valider de manière définitive le point d'ancrage de la future passerelle dans le quartier de la Milice.

Projet tram canalisation

Au cours de l'année 2024, les ouvrages de génie civil liés au tramway ont été réceptionnés. Ces réceptions concernaient :

- Les dallages (trottoirs),

- Les collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées ainsi que les regards,
- Les luminaires,
- Les routes liées à la construction du tram (route de Base, route de la Galaise, chemin du Tourbillon, ainsi que les différents carrefours associés à ces tronçons).

Ces réceptions ont permis d'identifier des malfaçons ou des défauts, qui ont ensuite été corrigés.

Piste cyclable et trottoir au chemin des Chevaliers-de-Malte

La piste cyclable et le trottoir situés le long de la route des Chevaliers-de-Malte présentaient des risques d'accidents en raison des déformations de la chaussée causées par les racines des arbres qui les bordent. Trois zones ont été identifiées comme présentant un risque accru d'accidents.

Des travaux de réfection ont été réalisés afin de garantir un passage sécurisé pour les cyclistes et les piétons.

Chemin du Clos

La Commune de Plan-les-Ouates a lancé une étude pour la réfection du tronçon du chemin du Clos, en collaboration avec la Ville de Lancy, qui a déjà entamé les démarches pour lancer cette étude. Celle-ci est nécessaire en raison des travaux importants qui seront réalisés par les SIG sous cette voie. Le tronçon concerné par cette étude s'étend entre le chemin des Semailles et le pont du Clos.

L'étude porte notamment sur les points suivants :

- La reconstruction du système d'évacuation (EP et EU), qui est vétuste.
- La réfection de la chaussée sur le tronçon entre le pont du Clos et le chemin des Semailles.
- La sécurisation du cheminement piéton au carrefour du chemin de la Plamatte et du chemin du Clos.
- La reconstruction du pont du Clos situé sur le Voiret.
- La création du réseau de chauffage à distance (CAD), financé par les SIG.
- L'enfouissement de la ligne électrique aérienne, la réfection de l'éclairage public, et le déploiement du réseau de fibre optique, financés en partie par les SIG.
- La création d'un éco-point.

Cette étude est réalisée en coordination avec le projet des SIG, qui envisagent de poser des conduites pour le chauffage à distance (CAD) sur le tronçon entre le pont du Clos et le chemin des Semailles, ainsi qu'avec l'Office Cantonal de l'Eau (OCEau) pour les questions relatives aux collecteurs et à l'ouvrage de franchissement du Voiret.

Les résultats de cette étude seront connus en 2025.

Feuilles d'engagements du Rolliet

Dans le cadre de la construction du quartier du Rolliet, la Commune a engagé des travaux pour raccorder les futurs bâtiments et aménager les espaces communs.

Lors de la construction des routes, des travaux préliminaires liés aux futurs bâtiments ont été réalisés, tels que l'installation des réseaux de collecteurs privés, les raccordements aux services (SIG), au chauffage à distance, ou encore aux éco-points.

Ces travaux, indispensables, permettront à terme de connecter les futurs bâtiments aux différentes sources d'énergie et aux systèmes d'évacuations. Ces travaux sont refacturés aux différents maîtres d'ouvrage via des feuilles d'engagement contractuelles. Cela permettra de couvrir les frais des travaux préalablement engagés par la Commune.

Aménagements extérieurs de la Bistoquette

La coopérative de la Bistoquette, située dans le quartier des Sciers, réalise trois immeubles sur l'avant-dernier secteur à aménager du quartier. Dans ce cadre, les aménagements extérieurs, notamment les pourtours des trois bâtiments, sont réalisés en partenariat entre la Commune de Plan-les-Ouates et la coopérative de la Bistoquette, conformément à une convention signée entre les deux parties.

La Commune supervise les travaux d'aménagement extérieur afin de s'assurer de la conformité du chantier et de contrôler les coûts qui lui incombent. Ces travaux devraient s'achever en 2025.

Fibre optique dans le futur aménagement de la route de Saint-Julien

Le Canton de Genève, par le biais de son Office Cantonal du Génie Civil (OCGC), a terminé les études pour le réaménagement de la route de Saint-Julien, entre le giratoire des Palettes et le carrefour du chemin de Vers.

Dans ce cadre, la Commune a sollicité le Canton pour la pose d'un fourreau destiné à la fibre optique, dans le cadre du déploiement communal de son réseau.

Ces travaux, à la charge de la Commune, sont planifiés et quantifiés dans l'appel d'offres lancé par le Canton pour une réalisation en 2025.

À ce jour, la Commune poursuit le déploiement de son réseau de fibre optique en adoptant une approche proactive. Elle intègre la pose de tubes vides lors des travaux réalisés, que ce soit par le Canton ou par la Commune, afin de faciliter un futur déploiement de la fibre optique communale.

MOBILITÉ

MOBILITÉ DANS LA ZIPLO

Adaptation de la réglementation du stationnement dans la ZIPLO

La nouvelle réglementation du stationnement dans la ZIPLO et le quartier du vélodrome, mise en œuvre dans le courant de l'automne 2023, a fait l'objet d'un bilan en fin d'année 2024, dans le but d'évaluer si les objectifs ont été atteints et si des mesures correctives doivent lui être apportées.

Mail piéton/vélo sur la Route de la Galaise

Une piste cyclable bidirectionnelle et de nouvelles traversées piétonnes ont été aménagées sur la route de la Galaise, axe majeur qui traverse la ZIPLO, dans le but d'améliorer la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes. Une voie de présélection routière a également été prolongée en vue de favoriser la progression des lignes de bus prévues à terme sur cette voirie. Les travaux se sont déroulés entre le printemps et l'automne 2024, permettant une mise en service de l'aménagement dans le courant du mois d'octobre.

Mail piéton/vélo sur la Route de la Galaise

Une piste cyclable bidirectionnelle et de nouvelles traversées piétonnes ont été aménagées sur la route de la Galaise, axe majeur qui traverse la ZIPLO, dans le but d'améliorer la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes. Une voie de présélection routière a également été prolongée en vue de favoriser la progression des lignes de bus prévues à terme sur cette voirie. Les travaux se sont déroulés entre le printemps et l'automne 2024, permettant une mise en service de l'aménagement dans le courant du mois d'octobre.

Task Force

La mission de la Task Force consiste à coordonner les nombreux chantiers situés dans le périmètre de la ZIPLO et des Cherpines et à garantir une bonne communication auprès de la population et des entreprises.

Le groupe de travail, qui comprend des représentants de la Commune, du Canton, de la Fondation pour les Terrains Industriels, des Services industriels et de l'Association des entreprises de la ZIPLO s'est réuni à trois reprises dans le courant de l'année 2024, principalement pour traiter des impacts du démarrage des différents chantiers du quartier du Rolliet.

Un travail spécifique a en outre été entrepris avec l'établissement scolaire Aimée-Stitelmann, dans le but de renforcer la sécurité des élèves et du personnel enseignant et de les informer des impacts et du déroulement des chantiers.

Voie de bus sur le chemin du Champ-des-Filles

Une voie de bus en site propre a été aménagée sur le chemin du Champ-des-Filles, dans la ZIPLO, entre le chemin du Tourbillon et la route de la Galaise, dans le but de favoriser la progression des lignes de bus 48 et 82. Par ailleurs, les traversées piétonnes ont été réaménagées pour sécuriser et faciliter les déplacements piétonniers. Enfin, les cyclistes sont autorisés sur la voie de bus, ce qui sécurise également leurs déplacements et leur permet de remonter plus rapidement l'éventuelle file d'attente sur la voie circulée par le trafic motorisé.

Les travaux se sont déroulés durant les mois de mai et juin 2024, pour permettre la mise en service de cette voie de bus en site propre au début du mois de juillet.

ZIPLO

Cession au domaine public communal de Plan-les-Ouates- chemins de Pré-Fleuri, Champ-Blanchod, Champ-des-Filles et Tourbillion

Dans le cadre de la cession d'une partie du chemin des Champs-des-Filles et du chemin du Tourbillon, situé entre la route de la Galaise et l'autoroute, la FTI a entrepris des travaux sur ce tronçon. Ceux-ci consistaient à :

- Finaliser la couche de roulement de la route ainsi que la couche définitive d'un trottoir
- Remettre en état les collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées.

À ce stade, les travaux sont terminés et partiellement réceptionnés. Dès que la réception définitive sera effectuée, les cessions pourront avoir lieu.

La Commune est en attente de la FTI pour poursuivre les démarches.

Tram

Après la mise en service du tram en décembre 2023, quelques aménagements étaient encore à réaliser, notamment les itinéraires piétonniers et cyclables. Les feux aux différents carrefours ont également été adaptés sur la base des constats qui ont été fait par un groupe de suivi de la mise en service du tram, dont la Commune de Plan-les-Ouates faisait partie.

AUTRES PROJETS

Accès motorisé complémentaire au quartier des Sciers

La mise en service de la route d'accès au quartier des Sciers en novembre 2023, qui relie le giratoire de la Milice au chemin de l'Essartage, a engendré une modification des habitudes de déplacement des habitants du quartier des Sciers.

Afin d'évaluer l'opportunité et la faisabilité d'un accès motorisé complémentaire au quartier des Sciers, la Commune de Plan-les-Ouates a lancé en 2024 une étude en partenariat avec le Canton de Genève. Les développements à venir dans le périmètre du Trèfle-Blanc doivent être pris en considération dans ce cadre, notamment pour évaluer les impacts sur le fonctionnement du giratoire de la Milice. Ainsi, cette étude s'inscrira également sur l'année 2025.

Étude mobilité Genève-Sud

L'étude dite « Genève-Sud » a pour objectif l'élaboration d'un concept de mobilité multimodale (vision et plan d'actions) pour ce secteur où les flux de mobilité sont très denses. Lancée en 2021, l'étude a présenté de premiers résultats fin 2022. Dans le courant de l'année 2024, une étude environnementale stratégique, menée par les services de l'administration cantonale, a été finalisée et présentée aux communes de Genève-Sud pour définir les mesures qui pouvaient être mises en œuvre.

Une feuille de route a été élaborée par le Canton de Genève et a été soumise aux communes. Les mesures retenues se déploieront progressivement durant les prochaines années, suite à des études spécifiques qui doivent être menées avant leur mise en œuvre.

Étude mobilité Onex-Bernex-Confignon-Plan-les-Ouates

Les développements urbains projetés sur les communes d'Onex, Bernex, Confignon et Plan-les-Ouates ont fait l'objet de différents documents de planification (voiries, lignes de transports publics, axes cyclables). Une étude a été lancée en 2024 pour évaluer ces documents de planification et affiner les mesures y relatives, étant donné que celles-ci ont été planifiées il y a plusieurs années. Cette étude permettra de mettre à jour les concepts de mobilité en lien avec ces développements urbains.

Fermeture du chemin d'Humilly

La Commune de Plan-les-Ouates a mené des discussions avec la Commune voisine de Bardonnex en vue d'une mise à l'essai de la fermeture du chemin d'Humilly, qui est une voirie du réseau de quartier non structurant empruntée quotidiennement par des centaines de véhicules en heures de pointe.

Des travaux d'entretien ont par ailleurs été réalisés, incluant des réparations légères des bas-côtés et des nids-de-poule. Ces interventions n'ont pas pour objectif une remise en état complète de cet axe, mais visent à garantir la sécurité des usagers, en particulier celle des conducteurs de deux-roues.

Itinéraire cyclable chemin du Clos – chemin des Semailles

Les aménagements initialement prévus par le projet du tram sur l'itinéraire cyclable Clos/Semailles pouvant être améliorés, la Commune de Plan-les-Ouates s'est associée à la Ville de Lancy pour lancer une étude pour la réalisation d'une rue cyclable sur cet axe.

Une coordination a été lancée en ce sens en 2023 entre les services des administrations de la Ville de Lancy et de la Commune de Plan-les-Ouates et s'est poursuivie en 2024 pour une validation par le Conseil administratif en fin d'année permettant

Mise en œuvre de la loi 13348 Végétalisation

Cette loi cantonale prévoit de dédier une partie de la voirie aux mobilités douces et aux transports publics, tout en réalisant une quantité définie de kilomètres de pistes cyclables, de voie bus et de tram. La Commune de Plan-les-Ouates s'est proposée auprès des services de l'administration cantonale pour élaborer le monitoring de cette loi, ce qui a été réalisé courant 2024.

Plan de mobilité seniors

La Commune a décidé d'élaborer un plan de mobilité seniors afin d'identifier les aménagements à améliorer ou réaliser pour favoriser les déplacements des aînés. Le rapport comprenant les mesures à mettre en œuvre a été rendu à la Commune mi 2024, après un diagnostic sur place, et a été validé par les autorités communales en fin d'année. Une restitution sera faite dans le courant du printemps 2025.

Réaménagement de la Promenade entre l'ancien parking Majoro - route de Saint-Julien

Suite à la fermeture du parking Majoro, la sécurité des piétons et des cyclistes a pu être améliorée sur ce tronçon de la Promenade. Il ne s'agissait toutefois que d'une première étape en vue d'un réaménagement plus qualitatif et en lien avec le réaménagement de la route de Saint-Julien, dans le but d'assurer une cohérence d'ensemble des circulations des différents modes de transport.

Un crédit d'étude a été voté en juin 2023 et le projet d'aménagement a ainsi pu être élaboré courant 2024 en concertation avec les services de l'administration cantonale et l'association Dituria, qui est la propriétaire de la parcelle sur laquelle une emprise est nécessaire pour la sécurité des usagers.

Réaménagement de la Promenade Tordue

Les derniers aménagements paysagers de la Promenade Tordue ont été réalisés courant 2024, avec la plantation des derniers arbres et l'aménagement de troncs d'arbres servant d'espace pour la petite faune et pour le jeu.

Rehaussement des quais des arrêts de transports publics pour les personnes à mobilité réduite

Une étude a été menée par la Commune pour adapter les quais des arrêts de transports publics dont elle a la charge pour les personnes à mobilité réduite. Les plans d'aménagements ont été élaborés et une estimation des coûts a été faite dans le courant de l'année 2024. Un crédit d'engagement sera déposé au Conseil municipal début 2025 pour réaliser le rehaussement des quais et l'adaptation de leurs accès courant 2025.

Requalification de la route de Saint-Julien

L'autorisation de construire pour la requalification de la route de Saint-Julien entre le chemin de Vers et le Mail 2000 a été octroyée par les services de l'administration cantonale à l'été 2025. Toutefois, un recours a été déposé contre ce projet qui est en cours de traitement par le Tribunal Administratif de Première Instance.

Sécurisation des piétons sur la route de Bardonnex

Une étude pour la sécurisation des piétons sur la route de Bardonnex, dans son tronçon en zone 30 compris entre le chemin du Pont-du-Centenaire et l'entrée de la zone de rencontre du hameau d'Arare-Dessous a été lancée en 2023. Cette étude vise à élaborer les aménagements pour sécuriser les piétons et modérer la vitesse du trafic motorisé. Le projet d'aménagement a été finalisé dans le courant de l'année 2024 et sera présenté aux riverains début 2025 dans une logique de concertation sur l'aménagement.

Stationnement aux chemins Marc-Charrot et d'Alcire

Le stationnement de nombreux véhicules dans le village d'Arare-Dessus engendre des nuisances et rend difficile la circulation des habitants. Les discussions entre la Commune, le Canton et les riverains se sont poursuivies courant 2024 pour définir la manière de solutionner cette problématique. Le Conseil administratif a validé fin 2024 une solution qui sera présentée aux habitants début 2025.

Trafic de transit dans le réseau de quartier

La réduction du trafic de transit dans le réseau de quartier fait partie du programme de législature du Conseil administratif. Une étude a été lancée à cette intention en 2023, avec pour objectif d'identifier les voiries du réseau de quartier sur lesquelles il y a – ou aura à terme - un trafic de transit et déterminer les mesures réglementaires ou d'aménagement pour le limiter.

Les propositions de mesures, issues de l'expertise des mandataires et du travail de concertation avec les habitants, ont été soumises aux autorités communales courant 2024. Les mesures retenues seront présentées aux habitants début 2025, après avoir été mises en relation avec les mesures issues de l'étude dite de Genève-Sud.

ÉNERGIE

SUIVI ÉNERGIE

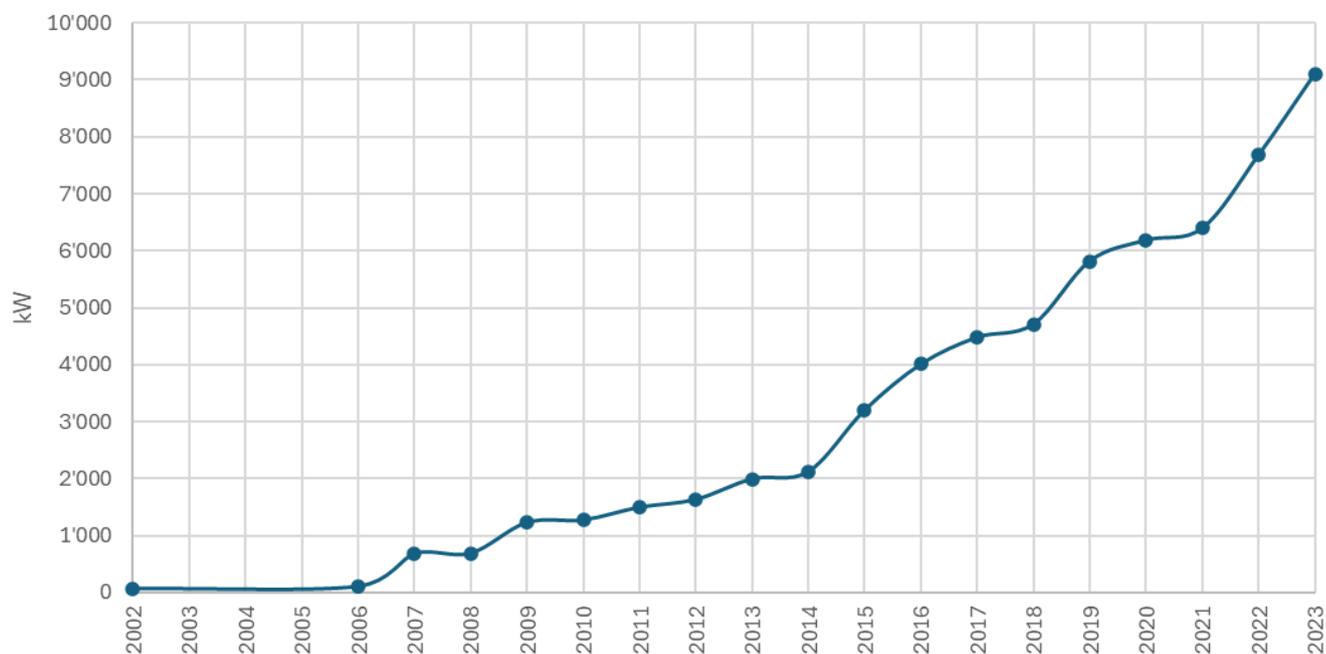
Suivi annuel des consommations énergétiques territoriale

Pour évaluer les progrès de la Commune par rapport aux objectifs et cibles fixés à l'échelle cantonale et communale, des indicateurs territoriaux ont été mis en place. Ils fournissent des données annuelles permettant d'identifier les tendances et d'évaluer l'efficacité des actions mises en place avec la politique énergétique communale.

Les indicateurs suivants ont notamment été mis en place sur le territoire de Plan-les-Ouates :

- Evolution consommations annuelles d'eau (source : données SIG) ;
- Evolution consommations annuelles d'électricité (source : données SIG) ;
- Evolution consommations annuelles de gaz (source : données SIG) ;
- Evolution consommations annuelles de chaleur (Chauffages à distance source : données SIG) ;
- Evolution des installations solaires photovoltaïques (source : Opendata.swiss) :

Puissance cumulée installations solaires photovoltaïques territoire PLO



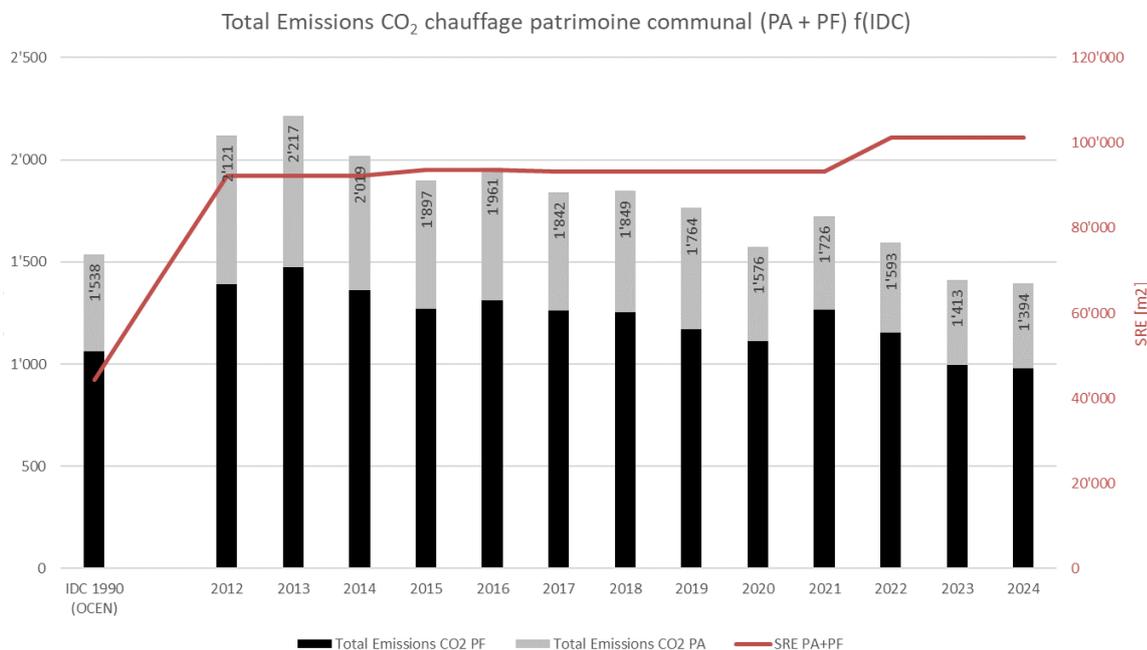
L'exemple ci-dessus illustre l'évolution de la puissance cumulée des installations solaires photovoltaïques sur le territoire communal. On observe une augmentation notable depuis 2014, soit une année après que la Commune ait mis en place les aides financières pour développer les énergies renouvelables sur son territoire. Aujourd'hui, environ 10 % du potentiel communal est atteint (source OFEN), faisant de Plan-les-Ouates l'une des communes les mieux couvertes du Canton.

SUIVI DU PARC BÂTI COMMUNAL

Émissions de CO₂

Pour rappel, une des cibles principales qui ressort du Plan directeur de l'énergie 2020-2030 et du Plan climat cantonal 2030 deuxième génération est la diminution des émissions de gaz à effet de serre de 60% par rapport à 1990. Pour la suivre, nous avons mis en place des indicateurs qui se basent sur l'IDC.

Bâtiments du patrimoine administratif (PA) et du patrimoine financier (PF)

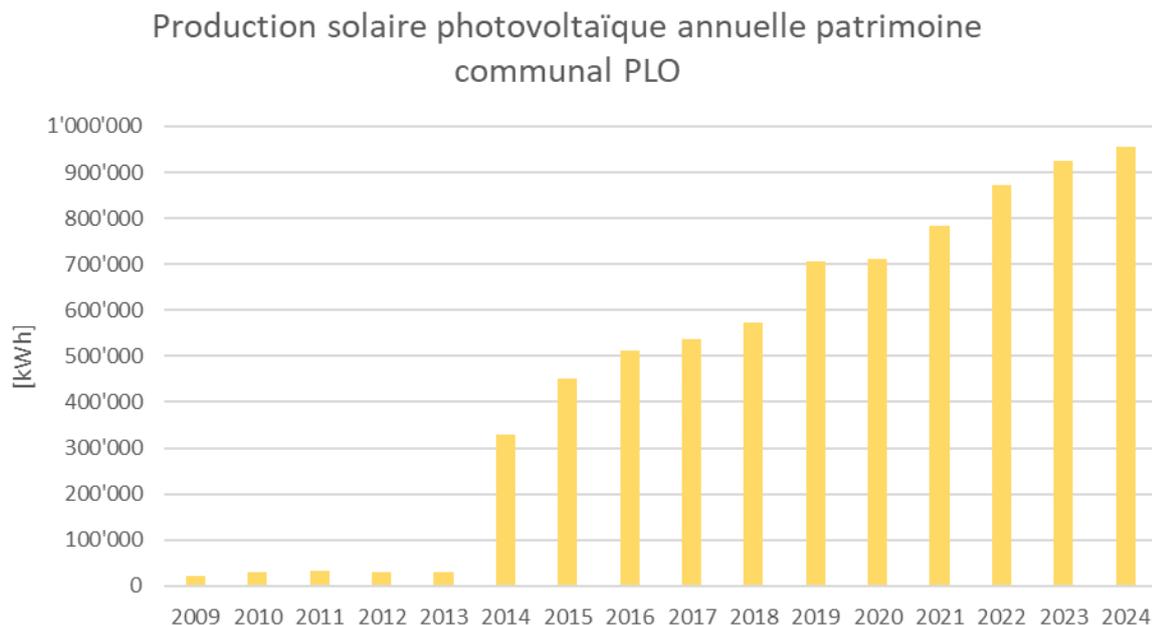


Pour ce qui est de l'évolution récente, nous notons que malgré la reprise d'activité post crise sanitaire ainsi que l'augmentation de la SRE de presque 14'000 m² (+14.1 %) en lien avec la réalisation du quartier des Sciers, les émissions de CO₂ ont significativement diminuées entre 2021 et 2023. Cette réduction est principalement attribuable à l'amélioration ciblée de l'exploitation des bâtiments communaux, notamment grâce à l'amélioration du processus de suivi énergétique, qui améliore également la détection des dérives ainsi que l'optimisation technique du fonctionnement de nos sites.

2024 a quant à elle été l'année du maintien de la performance. En s'appuyant sur les outils mis en place au cours des deux dernières années, ainsi que de l'amélioration continue de l'exploitation, la Commune a pu éviter de nombreuses dérives et maintenir le niveau de performance de 2023.

³ Indice de Dépense de Chaleur genevois qui se calcule en faisant la somme des consommations de chaleur annuelles d'un bâtiment pour son chauffage et sa production d'eau chaude sanitaire divisée par la Surface de Référence Energétique (SRE = surface totale chauffée). L'IDC de chaque année est également corrigé des conditions météorologiques extérieures annuelles pour qu'il soit comparable d'une année à l'autre.

Production solaire photovoltaïque



La Commune a installé sa première installation solaire sur ses toitures en 2009. Depuis 2014 et l'installation des panneaux sur les toitures de l'école Champ-Joly CM et l'Espace Vélodrome, le processus d'installation s'est accéléré.

En 2024, trois nouvelles installations ont été réalisées sur les bâtiments communaux, comprenant le nouveau bâtiment du JAPLO, la crèche du Serpentin et la Distillerie de Saconnex-d'Arve, augmentant la puissance installée de 210 kW.

La Commune compte donc désormais 14 installations sur ses bâtiments pour une puissance totale installée de 1'186 kW. Bien que 2024 n'ait pas été particulièrement ensoleillé par rapport aux autres années, la production annuelle a dépassé les 950'000 kWh, soit presque la moitié de la consommation d'électricité du patrimoine administratif communal.

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Actions d'optimisation/correctives des bâtiments du Patrimoine Administratif et Financier

En s'appuyant notamment sur les nouveaux outils de suivi présentés dans le rapport administratif de 2023, le service a pu améliorer sa compréhension des bâtiments et arrive désormais à détecter plus rapidement les dérives, en mettant en œuvre des actions correctives et/ou d'optimisation tout en quantifiant les résultats.

L'ensemble de celles-ci ont permis en 2024 d'éviter la consommation d'environ 3'200 m³ d'eau/an et 78'000 kWh d'énergie/an. Elles représentent une économie financière estimée à environ Fr. 30'000.- /an qui viennent s'ajouter au Fr.100'000.- /an déjà obtenus en 2023.

Mise en place d'une box intelligente pour : Optimiser les consommations de chaleur des bâtiments des Patrimoines Administratif et Financier et réalisation des Certificats Energétique Cantonal des Bâtiments

Les délibérations D 100-2023 et D 105-2023 sont similaires, sachant qu'une s'applique pour les bâtiments du Patrimoine Administratif et l'autre pour les bâtiments du Patrimoine Financier et sont composées chacune de 2 projets distincts.

Le premier consiste à mettre en place une technologie moderne à l'aide d'une box intelligente. Elle permet de capitaliser automatiquement les données de fonctionnement du bâtiment et de l'optimiser à l'aide des données météorologiques qu'elle reçoit et d'algorithmes internes développés par une start-up Genevoise.

Fin 2024, la quasi-totalité des box sont installées et connectées. Nous disposons dorénavant de données horaires sur la plupart de nos sites, nous permettant de comprendre encore mieux leur fonctionnement et de détecter encore plus rapidement une dérive.

Les contrats de performance énergétique de certains sites ont été signés au début de l'automne 2024, et les box ont commencé à optimiser ces sites. Les résultats devraient être principalement visibles en 2025. Les contrats restants devraient être signés courant 2025.

Le second projet en lien avec ces délibérations concerne la réalisation de Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments (CECB). Il est l'étiquette-énergétique officielle des cantons qui indique la performance énergétique d'un bâtiment, d'abord pour son enveloppe, puis pour son efficacité énergétique globale.

Il existe deux types de CECB : le CECB classique, constitué d'un document de quatre pages indiquant la performance énergétique d'un bâtiment et le CECB Plus, qui complète le produit de base avec un rapport complet établi par un expert en vue de rénover le bâtiment analysé.

En 2024, l'ensemble des CECB Plus a été réalisé pour les bâtiments suivants : Mairie, Salle communale, Vieille école, écoles du Pré-du-Camp (primaire et enfantine), piscine du Pré-du-Camp, gymnase, le parascolaire, les 3 immeubles Honegger (ch. de Vers 5-7-9 ; ch. de Vers 11-13-15 ; ch. des Vuattes 2-4-6), ainsi que l'ensemble des immeubles du P2 (ch. de Vers 32 à 40 et ch. du Pré-du-Camp 2 à 16). Les CECB classiques des autres bâtiments seront quant à eux réalisés en 2025.

Ces deux projets structurants permettent à la Commune de répondre un peu plus aux défis de la transition énergétique et environnementale.

Éclairage public des voies communales

L'éclairage public des voies communales est, avec presque 8% de la part des consommations, le 3ème plus gros consommateur d'électricité du parc bâti communal (chiffres 2021). Il s'agit donc d'un élément-clé de la stratégie énergétique communale.

Projet d'extinction

Pour rappel, le contexte géopolitique de 2022 a fait que l'approvisionnement énergétique de la Suisse s'est retrouvé compromis. En réponse, la Confédération et le canton de Genève ont lancé un appel à réaliser des économies d'énergie à la fin de l'été 2022.

La Commune, en cohérence avec son devoir d'exemplarité, a décidé d'agir sur son éclairage public communal. La seule solution technique trouvée à ce moment fut de retirer le fusible des candélabres que l'on souhaitait éteindre. En conséquence, environ un quart de l'éclairage public communal restait éteint début 2024.

En juillet 2024, à la suite d'un audit photométrique, la Commune a décidé de remettre en fonctionnement les candélabres des zones d'habitations qui étaient toujours éteints.

Élaboration d'un Plan lumière et stratégie de rénovation de l'éclairage public

En parallèle, la Commune a continué d'œuvrer pour élaborer son plan lumière. L'un des objectifs de ce plan est de donner les lignes directrices pour optimiser l'éclairage public communal tout en veillant au respect des normes, directives et recommandations en vigueur.

Pour cela, une analyse a été faite par un spécialiste en éclairage, qui a abouti à l'établissement d'un plan de classification des voies communales éclairées en fonction de leur type et de leur usage. Pour chaque classe, il convient de respecter des caractéristiques d'éclairage issues des normes et recommandations en vigueur.

Le second point abordé cette année a consisté en l'élaboration de lignes directrices simples et claires à appliquer pour nos futurs projets de construction et de rénovation, aboutissant aux quatre principes suivants :

1. Améliorer la sécurité des habitants.
2. Préserver l'environnement en limitant la pollution lumineuse.
3. Aboutir à un système pilotable à distance et modulable.
4. Optimiser l'efficacité de l'éclairage public communal.

De ce travail, une stratégie de rénovation de l'éclairage public communal existant a été conçue.

A cet effet, un crédit d'engagement de Fr. 850'000.- a été proposé au Conseil municipal du 17 décembre 2024 pour appliquer la première phase de cette stratégie. Il sera mis en œuvre en 2025.

DIVERS

Aides financières en lien avec l'énergie: second crédit complémentaire et modifications du règlement

Historique des demandes de subvention :

- 2020 : 18 pour Fr. 41'130.- engagés ;
- 2021 : 50 pour Fr. 78'536.- engagés ;
- 2022 : 91 pour Fr. 203'189.- engagés ;
- 2023 : 142 pour Fr. 318'155.- engagés ;
- 2024 : 120 pour Fr. 292'205.- engagés.

On remarque qu'en raison de la prise de conscience collective et du contexte géopolitique, les demandes de subventions pour les énergies renouvelables ont fortement augmenté de 2020 à 2023 et suivent aujourd'hui un rythme très soutenu. Le budget initial de Fr. 400'000.- pour la législature 2020-2025 avait de fait, dû être doublé début 2023, mais les Fr. 800'000.- disponibles se sont retrouvés épuisés dès le 3ème trimestre 2024.

Fort de ce constat, le Conseil municipal a voté le 24 septembre 2024 un budget supplémentaire de Fr. 500'000.- dans le but de répondre aux demandes jusqu'à fin 2025 ainsi que d'ajouter de nouvelles subventions.

Le budget total pour la législature 2020-2025 est ainsi porté à Fr. 1'300'000.-.

Bornes publiques de recharge électromobilité

La délibération D 103-2023 a été acceptée lors du Conseil municipal du 23.05.2023. Elle ouvrait un crédit d'investissement de Fr. 100'000.- pour la réalisation de la première phase de déploiement d'un réseau public de points de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la Commune. Elle prévoyait notamment la mise en place de 26 bornes de recharges sur le territoire, réparties comme suit :

- 6 bornes de chargement accéléré à la Mairie ;
- 6 bornes de chargement accéléré et 2 bornes de chargement super-rapide à la place des Aviateurs ;
- 6 bornes de chargement accéléré au parking chemin de Vers 8 ;
- 6 bornes de chargement normal au parking public du Vélodrome.

Les 6 premières bornes ont été installées au parking du Vélodrome et sont opérationnelles depuis mi-juin 2024.

Pour les 3 autres parkings, les autorisations de construire ont toutes été acceptées à la mi-2024 et nous demeurons en attente de coordination et d'une planification de la part de notre partenaire SIG.

Achat électricité

Dans le cadre des bâtiments « gros consommateurs », de 100'000 kWh par an, nous avons la possibilité de choisir de nous ouvrir à la concurrence et d'acheter leur électricité sur le marché libre, ce que la Commune avait fait valoir en 2019 en s'ouvrant au marché libre.

Les offres sur le marché libre étaient jusqu'alors très favorables financièrement par rapport à l'achat d'énergie traditionnelle. Ce passage au marché libre est définitif et un retour en arrière n'est actuellement plus possible.

En 2022, la Commune devait renouveler son contrat d'achat d'électricité pour assurer son approvisionnement futur. Un contrat d'achat pour la période 2023-2025 avait été signé. Cependant, en raison de la conjoncture géopolitique et des aspects environnementaux de l'époque, le prix de la molécule d'électricité avait augmenté de façon significative. Malgré un prix de l'énergie multiplié par un facteur de 3.5, la Commune, en anticipant le renouvellement de ce contrat, avait réussi à limiter l'augmentation.

En 2024, la Commune a signé un contrat de 5 ans pour assurer son approvisionnement sur la période 2026-2030, ramenant le prix de l'énergie à des niveaux proches de ceux d'avant la crise de 2022.

Cité de l'énergie

Le label « Cité de l'énergie » est une distinction attribuée aux communes qui s'engagent activement dans une politique énergétique durable. Il valorise les efforts des collectivités locales pour leur transition énergétique et celle de leur territoire.

La Commune de Plan-les-Ouates est « Cité de l'énergie Gold », soit la plus haute distinction accordée depuis 2017. Elle a été réauditée en 2021 avec un score de 80.6%.

Tous les quatre ans, un audit de renouvellement de la certification est effectué et soumis à la commission du label qui vérifie les activités de politique énergétique et confirme le label.

Le prochain audit étant prévu pour 2025, un travail comprenant la valorisation des actions réalisées et celles à venir a été réalisé par les différents services de l'administration communale, le but étant de préparer au mieux cet audit et de conserver la certification. Pour le préparer, un état des lieux de chaque chapitre du label a également été réalisé fin 2024 par notre conseiller cité de l'énergie, en présence de nos collaborateurs en charge des différents domaines abordés.

Méthodologie commune pour refacturation énergie solaire photovoltaïque

La Commune de Plan-les-Ouates met en place des centrales solaires photovoltaïques sur les bâtiments de son Patrimoine Financier (PF). Elles sont utilisées par nos locataires qui bénéficient aujourd'hui de cette énergie locale et renouvelable produite par nos installations.

Cette année, dans un but de transparence et d'équité, nous avons défini une méthodologie de refacturation commune à toutes nos installations actuelles et futures.

Le prix de revente de la Commune est inférieur d'environ un tiers par rapport à l'électricité du réseau. La méthodologie prévoit également une adaptation annuelle du prix de revente en fonction de l'évolution du marché sur la base de la grille tarifaire du marché régulé des SIG, elle-même validée par le Conseil d'Etat.

Assistance à Maitrise d'Usage (AMU) au quartier des Sciers

Les SIG ont lancé en 2019 le programme d'Assistance à Maîtrise d'Usage (AMU) dans le cadre de leur plan d'actions éco-21 Immobilier. Celui-ci a pour but d'accompagner les habitants aux bons usages de leur quartier et d'atteindre les objectifs du Plan Climat Cantonal 2030.

Dans ce cadre, la Commune, en collaboration avec SIG, a décidé de mettre en œuvre un projet pilote d'AMU pour l'ensemble du quartier des Sciers. Celui-ci vise à accompagner les habitants dans l'utilisation des infrastructures mises à leur disposition pour favoriser la durabilité et minimiser l'impact environnemental de ce nouveau quartier.

En avril 2024, une animation sur le thème du recyclage a été réalisée en collaboration avec les services communaux, marquant le début de la prestation.

En juin, des permanences ont débuté aux pieds des immeubles, offrant ainsi aux résidents la possibilité d'emprunter des équipements, type wattmètres, et de se sensibiliser aux écogestes. Fin août-début septembre, deux animateurs ont tenu un stand énergie au pied des immeubles avec divers affichages et documentations à disposition. Pour finir, un moment convivial en musique a été organisé mi-octobre autour de la thématique des déchets, ainsi qu'une matinée de ramassage des déchets avec près de 60 kg collectés.

Cette prestation se poursuivra jusqu'à l'été 2025.

ENVIRONNEMENT

BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS

Square du Pré-du-Camp

Les arbres et arbustes sont directement impactés par les changements climatiques qui agissent sur leur état de santé et leur croissance. L'allongement et l'augmentation d'évènements climatiques comme les périodes de sécheresse amènent certains végétaux à dépérir.

Face à ces réalités climatiques, la Commune de Plan-les-Ouates met tout en œuvre pour remplacer les arbres qui périclitent en replantant des espèces qui s'acclimateront à nos espaces verts sur le long terme. Avant toute intervention, les arbres identifiés comme morts et dépérissant sont toujours demandés à l'abattage auprès de l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature qui autorise et préavise les requêtes.

C'est dans ce sens que de nouvelles plantations alliant plantes méditerranéennes et plantes indigènes ont pris place dans le Square du Pré-du-Camp, afin de compenser les arbres abattus tout en répondant au besoin de renforcer les îlots de fraîcheur sur la commune.

Pépinière des Cherpines

Afin d'anticiper l'arborisation du futur quartier du Rolliet, une mise en culture d'environ 900 arbres sous forme de pépinière a été développée dans le secteur du centre sportif des Cherpines, le long du chemin des Charrotons, sur un terrain communal auparavant enherbé.

Exploitée pour une période d'environ 5 ans, la pépinière répondra à la fourniture d'arbres des projets portés par la commune, soit les immeubles F et H2 ainsi que l'école du Rolliet et les voiries publiques. Elle permettra également de produire quelques arbres supplémentaires qui pourront être à la fois utilisés sur la commune ou laissés sur place quelques années pour poursuivre leur croissance avant d'être plantés définitivement dans les futurs aménagements publics des Cherpines.

Cette pépinière d'envergure, inaugurée le 31 mai 2024, est une première au niveau cantonal, car elle permet une importante production d'arbres sur une parcelle à l'intérieur même d'un périmètre destiné au développement urbanistique d'une commune.



Taille de reconversion des platanes du Vélodrome et du terrain rouge- phase 1

Les platanes connaissent aujourd'hui une transformation de leur manière d'être gérés et taillés.

Face à l'urgence climatique, il est nécessaire d'abandonner la taille en « tête de chat » avec de grosses branches nues en hiver et les boursoufflures au bout des branches.

Ainsi, les platanes du Vélodromes et du Terrain rouge sont désormais taillés de manière plus libre, seule une sélection de branches sera effectuée sur plusieurs années afin de déployer leurs ramages.

Des entreprises spécialisées dans l'élagage et ayant notamment reçu le label ASSA (gage de travail qualitatif) sont intervenues pour accompagner le Service de l'environnement et des espaces verts dans cette démarche de taille.

L'augmentation de la canopée sera à terme favorisée et permettra de lutter contre les îlots de chaleur, tout en créant de nouveaux habitats pour la faune, en réduisant les nuisances sonores et en améliorant la qualité de l'air grâce à la filtration des feuilles présentent en plus grande quantité.

Fleurissement éphémère du Mail 2000

Comme l'an dernier, le Mail 2000 a vu ces coins repos, détente et pique-nique s'agrandir de 2 à 3 emplacements avec pergola pour l'ombrage, agrémentés de bac à fleurs et de plantes exotiques.

Une autre réalisation éphémère a également vu le jour, en bas du Mail 2000 au niveau des cache-vue du chantier des futurs immeubles de Champ-Joly. Conçue à partir de treillis soudé de maçonnerie érigé le long des plaques de chantier, elle a été complétée par des plantes grimpantes annuelles (ipomée bleue, blanche et rose) ainsi que du houblon à vocation plus vivace. De petits arbustes grimpant viendront compléter cette structure pour toute la durée du chantier.

Camion IVECO

La Commune de Plan-les-Ouates a fait l'acquisition d'un nouveau camion Iveco Daily 7,2 tonnes de 136 chevaux, en remplacement de son vieux AEBY VT450.

Afin d'optimiser l'efficacité et de préserver l'environnement, ce camion est équipé d'une berce avec saleuse dernière génération et d'un double réservoir sel/saumure.

Son gabarit plus compact, sa boîte de vitesse automatique et son ergonomie sont un atout pour les missions quotidiennes des collaborateurs du Service de l'environnement et des espaces verts.

Son moteur au gaz euro 6 permet une baisse significative des rejets de polluants vis-à-vis de l'ancien camion diesel et une consommation plus locale (carburant gaz produit par les SIG).

Tram : plantation et aménagement des espaces verts

Dans le cadre de l'arrivée du tram à Plan-les-Ouates, des aménagements extérieurs significatifs ont été finalisés au cours de l'année 2024. Ces travaux comprennent principalement la création de prairies, la plantation d'arbres et d'arbustes, ainsi que l'installation de petits massifs de vivaces. Longeant une grande partie du parcours du tram, ils contribuent au reverdissement de cet espace, en améliorant l'esthétique et la qualité de vie des résidents tout en favorisant également la biodiversité.

Les nouveaux espaces végétalisés sont conçus pour être rapidement colonisés par les insectes et les fleurs indigènes, participant ainsi activement à la promotion de la nature en milieu urbain.

Promenade tordue, plantations d'arbres et d'arbustes

À la suite du projet initié en 2023 à des fins d'amélioration de la mobilité, le Service de l'environnement et des espaces verts a finalisé en 2024 l'aménagement des espaces verts de la Promenade Tordue en plantant 25 arbres et arbrisseaux, ainsi que 130 arbustes. Cette strate arbustive et arborée longe l'ensemble du cheminement et complète la végétation existante qui a été maintenue, hormis de grosses Laurelles qui ont été remplacées (plantes considérées à présent comme invasives).

Concernant la strate herbacée, environ 1000 bulbes printaniers ont été plantés durant l'automne au pied des arbres existants et dans la prairie fleurie. Ils viendront égayer la promenade à la sortie de l'hiver. À noter que l'ensemble de la surface est entretenu de manière extensive afin de favoriser la biodiversité.

Crèche Le Serpentin et talus de la Butte : plantations

La requalification du jardin de la crèche « Le Serpentin » a été étudiée par la Commune afin de rafraîchir les espaces de vie des utilisateurs grâce à de nouvelles plantations. En effet, ce site manquait d'ombrage naturel et était considéré comme un îlot de chaleur selon les données cantonales issues de l'analyse climatique. Le projet a donc développé des îlots végétaux et ludiques comprenant des jeux en bois pour les enfants.

En marge de l'aménagement du jardin, de nouvelles plantations ont vu le jour le long du chemin piéton au-dessus de la crèche ainsi que sur les talus du parc de la Butte, le long de la Route de Chevaliers-de-Malte. Ces plantations amèneront ombre et diversité végétale sur des espaces qui étaient auparavant simplement enherbés.

Moustiques tigres

L'année 2024 a marqué un véritable tournant pour Plan-les-Ouates concernant le moustique tigre. Après un printemps défavorable au moustique et un seul signalement confirmé, la situation s'est accélérée avec l'arrivée de la chaleur estivale. Les populations de moustiques tigres ont littéralement explosé à partir de la mi-juillet et durant tout le mois d'août. Au-delà de la gêne grandissante dans les quartiers déjà touchés l'année précédente, une expansion territoriale a également été constatée.

Le Service de l'environnement et des espaces verts a mis en application les recommandations cantonales en traitant la totalité du domaine public communal (routes, trottoirs, parcs et promenades) à l'aide d'un anti-larve ciblé et non nocif pour l'environnement, ainsi que certaines fractions du domaine privé communal non gérées par des régies. Malgré cette action le constat est clair, la situation empire progressivement. La plus grande marge d'amélioration dans la gestion de cette problématique réside dans la lutte chez les particuliers.

Nichoirs au centre sportif des Cherpines

Dans le cadre d'un projet de conservation de l'avifaune, le Service de l'environnement et des espaces verts a collaboré avec le Groupement Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG) pour améliorer la nidification aux abords des terrains de sport des Cherpines.

Trois nichoirs à hirondelle rustique ont été installés pour renforcer la colonie naturelle présente sous le hangar de stockage des jardiniers, en ajoutant des planchettes anti-salissures pour éviter que les fientes ne tombent au sol ou sur les machines.

De plus, un nichoir à faucon crécerelle a été placé sur la grange du poney club, sur la face sud-est. Les zones dégagées environnantes et le champ attenant au domaine de la Gavotte offrent un habitat favorable pour cette espèce, souvent observée dans le secteur et dont la présence permet de limiter celle des pigeons, nombreux aux écuries, qui posent des problèmes d'hygiène.

Concours Fleurissement – 3ème prix

Le Service de l'environnement et des espaces verts a eu le plaisir de se voir décerné le 3ème prix des communes fleuries dans la catégorie Ville/Commune de 12'000 à 18'000 habitants.

Cette distinction vient récompenser le travail des équipiers jardiniers qui ont planté, arrosé et soigné plus de 4'000 plantes à massifs.

Verger aux Brulaz

Dans le cadre de la préservation des vergers hautes-tiges, nous avons replanté plusieurs arbres fruitiers sur la Commune afin de conserver ce patrimoine agricole, paysager et naturel en voie de disparition. C'est notamment le cas de la parcelle 5855, au lieu-dit des Brulaz.

Ainsi deux cerisiers sont venus compléter l'alignement historique et une seconde rangée d'arbres hautes-tiges composée de pruniers a été implantée. Au total, se sont neuf arbres fruitiers qui viendront restructurer le paysage et témoigner du patrimoine agricole de la commune de Plan-les-Ouates. Ces vergers jouent un rôle fondamental dans la conservation de la biodiversité locale, abritant une faune et une flore riches qui s'épanouissent tout au long de l'année.

Il est crucial de planter dès aujourd'hui les vieux arbres de demain afin de pérenniser certaines espèces fragiles sur notre territoire, à l'image de la Chevêche d'Athéna, qui aurait disparu sans la présence de vieux arbres offrant des cavités.

DÉCHETS

Politique déchets

Selon la volonté du canton de Genève qui reste le dernier en Suisse à ne pas pratiquer la taxe au sac, notre administration accompagne ses concitoyens dans la gestion de leurs déchets afin de diminuer drastiquement les quantités de déchets produits à Plan-les-Ouates.

En misant sur la sensibilisation au moyen de campagnes d'information, de diffusion de documents didactiques, d'animations dans les écoles et d'essais pilotes notamment, Plan-les-Ouates vise les objectifs suivants :

- Rendre le tri des déchets obligatoire sur l'ensemble du territoire
- Continuer à diminuer la quantité de déchets incinérables par habitants et ce malgré l'augmentation de la population
- Supprimer les déchets valorisables qui se trouvent encore dans les ordures ménagères

AIMP- levées des déchets et des poubelles de rue, M 23-2022- nouveau prestataire

Dans le cadre de la Motion M 23-2022 - Le cheval de trait : le moteur pour un transport écologique des déchets et la fauche des parcs, le Service de l'environnement et des espaces verts a lancé, dans un premier temps, le projet des levées des poubelles de rue.

Toutefois, suite à un appel d'offres, c'est une entreprise à vélo-cargo électrique qui a été choisie en lieu et place d'une option hippomobile.

Depuis février 2024, la levée des poubelles est ainsi répartie entre le Service de l'environnement et des espaces verts et le prestataire externe (Cycloo Suisse), tous deux utilisant des véhicules neutres en CO2 pour effectuer cette tâche.

Poubelles intelligentes à compaction solaire

Des poubelles de rue dites « intelligentes », proposant un système de compaction solaire, ont été installées en test sur quatre emplacements au sein de la Commune : trois sur le Mail 2000 à proximité des zones pique-nique et une sur la place des Aviateurs.

Le nombre de ramassages a ainsi été divisé par quatre pour ces emplacements stratégiques très utilisés.

Une application permet au Service de l'environnement et des espaces verts de consulter en temps réel le taux de remplissage de chaque poubelle afin d'optimiser la tournée de collecte.

Statistiques des déchets 2024

Plan-les-Ouates est la première ville genevoise à descendre sous l'objectif cantonal 2025 des déchets incinérables (ou ordures ménagères) de 160 kg/an/hab., avec un résultat de 148,93 kg/an/hab. et la seconde Commune à être en-dessous de 150 kg/an/hab. après Genthod (141,3 kg/an/hab).

Le taux de recyclage de 54,1% (objectif cantonal : 51%) démontre que les habitants de la Commune maintiennent leurs efforts en faveur du tri des déchets.

Les bons résultats de Plan-les-Ouates :

- Diminution du tonnage des incinérables grâce à la valorisation des déchets recyclables avec le tri des poubelles de rue depuis mars 2023,
- Diminution des coûts des déchets des manifestations en optimisant leurs levées par leur intégration aux levées porte-à-porte,
- Puçage systématique de tous les conteneurs des entreprises,

Tri des objets encombrants et de la ferraille à la source grâce à l'inscription obligatoire pour les levées permettant un dialogue avec les habitants qui sont conseillés pour éliminer leurs objets via les filières de tri adéquates (gros cartons, matériel électrique ou électronique, déchets spéciaux, etc.).

Centres de tri- Ambassadeurs Eco21

Dans le cadre des actions des SIG – ECO21 – Déchets & économie circulaire, une sensibilisation dans les points de récupération communaux a été programmée. La population n'était pas avisée de ces animations afin que chacun maintienne ses habitudes et puisse être conseillé. Ainsi une action a été menée en avril 2024 dans le quartier des Sciers avec le programme AMU du Service constructions et aménagements. Puis en septembre 2024 dans le quartier du Vélodrome.

Le bilan pour cette action 2024 :

- 93% des personnes interrogées habitent la Commune, quelques-unes viennent de Lancy ou Troinex,
- 80% considèrent trier leurs déchets de manière correcte. Les erreurs repérées sont discutées, tout particulièrement pour la distinction entre les déchets plastiques et le PET, qui reste une incertitude pour environ 40% des personnes,
- 75% disposent d'une poubelle verte, dont 80% se disent satisfaits tandis que 5% l'estiment trop petite pour leur famille (une seconde leur a été offerte). La majorité fait ressortir les problèmes liés aux fuites de fluides et le prix des sacs demeure également un frein pour un certain nombre,
- 30% savent que la loi cantonale votée à Genève en septembre 2022 rend le tri des déchets obligatoire,
- 80% sont sensibles à la nécessité de réduire leurs déchets à la source et essayent de mettre en place de petites actions à la maison,
- 80% demandent l'installation d'une benne de tri pour tous les plastiques.

Ces actions dans les points de récupération seront reconduites en 2025.

Soirée concierges

Le 24 avril 2024, la Commune de Plan-les-Ouates a organisé sa seconde soirée à l'attention de tous les services de conciergerie du territoire communal.

Pour cette édition, les informations communiquées se sont concentrées sur le thème de la sécurité, des incivilités, de la gestion des conflits de voisinage et de la communication ainsi que des formations pour la certification des agents d'exploitation.

Au vu de l'intérêt des participants, les sujets pour la prochaine édition sont déjà en réflexion.

Analyse poubelles communales

Au mois de mars 2024, le contenu d'une levée de poubelles de rue a été analysé, soit les quantités d'une semaine avec plus de 200 poubelles pour un poids total de 300 kg de déchets.

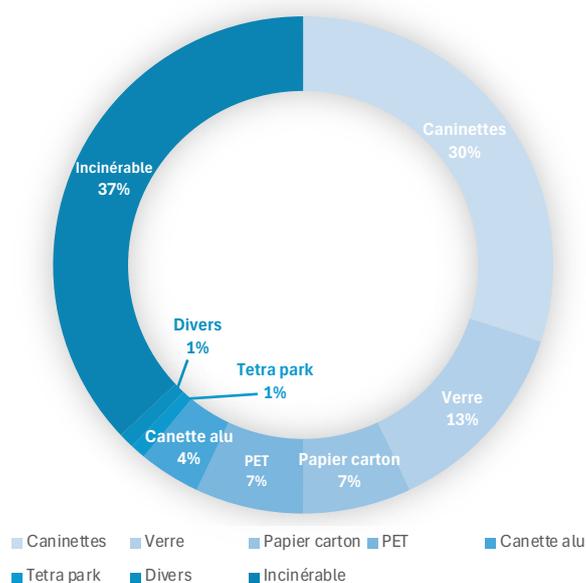
Les résultats de cette analyse démontrent que 68% (204 kg) des déchets sont des incinérables (excréments de chien, papier souillé, plastiques d'emballage, Tetra Park, etc.). Les déchets valorisables (papier, carton propre, verre, PET et canettes alu) représentent 32% (96kg).

Le même exercice a été effectué dans un quartier d'habitations (Les Sciers) équipé de bennes enterrées : l'analyse a démontré la présence d'une grande quantité de déchets alimentaires dans les sacs d'ordures ménagères (environ 19,2% du poids total).

La proportion de déchets valorisables reste quant à elle tout à fait acceptable (3,5%).

Cette analyse permet de faire ressortir les habitudes des usagers afin de mieux cibler les besoins, mais aussi les changements à apporter pour diminuer la production de déchets.

Valorisation déchets



Cigarettes électroniques

Plus inquiétante est la quantité non négligeable de cigarettes électroniques (incluses dans la catégorie des divers du graphique ci-avant) qui contiennent des batteries au lithium et qui devraient, de part le risque d'incendie qu'elles représentent, être strictement rapportées aux commerces revendeurs. Leur élimination tombe sous le champ d'application de l'Ordonnance fédérale sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA 814.620).

Pour encourager la population à éliminer ces déchets de manière sécuritaire, le Service de l'environnement et des espaces verts a mis à disposition un bac de récupération dans ses locaux.

VOIRIE-MANIFESTATIONS

Nouveaux parasols à l'école Champ-Joly et Mail 2000

Afin d'offrir aux écoliers de la commune des moments de détente dans des conditions optimales lors de leurs récréations, un projet ambitieux de pose de parasols a été lancé. Cinq parasols ont été installés à des emplacements clés : trois dans la cour de l'école Champ-Joly CM, un dans celle de Champ-Joly CE et un sur l'aire de jeu située sur le Mail 2000.

Ces parasols, mesurant cinq mètres sur cinq, sont équipés d'un système pare-vent innovant. Ils disposent également de manivelles permettant une ouverture et une fermeture aisées, adaptées aux conditions météorologiques changeantes. Ils ont été montés sur des douilles facilitant leur maintenance. De plus, afin de garantir leur longévité, ils seront protégés par des bâches durant la saison hivernale.

Création d'une fontaine éco potable angle Champ-Joly et Mail 2000

En marge de la création de toilettes sèches par le Service des constructions et de l'aménagement, une fontaine éco potable a été réalisée à l'angle du Mail 2000 et du chemin de Champ-Joly, ajoutant un point d'eau supplémentaire sur cet axe piétonnier.

La potabilité de l'eau fournie est assurée en tout temps grâce à un système de purge automatique piloté électriquement. Ce projet porte à treize le nombre de fontaines installées sur le territoire communal. Ces dernières sont toutefois mises en hivernage du 15 décembre au 15 avril pour éviter tout risque de dégât lié au gel (période variable selon les conditions météorologiques).

Nouvelle tente manifestations

Le Service de l'environnement et des espaces verts a fait l'acquisition en 2024 d'une nouvelle tente visant à répondre aux besoins logistiques grandissants d'offrir un espace abrité pour diverses activités et manifestations, notamment la Fête des tous petits.

Conçue pour accueillir un grand nombre de personnes, cette tente est constituée de matériaux résistants de haute qualité, garantissant ainsi sa durabilité et sa robustesse face aux conditions météorologiques variées. Sa modularité est l'un de ses principaux atouts, permettant une installation et un démontage rapides et efficaces. Elle peut être ajustée en fonction des besoins spécifiques de chaque événement, offrant une flexibilité maximale.

Installation d'un système d'optimisation des ressources sur la balayeuse et le Goupil

Plan-les-Ouates a fait le choix de s'équiper d'un système d'optimisation des ressources (humaines et machine) installé sur la balayeuse et le véhicule d'entretien Goupil. Des caméras surveillent en temps réel la propreté urbaine et émettent un indice de propreté, sobre et informatif, qui évalue chaque rue afin d'apporter au secteur voirie-manifestations des données analytiques pertinentes pour mesurer l'efficacité du nettoyage réalisé.

Le regard humain et le bon sens demeurent toutefois prioritaires dans la gestion de la propreté sur le domaine public.

Restauration des fontaines des Bourneaux et du chemin d'Alcire

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine communal, le secteur voirie-manifestations du Service de l'environnement et des espaces verts a procédé à des rénovations sur plusieurs fontaines.

Fontaine des Bourneaux

Ancien lavoir, cette fontaine couverte a été installée par la Commune en 1858, et son couvert cadastré en 1901.

Constituée d'éléments en calcaire, fer forgé, bois, fonte et pierre, sa restauration a été confiée à un prestataire spécialiste des monuments en pierre naturelle.

Après un sablage minutieux, des retouches en mortier à la chaux ont été nécessaires pour un rendu optimal.

Le jointolement de toute la surface en pavés sous le couvert ainsi que du muret en pierre a été également rénové à cette occasion.

Un fleurissement préparé par les équipiers du secteur espaces verts viendra enjoliver ce site à la période estivale.

Fontaine d'Alcire

Des travaux de remise en état du pavage autour de la fontaine d'Alcire et de celle située à l'intersection des chemins Marc-Charrot et d'Alcire ont été également réalisés. Au-delà de l'aspect esthétique et de la pérennisation de ces ouvrages, ces interventions visent à réduire l'entretien lié au désherbage.

Ces restaurations s'inscrivent dans un projet pluriannuel visant à redonner tout leur éclat aux six fontaines qui embellissent la commune.

Aménagement de l'esplanade de la Butte

Afin d'optimiser les emplacements dédiés aux grands événements culturels et sportifs de la commune, un projet d'aménagement a été concrétisé sur l'esplanade de la Butte, avec la création d'un nouveau cheminement carrossable pour les différents intervenants, tels que les *food trucks* notamment. La nouvelle allée, constituée de dalles gazon et d'un mélange terre-pierre en son milieu, garantit une portance adéquate et un accès propre en tout temps. Le choix d'une surface terre-pierre semée a permis de maintenir une cohérence avec le cheminement déjà existant.

En parallèle de ce cheminement, des chambres de tirage électrique ont été installées pour disposer de prises électriques enterrées, offrant une puissance suffisante pour absorber les besoins électriques des différentes manifestations prévues sur cette esplanade.

Cette installation permet également de supprimer les câbles électriques qui devaient être placés lors des manifestations, améliorant ainsi l'aspect sécuritaire de l'espace.

Aménagement de l'esplanade de la Butte

Afin d'optimiser les emplacements dédiés aux grands événements culturels et sportifs de la commune, un projet d'aménagement a été concrétisé sur l'esplanade de la Butte, avec la création d'un nouveau cheminement carrossable pour les différents intervenants, tels que les *food trucks* notamment. La nouvelle allée, constituée de dalles gazon et d'un mélange terre-pierre en son milieu, garantit une portance adéquate et un accès propre en tout temps. Le choix d'une surface terre-pierre semée a permis de maintenir une cohérence avec le cheminement déjà existant.

En parallèle de ce cheminement, des chambres de tirage électrique ont été installées pour disposer de prises électriques enterrées, offrant une puissance suffisante pour absorber les besoins électriques des différentes manifestations prévues sur cette esplanade.

Cette installation permet également de supprimer les câbles électriques qui devaient être placés lors des manifestations, améliorant ainsi l'aspect sécuritaire de l'espace.

Création de fontaines eau potable pour les manifestations

Suite à la loi genevoise exigeant la mise à disposition d'un point d'eau potable pour les manifestations de plus de 1'500 personnes, le Service de l'environnement et des espaces verts a élaboré et créé, avec l'aide d'un prestataire, deux nouvelles fontaines mobiles.

Stratégiquement installées pour répondre aux besoins des participants lors de grands événements, elles garantissent sécurité et bien-être à ces occasions. Chaque fontaine est équipée d'un système moderne de distribution d'eau potable, assurant une accessibilité facile et une hygiène optimale.

Restauration de l'ancien pressoir et mise en place à la route de Saconnex-d'Arve

Dans le cadre de la restauration du mobilier urbain, les collaborateurs du secteur voirie-manifestations ont eu le plaisir de faire retrouver son éclat à un ancien pressoir à vin. Cet outil d'antan, qui se trouvait depuis de nombreuses années sur la route du Pont-du-Centenaire, proche du parking du centre sportif des Cherpines, a dû être déplacé en raison des travaux du futur quartier du Rolliet.

Pour lui trouver une nouvelle place digne de son passé et en lien avec la commune, le pressoir a été installé à l'angle de la route de Saconnex-d'Arve et du chemin de l'Abérieu. Un petit aménagement paysager sera réalisé au printemps pour achever ce joli projet.

Noël communal

Le Service de l'environnement et des espaces verts a organisé le 18 décembre le Noël communal et son marché d'artisans. A l'occasion de cet événement, le traditionnel risotto, préparé et offert par l'Amicale des pompiers de Plan-les-Ouates, ainsi que le vin et le thé chauds, servis avec la participation des Conseillers municipaux, ont été dégustés par la population. Nouveauté pour cette édition 2024, des « marrons chauds » ont également pu être savourés.

27 stands tenus par des artisans régionaux ont proposé des créations variées et de la petite restauration.

Côté animations, la chorale des élèves de la division moyenne de l'école du Pré-du-Camp a égayé les marches de la salle communale où s'est produite en fin de soirée la Musique municipale pour son concert de Noël, et l'ambiance a été assurée par le spectacle rythmé du groupe de la Batucada.

Un « photobooth » a permis à celles et ceux qui le souhaitaient de se faire photographier en solo, entre amis ou avec le Père Noël.

Les consignes vaisselles ayant été supprimées pour cette manifestation, quatre tirelires en forme de cochon ont été mises en avant afin de proposer à la population de faire un don en faveur de la Thune du cœur. La Commune a ainsi remis à l'Amicale des pompiers la somme de Fr. 1'156.15 au profit de la Thune du cœur.

Création d'un espace lounge en bois de palettes pour la fête du 1er août

Compte tenu de la nouvelle disposition de la traditionnelle fête nationale du 1er août, le Service de l'environnement

et des espaces verts s'est investi dans la création d'un espace de détente sur l'esplanade de la Butte, conçu à partir de palettes en bois.

Restauration du portail roumain de la crèche Le Serpentin

Dans le souci de préserver le symbole du pacte de fraternité avec la commune de Sangeorgiu en Roumanie, une restauration complète du portail transylvanien situé sur le site de la crèche Le Serpentin a été effectuée avec l'aide d'un ébéniste local.

Cette restauration a consisté au remplacement des pièces usées par le temps ainsi qu'à l'application d'une patine pour protéger l'ouvrage des intempéries.

DURABILITÉ

Potagers urbains

Les potagers communaux ont continué à jouer un rôle essentiel tout au long de l'année 2024. Ces espaces de verdure ont non seulement favorisé l'échange et la coopération entre les habitants, mais ont également encouragé le partage, la mixité culturelle et générationnelle, ainsi que la préservation de la biodiversité.

Les associations PLOTAGER et Les Jardins du Vieil Orme ont brillamment cultivé leurs parcelles situées respectivement sur le Mail 2000 et au cœur du quartier du Pré-du-Camp. Grâce à leur dévouement, ces jardins sont devenus des lieux de rencontre et de convivialité.

La Commune, par l'intermédiaire du Service de l'environnement et des espaces verts, a continué à soutenir ces initiatives en résolvant les problèmes techniques et en assurant la pérennité des projets ainsi qu'en mettant à disposition gratuitement les terrains et l'eau nécessaires à ces activités.

Pour lancer la saison de culture, le Service de l'environnement et des espaces verts a proposé aux deux associations un atelier sur la reproduction des plantes potagères, afin de promouvoir l'utilisation de graines locales.

Le potager de La Julienne, quant à lui, est toujours entretenu par l'association de la Ferme du Fond de l'Étang qui y propose des cours dans le cadre de la programmation du Service culturel.

Enfin, une formation a été dispensée aux enseignants de l'école du Pré-du-Camp pour les aider à réussir la culture de leur parcelle avec leurs élèves aux abords du préau de l'école.

Ateliers « Mieux vivre au naturel »

En 2024, une centaine de participants ont suivi la programmation « Mieux vivre au naturel » du Service de l'environnement et des espaces verts. Les 11 ateliers proposés ont couvert diverses thématiques riches et variées en lien avec la durabilité, telles que la fabrication de produits ménagers et cosmétiques respectueux de l'environnement, l'alimentation durable et le jardinage écologique.

Pour la première fois, une balade sur le thème des plantes comestibles a été proposée, suivie d'un apéro confectionné à partir des plantes sauvages récoltées. Elle a rencontré un franc succès. Les principaux intervenants de ces ateliers étaient « Les potions d'Adèle » (lauréat 2019 du concours cantonal du développement durable), la Ferme du Fond de l'Étang et Folrando. La salle de la Mansarde, à la Julienne, a été le lieu privilégié pour le déroulement de ces ateliers.

Ge-repare / Ge-réutilise + Repair Café

Plan-les-Ouates réaffirme son engagement aux côtés de plusieurs communes genevoises et de la Fédération romande des consommateurs (FRC) pour promouvoir une économie circulaire. Nous encourageons la réutilisation et la réparation des objets à travers notre participation aux projets ge-répare et ge-réutilise. Ces initiatives visent à inciter les habitants à faire réparer leurs objets lorsque cela est possible, à les louer pour un usage occasionnel et à privilégier l'achat de seconde main.

Pour la deuxième fois, à l'occasion du vide-grenier organisé par l'AIPLO le 1er juin, la Commune a proposé un « Repair Café » en partenariat avec la FRC. Ce stand de réparation permet aux habitants d'apporter des objets endommagés (petit électroménager, jouets, luminaires, objets en bois ou en métal, etc.) afin de leur donner une seconde vie, avec l'aide de spécialistes de la réparation.

Lors de cet événement, 35 objets ont été apportés par les visiteurs. Environ un tiers ont pu être réparés, une dizaine étaient irréparables, et les autres nécessitaient des pièces spécifiques non disponibles sur place, mais des explications ont été fournies. Cette initiative, qui s'inscrit pleinement dans une démarche écologique visant à réduire le gaspillage des ressources et la production de déchets, a reçu de nombreux retours positifs.

Animation à la pépinière des Cherpines (avec SASJ - secteur école)

Le Service de l'environnement et des espaces verts a collaboré étroitement avec le secteur des écoles pour mettre en place une animation éducative à la pépinière communale des Cherpines. Ce projet a pour objectif de faire découvrir aux enfants le monde fascinant des arbres et leur faire comprendre leur importance dans un environnement urbain.

L'association « J'aime ma planète » a été mandatée pour développer et animer cette activité auprès des classes de 4PH des écoles de la Commune. Le programme comprend deux interventions : une première en classe, où sont abordées les connaissances sur la structure d'un arbre, ses besoins, son cycle naturel et le rôle d'une pépinière, et une seconde directement dans la pépinière pour observer la diversité spécifique de ce lieu.

Ces animations se poursuivront tout au long de la croissance des arbres, sur une période de quatre ans. Les classes auront également l'occasion de parrainer un arbre qu'elles retrouveront plus tard planté dans leur quartier.

Gouvernance du Vallon de l'Aire (avec le SCA)

La commune de Plan-les-Ouates a participé activement à la gouvernance du Vallon de l'Aire pendant plusieurs années, aux côtés des communes de Lancy, Onex, Bernex, Perly-Certoux et Confignon, ainsi que des offices cantonaux de l'eau, de l'agriculture et de la nature et de l'urbanisme. Cette gouvernance a pour objectif de proposer une approche transversale sur les enjeux du Vallon, qu'ils soient environnementaux (qualité et quantité de l'eau, biodiversité, etc.), sociaux (conflits d'usage, lien avec les agriculteurs) ou techniques (flux de mobilité, signalétique). Il est important de souligner que cette démarche est pionnière, car c'est la première fois que des représentants d'un si grand nombre de collectivités publiques et de thématiques aussi diverses se réunissent pour collaborer sur un cours d'eau et son bassin versant.

Après plusieurs années de travail collectif (2021 à 2024), un premier cycle de gouvernance touche à sa fin avec la production d'une image directrice et d'un rapport dressant le bilan et proposant la suite de la gouvernance.

En fin d'année 2024, le Conseil administratif a décidé de se retirer du processus de gouvernance du Vallon de l'Aire, tout en restant ouvert à des projets transversaux alignés avec l'image directrice.

Subventions environnementales

En 2024, la Commune a soutenu quatorze associations engagées dans des projets environnementaux et de développement durable. Un total de Fr. 24'500.- a été alloué en fonction de la qualité des propositions et de leur bénéfice pour notre territoire et les habitants.

À cela s'ajoutent :

- Environ Fr. 3'200.- de cotisations pour des associations œuvrant à la protection du patrimoine et de la nature.
- Des subventions en nature, notamment pour les projets de potagers urbains, pour lesquels la Commune met gracieusement à disposition le terrain et prend en charge les frais d'irrigation.

CIMETIÈRE

Nouveau règlement : prise en charge des frais d'obsèques

Le nouveau règlement du cimetière de Plan-les-Ouates (LC 33 351) a été voté par le Conseil Municipal le 14 novembre 2023. Il est entré en vigueur le 15 février 2024, au lendemain de sa validation par le Conseil d'Etat.

Parmi plusieurs modifications d'importance, la principale concerne la gratuité des frais de funérailles que la commune de Plan-les-Ouates a décidé d'offrir à tous les défunts dont le domicile civil se trouve sur le territoire de Plan-les-Ouates au moment du décès (registre de l'OCPM faisant foi). Cette disposition est également valable pour les personnes décédées dans un établissement hospitalier ou médico-social et dont le dernier lieu de domicile était sur Plan-les-Ouates.

Pour cette prestation, la Commune a procédé à un appel d'offres donnant lieu à une convention avec l'entreprise des Pompes Funèbres Générales SA. La prise en charge proposée comprend toutes les prestations de base nécessaires à une inhumation, à l'exclusion de certains frais annexes (formalités administratives, fleurs, cérémonie). Elle est valable pour une inhumation dans tous les cimetières du canton de Genève, les frais liés au droit d'entrée demeurant exclus.

Les autres entreprises de pompes funèbres ne peuvent pas entrer en matière pour ces dispositions qui sont fixes.

Autre nouveauté, les urnes destinées à une inhumation en terre doivent à présent être obligatoirement constituées en matière biodégradable. Les urnes métalliques, en pierre, béton et autres céramiques ne sont plus autorisées.

Création de 11 nouvelles cases au columbarium

Le Service de l'environnement et des espaces verts a fait réaliser 11 nouveaux emplacements de columbarium dans la partie supérieure du cimetière, dans le prolongement de ceux déjà existants. Ces travaux ont nécessité l'arrachage de certaines parties des haies et la création d'un habillage en pierres pour harmoniser l'ensemble.

Ces nouveaux emplacements ont été cadastrés par un géomètre officiel conformément à la législation, de même que 12 emplacements supplémentaires pour tombes classiques et 6 tombes pour urnes.

COMPTES 2024

Bilan au 31 décembre 2024

BILAN AU		31 décembre 2023	31 décembre 2024	Ecart
1	ACTIF	6 510 56303,11	6 227 47888,13	283 08414,98-
10	PATRIMOINE FINANCIER	5 010 50792,34	4 681 66863,83	328 83928,51-
100	DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME	394 59525,04	202 09562,33	192 49962,71-
101	CRÉANCES	282 79334,84	304 98073,81	22 18738,97
102	PLACEMENTS FINANCIERS À COURT TERME	0,00	100 00000,00	100 00000,00
104	ACTIFS DE RÉGULARISATION	22 35522,89	18 14463,16	4 21059,73-
107	PLACEMENTS FINANCIERS	18 57750,00	20 01450,00	1 43700,00
108	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF	4 292 18659,57	4 036 43314,53	255 75345,04-
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1 500 05510,77	1 545 81024,30	45 75513,53
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA	1 425 22277,16	1 468 62449,68	43 40172,52
142	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 36667,51	3 38037,58	1370,07
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	9 03950,00	9 03950,00	0,00
146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	73 91373,30	83 51994,60	9 60621,30
148	AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES CUMULÉS	11 48757,20-	18 75407,56-	7 26650,36-
2	PASSIF	6 510 56303,11	6 227 47888,13	283 08414,98-
20	CAPITAUX DE TIERS	1 452 16665,57	1 014 52945,46	437 63720,11-
200	ENGAGEMENTS COURANTS	646 18437,55	207 22135,60	438 96301,95-
201	ENGAGEMENTS FINANCIERS À COURT TERME	109 18650,00	130 07600,00	20 88950,00
204	PASSIFS DE RÉGULARISATION	18 21259,53	20 97647,27	2 76387,74
205	PROVISIONS A COURT TERME	19 42605,54	21 23606,44	1 81000,90
206	ENGAGEMENTS FINANCIERS À LONG TERME	651 88825,00	626 53225,00	25 35600,00-
208	PROVISIONS À LONG TERME	0,00	1 21843,20	1 21843,20
209	ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX, FONDS DES CAPITAUX DE TIERS	7 26887,95	7 26887,95	0,00
29	CAPITAL PROPRE	5 058 39637,54	5 212 94942,67	154 55305,13

Compte de résultat (présentation échelonnée)

3. COMPTE DE RESULTATS 2024

(présentation échelonnée du résultat)

COMPTE DE RESULTATS	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
Charges d'exploitation	865 14187,39	997 59913,00	1 002 48791,86
30 Charges de personnel	254 44097,02	293 76250,00	280 06693,16
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	126 37545,86	150 54765,00	161 65761,64
33 Amortissements du patrimoine administratif	83 26897,38	91 43429,00	91 29006,79
36 Charges de transfert	394 38577,38	461 60469,00	462 92779,89
37 Subventions redistribuées	6 67069,75	25000,00	6 54550,38
Revenus d'exploitation	961 86657,31	949 98471,00	961 44956,43
40 Revenus fiscaux	861 49839,20	873 26500,00	871 76458,27
42 Taxes	46 91866,97	39 75305,00	44 87571,39
43 Revenus divers	12502,03	9000,00	9500,00
46 Revenus de transfert	46 65379,36	36 62666,00	38 16876,39
47 Subventions à redistribuer	6 67069,75	25000,00	6 54550,38
Résultat d'exploitation	96 72469,92	47 61442,00-	41 03835,43-
34 Charges financières	261 69179,18	49 64487,00	119 77552,49
44 Revenus financiers	405 50209,16	154 28710,00	329 36895,36
Résultat financier	143 81029,98	104 64223,00	209 59342,87
RESULTAT OPERATIONNEL	240 53499,90	57 02781,00	168 55507,44
38 Charges extraordinaires		14 00207,00	14 00202,31
RESULTAT EXTRAORDINAIRE		14 00207,00-	14 00202,31-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS (excédent de revenus)	240 53499,90	43 02574,00	154 55305,13

Compte de résultat par fonction et nature

4. COMPTE DE RESULTATS 2024 (rubrique à deux positions de fonction et de nature - 2F2N)

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
	TOTAL CHARGES	216 85340,01	267 27563,00	242 15540,19
	TOTAL REVENUS	119 37873,69	139 17587,00	129 87523,11
01	LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF			
	TOTAL CHARGES	6 24322,49	6 76270,00	7 74663,60
	TOTAL REVENUS	10500,00	9000,00	10608,85
30	CHARGES DU PERSONNEL	5 10145,75	5 40620,00	6 43163,90
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	91212,74	1 12250,00	1 08289,70
39	IMPUTATIONS INTERNES	22964,00	23400,00	23210,00
42	TAXES			1108,85
43	REVENUS DIVERS	10500,00	9000,00	9500,00
02	SERVICES GÉNÉRAUX			
	TOTAL CHARGES	210 61017,52	260 51293,00	234 40876,59
	TOTAL REVENUS	119 27373,69	139 08587,00	129 76914,26
30	CHARGES DU PERSONNEL	170 95537,37	208 19040,00	188 54719,36
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	14 04392,65	22 14155,00	16 01826,23
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	7 06602,00	9 52912,00	7 98602,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	8 44681,50	9 84486,00	9 84467,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	10 09804,00	10 80700,00	12 01262,00
42	TAXES	5 49181,26	3 34650,00	3 15516,11
43	REVENUS DIVERS	2002,03		
44	REVENUS FINANCIERS	2 43245,40	2 23337,00	2 37432,15
49	IMPUTATIONS INTERNES	111 32945,00	133 50600,00	124 23966,00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE, DÉFENSE			
	TOTAL CHARGES	42 74038,01	54 73039,00	47 79854,53
	TOTAL REVENUS	12 23771,66	14 22910,00	15 31775,98
11	SÉCURITÉ PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	20 11606,66	29 70842,00	23 70855,37
	TOTAL REVENUS	8 48330,76	10 13560,00	11 11970,78
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 96563,66	2 26330,00	1 92223,47
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	8205,00	8205,00	8205,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	36842,00	40000,00	20700,00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES		16407,00	16406,90
39	IMPUTATIONS INTERNES	17 69996,00	26 79900,00	21 33320,00
42	TAXES	6 98726,66	8 04200,00	9 73388,28
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	1 49604,10	2 09360,00	1 38582,50
14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL CHARGES	2 13011,40	2 47450,00	2 17305,50
	TOTAL REVENUS	90306,15	1 20150,00	1 30418,80
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7116,40	13100,00	5030,20
36	CHARGES DE TRANSFERT	1 33448,00	1 41750,00	1 24124,30
39	IMPUTATIONS INTERNES	72447,00	92600,00	88151,00
42	TAXES	33530,00	49650,00	36725,00
44	REVENUS FINANCIERS	42326,15	45500,00	54743,80
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	14450,00	25000,00	38950,00

15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL CHARGES	19 24039,47	21 13882,00	20 72173,45
	TOTAL REVENUS	2 76152,50	2 80200,00	2 77502,50
30	CHARGES DU PERSONNEL	1 70612,85	1 63290,00	1 87975,25
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 81232,38	3 58530,00	2 75557,85
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2 80679,00	2 80678,00	2 80678,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	11 48638,24	12 51710,00	12 74903,00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES		11574,00	11573,35
39	IMPUTATIONS INTERNES	42877,00	48100,00	41486,00
42	TAXES	6140,00	7000,00	4750,00
44	REVENUS FINANCIERS	2 70012,50	2 73200,00	2 72752,50
16	DÉFENSE			
	TOTAL CHARGES	1 25380,48	1 40865,00	1 19520,21
	TOTAL REVENUS	8982,25	9000,00	11883,90
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	26804,03	28915,00	27408,41
36	CHARGES DE TRANSFERT	84557,45	98150,00	87807,80
39	IMPUTATIONS INTERNES	14019,00	13800,00	4304,00
44	REVENUS FINANCIERS	7749,00	7500,00	10641,00
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	1233,25	1500,00	1242,90
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	98 74556,05	105 00108,00	102 58700,23
	TOTAL REVENUS	12 59700,20	13 52251,00	13 24747,00
21	SCOLARITÉ OBLIGATOIRE			
	TOTAL CHARGES	98 36673,55	104 73884,00	102 34929,73
	TOTAL REVENUS	12 59700,20	13 52251,00	13 24747,00
30	CHARGES DU PERSONNEL	5 41989,25	5 45890,00	5 84248,15
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	18 35266,54	21 04885,00	19 98078,93
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	27 32725,00	27 32725,00	27 29019,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	31 13182,76	34 32584,00	33 18208,65
39	IMPUTATIONS INTERNES	16 13510,00	16 57800,00	16 05375,00
42	TAXES	4 93783,20	5 35700,00	5 19084,50
44	REVENUS FINANCIERS	5 38736,00	5 46870,00	5 38181,50
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	1 27181,00	1 69681,00	1 67481,00
49	IMPUTATIONS INTERNES	1 00000,00	1 00000,00	1 00000,00
29	FORMATION, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	37882,50	26224,00	23770,50
36	CHARGES DE TRANSFERT	34225,50	23424,00	19573,50
39	IMPUTATIONS INTERNES	3657,00	2800,00	4197,00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS , ÉGLISES			
	TOTAL CHARGES	153 17461,84	176 25085,00	175 54694,22
	TOTAL REVENUS	19 78503,96	13 02665,00	18 73235,82
31	HERITAGE CULTUREL			
	TOTAL CHARGES	3600,00	27000,00	1500,00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		25000,00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	3600,00	2000,00	1500,00

32	CULTURE AUTRES			
	TOTAL CHARGES	43 31206,47	43 21908,00	49 05771,14
	TOTAL REVENUS	8 93469,80	2 52793,00	8 35532,73
30	CHARGES DU PERSONNEL		1300,00	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	15 57860,66	18 15630,00	19 34292,04
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2 59500,00	2 59500,00	3 55500,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	6 97157,81	6 72378,00	6 73353,25
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	6 16325,00		5 75552,85
39	IMPUTATIONS INTERNES	12 00363,00	15 73100,00	13 67073,00
42	TAXES	1 09852,05	1 15500,00	1 26305,63
44	REVENUS FINANCIERS	1 67292,75	1 37293,00	1 33674,25
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	6 16325,00		5 75552,85
33	MEDIAS			
	TOTAL CHARGES	1 23290,73	1 58900,00	1 44256,25
	TOTAL REVENUS	65,00	200,00	130,00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	80309,73	80100,00	77199,25
36	CHARGES DE TRANSFERT	19000,00	19000,00	19000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	23981,00	59800,00	48057,00
42	TAXES	65,00	200,00	130,00
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	108 53266,59	131 12377,00	124 97571,23
	TOTAL REVENUS	10 84969,16	10 49672,00	10 37573,09
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	26 13115,84	30 56550,00	27 62621,02
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	18 01342,00	19 88493,00	19 75126,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	35 80386,75	38 68450,00	37 99963,10
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES		8 50384,00	8 50383,11
39	IMPUTATIONS INTERNES	28 58422,00	33 48500,00	31 09478,00
42	TAXES	1 47166,25	1 52100,00	1 34822,29
44	REVENUS FINANCIERS	9 16736,86	8 85972,00	8 85609,65
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	21066,05	11600,00	17141,15
35	ÉGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES			
	TOTAL CHARGES	6098,05	4900,00	5595,60
36	CHARGES DE TRANSFERT	6098,05	4900,00	5595,60
4	SANTE			
	TOTAL CHARGES	1 85442,85	1 65444,00	1 56396,80
42	SOINS AMBULATOIRES			
	TOTAL CHARGES	1 45492,40	1 45144,00	1 44454,70
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	821,40	820,00	830,70
36	CHARGES DE TRANSFERT	1 44524,00	1 44124,00	1 43624,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	147,00	200,00	
49	SANTÉ PUBLIQUE NON MENTIONNÉE AILLEURS			
	TOTAL CHARGES	39950,45	20300,00	11942,10
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3061,45	10000,00	4694,10
39	IMPUTATIONS INTERNES	36889,00	10300,00	7248,00
5	SÉCURITÉ SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	149 95683,70	164 04740,00	165 18747,81
	TOTAL REVENUS	32 34093,90	27 33413,00	32 01368,63
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS			
	TOTAL CHARGES	63983,40	82200,00	71636,00
30	CHARGES DU PERSONNEL	6960,00	7200,00	5760,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	12394,40	15000,00	5000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	44629,00	60000,00	60876,00

54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL CHARGES	129 87115,97	138 06800,00	141 27826,86
	TOTAL REVENUS	31 77269,50	26 89843,00	30 81144,25
30	CHARGES DU PERSONNEL	71 18851,80	72 98910,00	77 30826,50
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 87029,22	7 92625,00	7 94034,31
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	6 65688,00	7 04675,00	6 89561,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	43 42076,95	47 23493,00	46 42172,00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES		2 13097,00	2 13096,05
39	IMPUTATIONS INTERNES	73470,00	74000,00	58137,00
42	TAXES	22 57596,00	17 98450,00	21 84972,80
44	REVENUS FINANCIERS	2 87543,00	2 87543,00	2 87543,00
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	6 32130,50	6 03850,00	6 08628,45
55	CHÔMAGE			
	TOTAL CHARGES	10000,00	10000,00	10000,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	10000,00	10000,00	10000,00
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL CHARGES	8 54891,03	11 23608,00	10 00651,29
	TOTAL REVENUS	56824,40	43570,00	1 20224,38
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 07951,58	2 90030,00	1 97498,31
36	CHARGES DE TRANSFERT	75400,40	1 31278,00	1 15976,45
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	21344,05	25000,00	78997,53
39	IMPUTATIONS INTERNES	5 50195,00	6 77300,00	6 08179,00
42	TAXES	16594,00	18570,00	17648,00
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	18886,35		23578,85
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	21344,05	25000,00	78997,53
59	DOMAINE SOCIAL NON MENTIONNÉ AILLEURS			
	TOTAL CHARGES	10 79693,30	13 82132,00	13 08633,66
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5036,55	56000,00	32372,91
36	CHARGES DE TRANSFERT	10 28731,75	12 00232,00	11 92441,75
39	IMPUTATIONS INTERNES	45925,00	1 25900,00	83819,00
6	TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS			
	TOTAL CHARGES	21 88793,32	27 20538,00	26 62650,93
	TOTAL REVENUS	14 18787,71	9 78750,00	9 31875,70
61	CIRCULATION ROUTIÈRE			
	TOTAL CHARGES	20 23104,79	26 28758,00	26 00873,86
	TOTAL REVENUS	13 13055,81	9 72000,00	9 27478,10
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	10 10489,39	10 13115,00	9 36500,72
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	7 15919,25	10 25613,00	11 24727,49
36	CHARGES DE TRANSFERT	36774,15	40000,00	36910,75
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES		2 16130,00	2 16128,90
39	IMPUTATIONS INTERNES	2 59922,00	3 33900,00	2 86606,00
42	TAXES		2000,00	2486,30
44	REVENUS FINANCIERS	13 13055,81	9 70000,00	8 98821,80
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS			26170,00
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL CHARGES	1 65688,53	91780,00	61777,07
	TOTAL REVENUS	1 05731,90	6750,00	4397,60
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 22588,53	29580,00	21214,07
36	CHARGES DE TRANSFERT	25524,00	26000,00	25933,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	17576,00	36200,00	14630,00
42	TAXES	1 05731,90	6750,00	4397,60

7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	56 80097,44	61 86611,00	64 12995,79
	TOTAL REVENUS	7 62160,67	7 16435,00	6 57190,31
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL CHARGES	57561,41	96680,00	1 02126,12
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	44940,41	84180,00	79172,12
39	IMPUTATIONS INTERNES	12621,00	12500,00	22954,00
72	TRAITEMENT DES EAUX USÉES			
	TOTAL CHARGES	10 75585,01	10 19705,00	10 81083,41
	TOTAL REVENUS	5 86213,57	5 92000,00	5 37924,15
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 51255,01	1 93930,00	2 56903,41
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	7 99697,00	7 97575,00	7 94531,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	24633,00	28200,00	29649,00
42	TAXES	46284,43	2000,00	
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	5 39929,14	5 90000,00	5 37924,15
73	GESTION DES DÉCHETS			
	TOTAL CHARGES	21 91096,27	22 65910,00	22 66919,92
	TOTAL REVENUS	1 19636,40	1 07635,00	1 06566,16
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	18 44599,32	18 99980,00	18 79676,42
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1 17900,00	1 43400,00	1 37378,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	16308,95	17930,00	17926,50
39	IMPUTATIONS INTERNES	2 12288,00	2 04600,00	2 31939,00
42	TAXES	79960,45	70735,00	68101,41
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	39675,95	36900,00	38464,75
74	AMÉNAGEMENTS			
	TOTAL CHARGES	1745,15	4000,00	15296,45
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1745,15	4000,00	15296,45
75	PROTECTION DES ESPÈCES ET DU PAYSAGE			
	TOTAL CHARGES	1 33785,40	1 40885,00	2 51585,75
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	17787,55	26000,00	19449,45
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2116,85	27085,00	23352,30
36	CHARGES DE TRANSFERT	17000,00	15000,00	14500,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	96881,00	72800,00	1 94284,00
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT			
	TOTAL CHARGES	16 87003,64	19 28750,00	19 73918,73
	TOTAL REVENUS	30240,70	800,00	850,00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	29518,84	56550,00	54099,13
36	CHARGES DE TRANSFERT	14 99660,10	17 01400,00	17 78600,60
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUÉES	29400,70		
39	IMPUTATIONS INTERNES	1 28424,00	1 70800,00	1 41219,00
42	TAXES	840,00	800,00	850,00
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	29400,70		
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AUTRES			
	TOTAL CHARGES	2 37850,28	4 87400,00	4 38653,16
	TOTAL REVENUS	26070,00	16000,00	11850,00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	67883,28	3 27600,00	2 45020,16
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	52200,00	52200,00	52200,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	10000,00	10000,00	10000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1 07767,00	97600,00	1 31433,00
42	TAXES	26070,00	16000,00	11850,00

79	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	2 95470,28	2 43281,00	2 83412,25
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	21326,00	20000,00	12393,25
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	24737,28	10781,00	
39	IMPUTATIONS INTERNES	2 49407,00	2 12500,00	2 71019,00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	4 88399,45	5 07346,00	3 80782,02
	TOTAL REVENUS	14 07246,30	14 47775,00	15 15359,21
85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE			
	TOTAL CHARGES	4 01473,45	3 63500,00	2 36936,97
	TOTAL REVENUS	65200,00	3000,00	6000,00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 89397,45	40000,00	35972,97
36	CHARGES DE TRANSFERT	49000,00	1 70000,00	45000,00
39	IMPUTATIONS INTERNES	1 63076,00	1 53500,00	1 55964,00
42	TAXES	65200,00	3000,00	6000,00
87	COMBUSTIBLES ET ÉNERGIE			
	TOTAL CHARGES	86926,00	1 43846,00	1 43845,05
	TOTAL REVENUS	13 42046,30	14 44775,00	15 09359,21
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	86926,00	86926,00	86926,00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES		56920,00	56919,05
42	TAXES	17014,05	18000,00	39037,10
44	REVENUS FINANCIERS	12 97671,36	14 00000,00	14 30967,51
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	27360,89	26775,00	39354,60
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL CHARGES	495 05115,70	335 87233,00	435 08241,79
	TOTAL REVENUS	1 250 26290,18	1 003 28495,00	1 178 80833,68
91	IMPÔTS			
	TOTAL CHARGES	19 92029,61	26 62170,00	50 46306,72
	TOTAL REVENUS	892 71558,05	893 46500,00	893 83385,68
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 42170,60-	10000,00	24 68268,55
36	CHARGES DE TRANSFERT	20 81023,21	26 20470,00	25 51417,17
39	IMPUTATIONS INTERNES	53177,00	31700,00	26621,00
40	REVENUS FISCAUX	861 49839,20	873 26500,00	871 76458,27
42	TAXES	38131,72	40000,00	39397,52
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	30 83587,13	19 80000,00	21 67529,89
92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL CHARGES	74 10183,41	75 00000,00	80 77422,47
36	CHARGES DE TRANSFERT	74 10183,41	75 00000,00	80 77422,47
93	PÉRÉQUATIONS FINANCIÈRES ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL CHARGES	129 57348,00	172 80010,00	172 80009,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	129 57348,00	172 80010,00	172 80009,00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
	TOTAL CHARGES	266 12574,98	54 42087,00	124 84591,14
	TOTAL REVENUS	357 44457,13	109 73995,00	284 84619,85
34	CHARGES FINANCIÈRES	261 69179,18	49 64487,00	119 77552,49
39	IMPUTATIONS INTERNES	4 43395,80	4 77600,00	5 07038,65
44	REVENUS FINANCIERS	354 65840,33	106 51495,00	281 86528,20
49	IMPUTATIONS INTERNES	2 78616,80	3 22500,00	2 98091,65
97	REDISTRIBUTIONS			
	TOTAL REVENUS	10275,00	8000,00	11828,15
46	QUOTES-PARTS À DES REVENUS	10275,00	8000,00	11828,15

99	POSTES NON RÉPARTIS			
	TOTAL CHARGES	5 32979,70	7 02966,00	6 19912,46
	TOTAL REVENUS			1000,00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	80410,70	1 64910,00	1 29837,51
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	72660,00	72661,00	73201,00
36	CHARGES DE TRANSFERT	20810,00	16700,00	16650,00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES		35695,00	35694,95
39	IMPUTATIONS INTERNES	3 59099,00	4 13000,00	3 64529,00
42	TAXES			1000,00

Compte des investissements

COMPTE DES INVESTISSEMENTS		Comptes 2023	Comptes 2024	Ecart
DÉPENSES		216 82975,38	299 89616,19	83 06640,81
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15 65381,59	24 27094,27	8 61712,68
1	ORDRE ET SÉCURITE PUBLIQUE, DÉFENSE	824,91-	1 19684,95	1 20509,86
2	FORMATION	21 19042,24	104 21320,29	83 02278,05
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS , ÉGLISES	23 32706,05	35 92423,79	12 59717,74
5	SÉCURITÉ SOCIALE	1 45696,04	12 42554,80	10 96858,76
6	TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	140 53021,71	56 51711,23	84 01310,48-
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	13 37526,31	63 53095,11	50 15568,80
9	FINANCES ET IMPÔTS	1 30426,35	1 81731,75	51305,40
RECETTES		28 75553,94	141 81507,56	113 05953,62
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	53142,60	19825,90	33316,70-
1	ORDRE ET SÉCURITE PUBLIQUE, DÉFENSE			0,00
2	FORMATION		112 06883,80	112 06883,80
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS , ÉGLISES	4 51887,00		4 51887,00-
5	SÉCURITÉ SOCIALE	45639,00	25832,90	19806,10-
6	TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	6 87935,37	28 83249,76	21 95314,39
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	16 36949,97		16 36949,97-
9	FINANCES ET IMPÔTS		45715,20	45715,20
INVESTISSEMENTS NETS		188 07421,44	158 08108,63	29 99312,81-
TOTAL GÉNÉRAL (AVEC les imputations internes)				
	TOTAL CHARGES	1 241 94928,37	1 198 97707,00	1 264 48604,31
	TOTAL REVENUS	1 482 48428,27	1 242 00281,00	1 419 03909,44
	EXCÉDENT DE REVENUS	240 53499,90	43 02574,00	154 55305,13
TOTAL GÉNÉRAL (SANS les imputations internes)				
	TOTAL CHARGES	1 126 83366,57	1 061 24607,00	1 136 26546,66
	TOTAL REVENUS	1 367 36866,47	1 104 27181,00	1 290 81851,79
	EXCÉDENT DE REVENUS	240 53499,90	43 02574,00	154 55305,13

ORGANISATION INTERNE: AMÉLIORER LA QUALITÉ ET L'EFFICIENCE DE L'ACTION COMMUNALE

PRESTATIONS DE L'ACCUEIL

L'accueil de la Mairie se tient à la disposition de la population non seulement pour fournir des informations mais également diverses prestations comme la vente d'abonnements pour la piscine (ndlr : tel n'est plus le cas en 2025 ; les abonnements sont disponibles directement à la piscine, la location de salles, etc. selon le tableau ci-après.

Prestations	Nombre
Vente carte CFF	1247
Vente cartes et abonnements piscine	28
Vente billets de spectacle	58
Cartes d'identité	328
Documents délivrés pour l'OCPM	284
Locations régulières des salles de la commune	97
Locations ponctuelles des salles de la commune	668
Remise de Chèques sports	234
Remise de Chèques culture	80
Cautions clés encaissées	237
Remboursements de cautions clés	195

Depuis le 16 janvier 2024, la Commune propose une permanence gratuite pour aider les habitants à effectuer leurs démarches administratives sur Internet. Cette permanence a lieu tous les mardis de 8h30 à 12h00. Depuis son lancement, 24 personnes en ont bénéficié.

Informatique

Le parc informatique de la Commune était composé, à la fin 2024, de 204 postes de travail (ordinateurs), 31 imprimantes et 22 copieurs. Le secteur informatique a poursuivi la migration vers Windows 11 du parc informatique (77 postes sur 204, soit 37%) et le passage à Office 365.

Mise en œuvre de la GED 2.0

La GED 2.0 a été mise en production le lundi 29 avril 2024. Suite à cette mise à jour, des séances mensuelles de formation ont été mises en place à l'intention des nouveaux collaborateurs : 14 personnes y ont participé entre juin et décembre.

Formation sur l'intelligence artificielle

Dans une démarche proactive, la Commune a organisé des formations sur l'intelligence artificielle à destination de ses employés. Ces sessions visaient à sensibiliser les collaborateurs à cette technologie émergente et à les préparer à son intégration dans leurs pratiques professionnelles.

ARCHIVES COMMUNALES

Activités

En 2024, 17 versements de document ont été effectués par les différents services communaux. Cela représente 31,29 mètres linéaires de documents.

Cette année marque la première destruction confidentielle d'archives, documentée par un bordereau d'élimination : 2 containers de 400 litres ont été évacués.

Au niveau des recherches, les archives ont reçu 18 demandes internes et 3 demandes externes. Un tableau de suivi a été élaboré permettant de documenter le processus de recherche ainsi que ses résultats.

Une mise aux normes du conditionnement du fonds des archives historiques avec du matériel non-acide a été effectuée.

L'archiviste de la Commune a suivi la formation « L'IA au service des archives », organisée par l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Il a également participé au « Recensement du patrimoine audiovisuel dans le Canton de Genève ». Cette enquête, initiée par l'association Memoriav au niveau national, est pilotée, entre autres, par le Département de la culture et de la transition numérique et par les Archives de la Ville de Genève.

COMMUNICATION

Mise en place et organisation du secteur communication

Suite à sa création en décembre 2023, le secteur communication a été mis en place.

En plus des tâches habituelles, que sont la publication de trois numéros du magazine communal « Ouverture sur Plan-les-Ouates », la publication de quatre éditions des pages de la Mairie dans le journal de l'association des intérêts de Plan-les-Ouates « Plan-les-Infos », l'édition annuelle du calendrier communal, la création des cartes de vœux du Conseil administratif et l'envoi d'une newsletter mensuelle, le secteur communication a développé sa présence sur les réseaux sociaux et initié plusieurs projets d'envergure.

La création de ce secteur a permis d'unifier et de structurer les activités de communication institutionnelle. Ce secteur apporte également son expertise et son soutien aux différents services. Des déléguées à la communication ont également été engagées dans certains services, représentant 2 ETP.

Développement d'une présence sur les réseaux sociaux

Afin de s'adapter aux nouveaux modes de communication et de toucher différentes tranches d'âge, la Commune a développé sa présence sur les réseaux sociaux Instagram, Facebook et LinkedIn. Au 31 décembre 2024, la Commune comptait 3'408 abonnés à sa page LinkedIn, 1'938 à son compte Instagram et 1'702 à sa page Facebook.

Une stratégie réseaux sociaux a été élaborée et mise en œuvre afin de pouvoir répondre aux attentes des habitants. Cela s'est traduit par une augmentation de l'interactivité et une amélioration de la lisibilité des informations partagées, grâce à des contenus diversifiés et adaptés aux spécificités de chaque plateforme, Instagram et Facebook étant utilisés pour des contenus à destination des habitants principalement et LinkedIn pour une communication ciblant les personnes travaillant à Plan-les-Ouates.

Retombées presse et médias

Durant l'année 2024, six communiqués de presse ont été diffusés, mettant en lumière des projets majeurs et novateurs réalisés au sein de la Commune. Pour mesurer l'impact médiatique de ces actions, un tableau répertoriant tous les articles et reportages qui mentionnent la commune a été mis en place. Parallèlement, le secteur communication centralise les demandes des journalistes et coordonne les réponses apportées et les demandes d'interviews.

Services des Ressources humaines

L'année 2024 a été marquée par une croissance significative au sein de notre Commune, tant en termes d'effectifs que de nouveaux projets. Tous les services ont vu leur effectif augmenter, témoignant de notre engagement à répondre aux besoins croissants de notre population.

Depuis février 2024, le service des Ressources humaines (SRH) a retrouvé la stabilité souhaitée avec l'arrivée d'une nouvelle responsable. Cette réorganisation a permis de maintenir un bon niveau de prestations et de répondre aux besoins des différents services.

Durant cette année, le service a dû faire face à un nombre important de départs en retraite et de démissions. Cependant, le SRH a su transformer ces défis en opportunités en recrutant de nouveaux talents. Cela a permis d'assurer une gestion optimale des prestations, de répartir la charge de travail et d'améliorer l'efficacité interne durant cette période de transition.

En septembre, l'équipe dirigeante a été renforcée avec la promotion de deux responsables de service en tant que Secrétaires généraux adjoints (SGA), l'un pour le pôle société et l'autre pour le pôle technique. Ces nominations stratégiques visent à améliorer la coordination des activités et des projets de ces deux pôles, ainsi qu'à alléger la charge de travail de nos magistrats.

Les deux postes de Responsables de service libérés ont offert l'opportunité à deux responsables de secteur de la commune d'évoluer et d'être promus à leur tour.

Parmi les nouveaux postes ouverts, nous comptons des fonctions essentielles pour renforcer notre visibilité et assurer une communication fluide et efficace avec les habitants de la commune. Cela inclut des délégués en communication au sein de différents services et l'évolution d'un service de promotion économique visant à dynamiser l'économie locale en attirant de nouvelles entreprises et en soutenant les initiatives économiques locales.

Nous avons également renforcé les postes en contact direct avec les habitants et les associations partenaires, dans le but de promouvoir le développement social et communautaire.

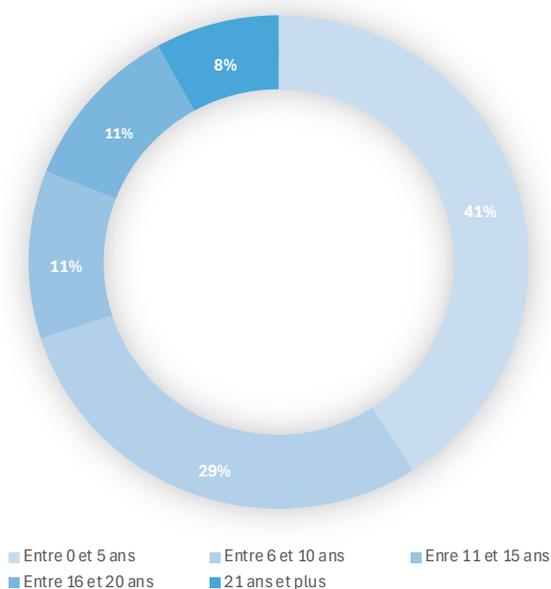
L'ouverture de la crèche Potimarron, prévue pour l'été 2025, représente un projet majeur cette année. La stratégie et la planification des ressources indispensables pour garantir un démarrage réussi ont été entreprises dès 2024 en collaboration avec le SPE et le SRH. Nous souhaitons offrir un service de qualité dès son ouverture.

Attentive à la qualité des prestations de ses collaborateurs et désireuse d'être un employeur formateur, la commune offre de bonnes possibilités dans ce domaine.

En 2024, 283 jours de formation ont été effectués par les employés de la commune tous services confondus. Quelques chiffres supplémentaires pour l'année 2024 :

- Nouveaux engagements fixes : 32 personnes
- Départs (y compris retraites) : 21 collaborateurs
- Ensemble des dossiers traités : 284 collaborateurs (192 ETP)
- Nombre d'emplois temporaires engagés : 57 personnes
- Apprentis : 4 nouveaux apprentis (8 au total)
- Emplois jeunes : 388 missions (l'équivalent de 2'345 heures)
- Jobs d'été : 28 missions de 3 semaines
- Civilistes : 4 engagements (20 mois de prestations)
- Stagiaires : 17 stages

Pourcentage des collaborateurs (CDI) par année d'ancienneté dans la Commune



CONCLUSION

REMERCIEMENTS

Conformément à la loi sur l'administration des Communes, le Conseil administratif présente son rapport portant sur l'année 2024. Ce dernier a pour objectif de résumer l'ensemble des activités de l'administration communale pour l'année écoulée. Le Conseil administratif tient aussi à remercier les collaboratrices et collaborateurs qui ont mis toutes leurs compétences au service de la Commune.

Liste des abréviations

AI	Assurance-invalidité
AIPLO	Association des Intérêts de Plan-les-Ouates
AMC	Assistant à maîtrise d'ouvrage
APA	Autorisation en procédure accélérée
ARE	Office fédéral de la gestion du territoire
AVA	Association vaudoise des archivistes
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
AZIPLO	Association des Entreprises de la Zone Industrielle de Plan-les-Ouates
CECAL	Centrale d'engagement, de coordination et d'alarme
CEMEA	Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
CFC	Certificat fédéral de capacité
CLI	Classe intégrée
CO	Cycle d'orientation
COFIL	Comité de pilotage
CPA	Contrôle périodique des abris
CPC	Contrôle périodique des constructions
EC	Ecole de commerce
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ES II	Ecole secondaire II
ETP	Equivalent temps plein
EVDMLQ	En vacances dans mon quartier
FAE	Fondation d'aide aux entreprises
FASe	Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
FEGPAC	Fédération genevoise pour la prévention alcool / cannabis
FIFDH	Festival du film et forum international sur les droits humains
FgD	Fondation genevoise de Désendettement (FgD)
FONGIT	Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique
FRC	Fédération romande des consommateurs
FSGPLO	Fédération suisse de gymnastique Plan-les-Ouates
FTI	Fondation pour les terrains industriels de Genève
GAMPLO	Groupe des Archives de la Mémoire de Plan-les-Ouates
GG	Groupe de Gestion
GIAP	Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire
GIFF	Geneva International Film Festival
GILS	Groupement intercommunal Le Sapay
GLAJ-GE	Groupe de Liaison genevois des Associations de Jeunesse
GOBG	Groupement Ornithologique du Bassin Genevois
GRTA	Genève Région Terre Avenir
GSP	Groupe de suivi de projets
HEAD	Haute école d'art et de design

HG	Hospice général
IDC	Indice de dépense de chaleur genevois
IEPA	Institut d'encadrement pour personnes âgées
JAPLO	Jardin d'aventures de Plan-les-Ouates
LASLP	Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité
LCLS	La Chapelle Les Sciers
LIASI	Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle
NIFF	Neuchâtel International Fantastic Film Festival
OAC	Office des autorisations de construire
OACAN	Office cantonal de l'agriculture et de la nature
OCEau	Office cantonal de l'eau
OCEI	Office cantonal de l'économie et de l'innovation
OCPM	Office cantonal de la population et des migrations
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
OPI	Office de Promotion des Industries et des Technologies
OU	Office de l'urbanisme
PA	Patrimoine administratif
PA	Projet d'agglomération
PDCom	Plan directeur communal
PDZIA	Plan directeur de zone industrielle et artisanale
PF	Patrimoine financier
PICom	Programme d'intégration communale
PLQ	Plan localisé de quartier
SAG	Service de l'administration générale
SAGE	Service cantonal de l'Assainissement et de la Gestion des Eaux
SAPE	Structure d'accueil à prestations élargies
SAPR	Structure d'accueil à prestations restreintes
SASJ	Service de l'action sociale et de la jeunesse
SC	Service culturel
SCA	Service construction et aménagement
SDS	Service des sports
SEE	Service de l'environnement et des espaces verts
SGA	Secrétaire général adjoint
SIACG	Service Intercommunal d'Informatique de l'Association des Communes Genevoises
SIG	Services Industriels de Genève
SF	Service des finances
SPC	Service des prestations complémentaires
SPCAM	Service de la protection civile et des affaires militaires
SPE	Service de la petite enfance
SPM	Service de la police municipale
SPT	Sport pour tous
SRE	Surface de Référence Energétique
SRH	Service des ressources humaines
SSEJ	Service Santé de l'Enfance et de la Jeunesse
TSHM B2P	Travailleurs Sociaux Hors Murs Bardonnex Perly-Certoux et Plan-les-Ouates
VAQ	Vélodrome Association de Quartier
VTT	Vision Territoriale Transfrontalière
ZIPLO	Zone industrielle de Plan-les-Ouates

Éditeur

Commune de Plan-les-Ouates
Route des Chevaliers-de-Malte 3
Case postale 17
1228 Plan-les-Ouates
www.plan-les-ouates.ch

Crédits photos

Alain Grosclaude, David Wagnières, Giona Mottura, HKD Géomatique SA, Lucie Poirier, Sandra Guaresi

Conception et mise en page

Main & Co